



HAL
open science

L'orientation lycéenne et post-bac des anciens élèves : pouvoir et contre-pouvoir

Orane Robert

► **To cite this version:**

Orane Robert. L'orientation lycéenne et post-bac des anciens élèves : pouvoir et contre-pouvoir. Sociologie. 2018. dumas-02005518

HAL Id: dumas-02005518

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02005518>

Submitted on 14 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Avertissement

Ce mémoire est le fruit d'un travail approuvé par un jury de soutenance et réalisé dans le but d'obtenir le diplôme de Master. Il est gratuitement et librement mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie à des fins pédagogiques et de recherche en vue d'améliorer le partage et la diffusion des savoirs.

Ce document est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur conformément aux conditions imposées par la licence et dans le respect des dispositions prévues par le Code de la propriété intellectuelle (CPI, L122-4).

Ils prévoient notamment une obligation de référencement et de citation précise du document lorsqu'il est utilisé ou employé comme source. Toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite ou autre contravention au respect du droit d'auteur est susceptible d'entraîner des poursuites (CPI, L 335-2-L 335-10).

« Code de la propriété intellectuelle - Article L122-4 | Legifrance ».

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414&idArticle=LEGIARTI000006278911>.

« Code de la propriété intellectuelle - Article L335-2 | Legifrance ».

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414&idArticle=LEGIARTI000006279172>.

Université Paris Descartes

***L'orientation lycéenne et Post-bac des
anciens élèves,***

Pouvoir et contre-pouvoir

Par Orane ROBERT

Mémoire de Master 2 EVSAN

Dirigée par MR. Jean-Michel Morin et MR. Franck Temporal

Présentée et soutenue publiquement le 26/06/18

Devant un jury composé de :

Jean-Michel Morin, sociologue, maitre de conférences à l'Université Paris Descartes, Co-président du jury

Franck Temporal, socio-démographe, maitre de conférences à l'Université Paris Descartes, Co-président du jury

Résumé du mémoire

Ce mémoire s'appuie sur une enquête quantitative menée entre les mois de janvier et mars 2018. L'objet d'étude porte sur l'orientation lors des années lycée et lors des études post-bac des anciens élèves dans un contexte d'analyse monographique d'un lycée « favorisé ». Des concepts sociologiques tels que, le « *pouvoir* », la « *bifurcation biographique* », l'« *habitus* » et autres sont analysés dans cette étude.

Mots clefs : Orientation lycéenne, orientation post-bac, pouvoir

Mes sincères remerciements aux professionnels scolaires m'ayant accueilli en stage. De m'avoir donné leur confiance pour réaliser mon enquête quantitative auprès de leurs anciens élèves.

Je remercie aussi mes directeurs de mémoire pour leur aide et conseils avisés.

Enfin, merci aux anciens élèves ayant pris le temps de participer à mon enquête.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Partie 1 : Introduction à la population d'enquête.....	19
A) Les anciens élèves	20
B) Leur famille.....	24
Partie 2 : Revisite des résultats relatifs au Pouvoir des professionnels scolaires au Prisme du Pouvoir lycéen	31
A) La sollicitation des aides scolaires.....	32
B) Pourquoi solliciter ou pourquoi ne pas solliciter ?.....	44
C) Etre satisfait ou ne pas être satisfait, telle est la question	63
Partie 3 : L'ancien élève face à sa famille.....	67
A) Les parents	67
B) La « Bifurcation Post-bac ».....	93
Conclusion	109
Bibliographie.....	114
Déclaration d'originalité.....	116
Annexes.....	117

INTRODUCTION

Dans la continuité de mon Mémoire de MASTER 1, et comme il le fut annoncé en conclusion de ce dernier, je poursuis cette année encore mon étude sur l'orientation lycéenne au prisme avec le concept de Pouvoir. Toujours dans une monographie du même lycée.

Sachant que depuis la réforme concernant le dispositif d'orientation APB, les débats sur la « jeunesse », sa prise en charge, la responsabilité des professionnels (les corps enseignants, les Universités, les Grandes Ecoles, le Ministère de l'Education etc...), sont bien plus à risque que ce qui fut par le passé. La « *jeunesse* » prend position vis-à-vis de ce que l'on tente (voir réussir) à lui appliquer dans son éducation scolaire. L'occupation des Universités, tel que Tolbiac, pendant près d'un mois entre les mois de Mars et Mai, par des étudiants est bien la preuve d'une préoccupation de la « *jeunesse* » pour ses propres conditions d'études, de choix, d'avenir¹.

Ainsi l'Orientation est encore plus au cœur des débats médiatiques, politiques, universitaires etc... qu'il ne l'était lors de mon premier Mémoire sur le sujet. De plus ce n'est pas n'importe quelle orientation qui fait rugir les individus mais celle des lycéens entrant dans leur rôle d'étudiant du supérieur. Sujet de ce mémoire.

Ce qui était posé en solution d'orientation venant pallier le nombre important de jeunes diplômés du Baccalauréat sans affectation en études supérieures, vient questionner des sujets tels que la sélection, le libre choix, les responsabilités.

Un article publié dans *Le Monde*, en Décembre 2017 met en avant la polémique quant à l'application de ParcoursSup' (le changement bouleverse) :

¹ Lors de mon premier mémoire j'avais dans l'introduction relaté en quoi la « jeunesse » était devenu une préoccupation, un enjeu de questionnements pour les politiques publiques quant à sa prise en charge etc... Aujourd'hui avec la réforme touchant au cœur du système de répartition des étudiants dans les filières d'études supérieures, la « jeunesse » et son avenir deviennent des questions pour les principaux concernés : les jeunes.

« Parcoursup, qui succède à APB, risque de créer du stress continu pour les candidats et leurs familles »

Cet article mène une interview avec le créateur d'APB (Admission Post-bac), Bernard Koehret, qui s'inquiète des effets de la transition APB – Parcoursup. Voici quelques extraits de l'article :

« L'ingénieur et professeur émérite Bernard Koehret pilotait l'équipe de dix personnes chargée, à l'Institut national polytechnique de Toulouse, de faire fonctionner cette plate-forme. Et ce, jusqu'à cette session 2017, qui a vu exploser le tirage au sort dans les filières universitaires en tension. Pour lui, la suppression de l'algorithme d'APB est incompréhensible, et la réforme qui se profile promet un système moins efficace. »

« La procédure a fonctionné normalement cette année. Mais lorsqu'on a 808 000 candidats inscrits en début de procédure sur APB, pour 654 000 places proposées dans l'ensemble des formations, je ne vois pas comment on a pu penser une seconde que la demande pouvait être satisfaite. Ce n'est pas APB qui explose, c'est l'enseignement supérieur qui manque de places, en particulier l'université. »

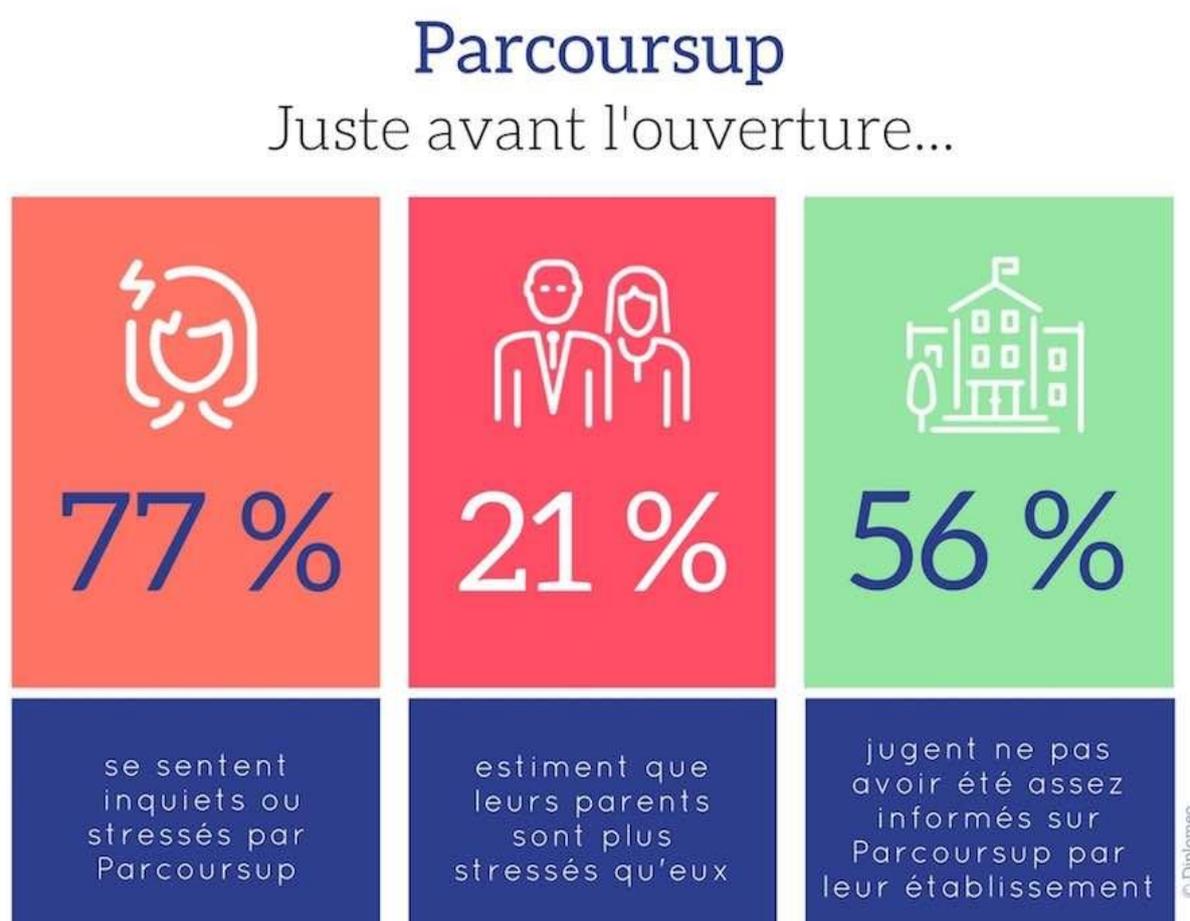
« Avec dix vœux il y a un risque que les jeunes s'autocensurent, en ne s'estimant pas assez « fort » pour telle ou telle formation, alors même que la plate-forme a été mise en place pour leur ouvrir le champ des possibles. A l'inverse, cela peut faire craindre aussi que certains se surestiment en ne demandant « que » des formations inatteignables... En 2017, alors même qu'on pouvait mettre 24 vœux, quelque 35 000 candidats se sont retrouvés sans proposition, car aucune des filières sélectives demandées ne les avait acceptés.

Avec seulement 10 vœux, il y aurait eu 4 000 candidats supplémentaires sans propositions dans les filières sélectives, et 4 000 autres dans les licences. Car ils avaient demandé la formation finalement obtenue « après » leur dixième vœu. »

« Le ministère réfute le terme de « sélection ». Qu'en pensez-vous, au regard de la nouvelle plate-forme qui se dessine ?

C'est très simple : toutes les filières universitaires vont désormais classer les candidats. Elles pourront d'ailleurs, à ce titre, utiliser les outils d'aide à la décision que nous avons développés pour les filières sélectives, permettant d'effectuer un classement des candidats selon leurs notes ou autres éléments de leurs dossiers (CV, parcours, ...). Elles auront ensuite le droit, si les capacités d'accueil sont atteintes, d'accepter seulement certains candidats. Dans ce cas, il s'agit bien d'une sélection. »

Pour illustrer davantage la notion de stress, voici les résultats du sondage : « *Paroles aux jeunes* » mené par Diplomeo², auprès de 2 447 lycéens en classe de terminale, entre le 11 et 12 janvier 2018, résumé en image :



(Source : <http://www.ludovia.com/2018/01/parcoursup-les-terminales-sont-ils-stresses-par-la-plateforme/>)

² Organisme ayant un site internet aidant à l'orientation, information etc... des jeunes afin de trouver leur formation, métier etc... : « *Une boussole 2.0 pour donner à chacun les moyens de trouver sa formation* »

Selon un article paru dans L'Étudiant, la réforme mise en application le 15 Janvier 2018, en plus de sa plate-forme de vœux – répartition, a également pour visée un nouveau plan d'orientation en classe de Terminale afin de mieux informer et répartir les futurs bacheliers dans études supérieures :

« En terminale, deux profs principaux vous accompagneront désormais pour formuler vos choix d'orientation. Le conseil de classe aura un rôle plus important et devra donner son avis sur vos projets d'études. Deux semaines de l'orientation se dérouleront pendant votre année pour vous permettre d'affiner vos connaissances sur l'enseignement supérieur. Enfin, du tutorat ou des MOOC pourront vous être proposés. »³

Ce qui n'est pas au goût de tous, puisque j'ai moi-même pu constater dans le lycée où j'effectue mon stage que certains professeurs refusent d'être le second professeur principal, ou encore qui pensent que cette réforme visant à donner davantage de responsabilités au conseil de classe concernant l'orientation post-bac est problématique.

Cela pourrait nous renvoyer à une idée que j'ai développée dans mon précédent mémoire à savoir : protéger sa liberté et son pouvoir en ne souhaitant pas avoir plus de pouvoir. C'est-à-dire que si le conseil de classe vient à avoir effectivement plus de pouvoir concernant la répartition post-bac, dans ce cas si l'orientation post-bac se déroule mal pour le bachelier, ce dernier et sa famille pourraient se retourner contre ceux qui auront pris la décision puisqu'ils sauront qui la prise. Tandis que si l'orientation reste du ressort d'APB, d'une plate-forme, l'erreur n'est pas personnifiée, il y a donc moins de risque d'action de protestation de la part de la famille et du jeune.

La question de la responsabilité est, comme je l'ai énoncé en amont de cette introduction, tout comme la question de la sélection – répartition, au cœur des problématiques soulevées par la réforme Parcoursup.

³ <http://www.letudiant.fr/etudes/apb/entree-a-l-universite-les-4-points-cles-de-la-reforme.html>

Hormis ces questions politiques, sociales et démographiques ; puisqu'il faut bien comprendre que l'une des raisons pour lesquelles on se retrouve avec un nombre d'étudiants supérieur aux capacités d'accueil c'est notamment parce que les structures d'accueil elles-mêmes ne se sont pas développées en même temps que l'accroissement de la population scolaire que laissait supposer « *l'explosion scolaire* » telle que Marie Duru-Bellat le formule dans ses recherches. En effet avec l'ouverture des formations, l'entrée sur le Marché du Travail et dans les hautes études des femmes en lien avec un changement de comportement articulant carrière et vie personnelle (famille, enfant généralement), l'allongement du temps des études autant pour les hommes que pour les femmes, etc... il aurait été, semble-t-il, censé de réfléchir à faire corrélérer les structures d'accueil avec l'expansion de la scolarité de la « *jeunesse* » ;

Pourquoi ce sujet pour moi ?

A mon sens, comme je l'ai exprimé l'année dernière dans mon premier mémoire, la « *jeunesse* » de notre population mérite une attention primordiale par le simple fait qu'elle représente l'avenir de notre société. Il est donc on ne peut plus nécessaire de prêter attention à la manière dont nous les orientons afin de prévenir des inégalités, du mal-être de l'individu qui n'aurait su trouver son avenir professionnel ou bien encore qui aurait été contraint par des causes extérieures ou internes à lui, à s'orienté vers un domaine inapproprié à ce qu'il est.

Ayant moi-même eu des difficultés d'orientation à la sortie du Baccalauréat, et ressentant encore des effets de jugement sur ma « *bifurcation biographique* »⁴ de deux ans, entre le Bac et la Licence de Science sociale, m'interroger sur les pouvoirs détenus par l'ensemble des intervenants lors de l'Orientation post-bac me semble aller de soi.

Cependant cette étude, rappelons-le, n'a pas de visée critique bonne ou mauvaise. Elle est réalisée dans le but de mettre en lumière les mécanismes de l'orientation mis en pratique par les instances concernées et éventuellement émettre quelques suggestions en conclusion. Ce que je viens d'énoncer précédemment n'est donc qu'un

⁴ Claire Bidart dans son article : *Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques (2006)*

point de vue personnel m'ayant poussé à m'intéresser à la question et n'affectera pas la neutralité axiologique dont tout chercheur et apprenti-chercheur doit faire preuve dans ses études.

Ce qui m'intéresse dans la question de l'orientation c'est donc précisément la manière dont elle s'est réalisée. Quels en sont les tenants et les aboutissants, les influences internes et externes à l'individu.

Cependant, à l'inverse du premier mémoire, j'ai décidé de traiter cette question par l'entrée du concept de Pouvoir et non plus Autorité et Pouvoir, car il a été très difficile de mettre en évidence l'Autorité dans les actions des professionnels scolaires en réalisant des entretiens qualitatifs et cela le sera d'autant plus avec l'étude quantitative que je compte réaliser cette année.

Pour des questions de faisabilité de l'enquête, notamment le temps imparti pour la réaliser, il m'a fallu diviser ce sujet lors de la réalisation du premier mémoire. Pour la première année de Master j'avais donc traité la question de l'orientation avec les concepts d'autorité et de pouvoir via l'action des professionnels scolaires. Cette année je vais traiter la question du point de vue des principaux concernés par l'orientation : les lycéens ou plus exactement les étudiants post-bac.

Selon l'ouvrage de Marie Duru-Bellat et plus particulièrement son premier Chapitre dans lequel elle expose l'évolution du système scolaire d'un point de vue national et international ainsi que de la question de l'orientation ; l'orientation *« des élèves va se jouer désormais entre quatre partenaires : le jeune et sa famille, les enseignants (qui vont évaluer des performances scolaires), le conseiller d'orientation, qui va jauger ses capacités et ces goûts, faire la part d'éventuels critères extra-scolaires, personnaliser l'information et « dialoguer », et enfin l'administration qui l'affectera. »*.

Quatre instances entrent donc en jeu dans la question de l'orientation, trois d'entre elles ont été traitées au même niveau dans le précédent mémoire. L'instance que je vais dès lors interroger cette année, est celle du jeune et de sa famille.

De plus d'après les conclusions de ma précédente recherche, les enjeux en lien avec l'orientation dans ce lycée, à savoir :

- *« L'orientation perçue comme négative par la famille pouvant remettre en question le milieu social de la population car elle est synonyme dans ce*

lycée de « départ », puisque celui-ci ne dispose pas de filières autres que les filières générales »

- « *L'exigence de réussite, d'excellence afin de faire mieux ou autant que ses parents, qui est d'autant plus accrue dans ce lycée car les parents connaissent les rouages du système qui est basé sur le « moulinage des notes », et cette exigence de réussite passe notamment par l'orientation dans la filière scientifique. »*

peuvent conduire la famille et le jeune à faire davantage preuve de pouvoir que les professionnels scolaires et viennent ainsi contrebalancer les pouvoirs de ces derniers.

Je cherche potentiellement à faire ressortir ces deux instances – Famille – Etudiant - comme étant des contre-pouvoirs au système scolaire sur la question de l'orientation, mais également à déterminer si le jeune détient du pouvoir sur son orientation ou si lui-même peut être supplanté par sa famille dans la prise de décision.

La première partie de ce mémoire portera sur une contextualisation de la situation des anciens élèves depuis leur passage au lycée jusqu'à aujourd'hui, aussi bien dans leurs études que d'un point de vue familiale. Dans une seconde partie, il s'agira de réinterroger les résultats de l'an passé au regard de l'enquête menée cette année auprès des anciens élèves du Lycée en questionnant les pouvoirs détenus par le jeune, ainsi qu'en questionnant leur ressenti vis-à-vis des aides reçues, en d'autres termes sont-ils satisfaits de l'action d'aide à l'Orientation perpétrée par les professionnels ? ; Puis, dans une troisième partie sera questionnée la relation du jeune avec ses parents vis-à-vis de son orientation. Nous mènerons également une analyse sur une situation ayant touché les anciens élèves lors de leurs études Post-bac : la « *bifurcation biographique* » ou « *bifurcation Post-bac* ».

Telle sera la trame structurelle de ce mémoire.

Afin de bien comprendre les concepts sociologiques que je mets en application dans mon questionnaire, je vais maintenant effectuer un rappel rapide de ces derniers en passant par la bibliographie composant ce mémoire.

La Bibliographie utilisée dans le cadre de cette recherche reste proche de celle de l'an passé du fait de la continuité du sujet.

Nous retrouvons à la fois des ouvrages sur la question de l'orientation, sur le concept du Pouvoir (pouvoir de la famille sur le jeune, contre-pouvoir du jeune et de sa famille face au système scolaire), mais également des articles concernant le devenir post-bac des étudiants (bifurcation biographique etc...). Ces derniers viennent fournir des hypothèses concernant les potentiels changements d'orientation des étudiants post-bac que j'interroge lors de mon étude quantitative.

Par exemple, comme l'explique Claire Bidart dans son article : *Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques (2006)* ; un schéma se dessine autour de ses « bifurcations ».

Tout d'abord, pour l'auteur, « bifurcation biographique » constitue un « changement important et brutal dans l'orientation de la trajectoire, dont à la fois le moment et l'issue étaient imprévisibles ». Ces « bifurcations » vont intervenir après une « période de crise » pouvant durer plusieurs mois et qui vont déboucher sur l'import de nouvelles informations pour l'individu qui va dès lors voir de nouvelles « voies alternatives » se montrer à lui. L'individu va effectuer un choix et « reconstruit alors un monde à nouveau cohérent et intégrateur qui concilie ses options et contraintes ». Ce texte pourrait venir éventuellement expliquer les raisons d'un changement de domaine d'étude post-bac des anciens élèves enquêtés ou encore que le baccalauréat qu'ils ont pu passer ne soit pas, selon eux, en corrélation avec les études qu'ils ont suivies par la suite. C'est pour cela que je l'ai sélectionné.

Comme pour l'an passé, les ouvrages et articles sur l'orientation me servent à mieux cerner comment l'orientation fonctionne en France et comment cette question a été traitée en sciences sociales et sciences de l'éducation, à savoir dans le sens des inégalités des chances (ce qui ne correspond pas à mon questionnaire, mais reste intéressant) avec des auteurs tels que Marie Duru-bellat dans son ouvrage de 1988,

Le Fonctionnement de l'orientation : Genèse Des Inégalités Sociales à l'école, ou encore dans l'article de Valérie Erlich et Élise Verley paru en 2010, *Une relecture sociologique des parcours des étudiants français : entre segmentation et professionnalisation*.

Comme pour mon mémoire précédent, j'utilise les concepts de Pouvoir, de rationalité des acteurs, et d'Habitus⁵.

Pour définir le concept de Pouvoir, je me suis appuyée sur deux ouvrages. Celui de Jean-Michel Morin : *La sociologie* ; et celui de Charles Maccio : *Autorité, pouvoir, responsabilité. Du conflit à l'affrontement, la prise de décision*.

L'auteur Charles Maccio est autodidacte, il n'a pas eu de formation sociologique, pour autant les définitions qu'il avance sont claires et permettent de comprendre ce que l'on entend par Pouvoir.

Le Pouvoir, tire son origine étymologique du latin populaire « potere » : « être capable de ». Il s'agit ainsi pour A d'avoir la capacité d'agir sur B, ou sur des objets, une situation etc...

Dans cette étude, le Pouvoir sera donc pris dans le sens où A détient « l'énergie » nécessaire de réaliser des actions sur son orientation au lycée et post-bac. Il s'agira également de déterminer de quelle façon A peut utiliser son pouvoir. Selon Charles Maccio il existe 3 façon pour A d'utiliser ses « potentialités », ses capacités :

- « *Ou j'ai la possibilité de me servir de mes capacités à ma convenance : j'ai alors du pouvoir. Si nous sommes une équipe (l'équipe pédagogique du Lycée) à décider ensemble de cette utilisation, il y a partage du pouvoir. »*
- « *Ou on me permet de me servir de mes capacités dans une certaine direction et on me fait confiance pour les utiliser correctement : j'ai alors un pouvoir par délégation. »*
- « *Ou je dépends totalement d'une autre personne pour utiliser mes capacités. Elle peut même utiliser sanctions et récompenses pour m'obliger à les utiliser*

⁵ Les définitions des concepts qui vont suivre sont, pour une part, reprises du TER produit en Master 1 : ***Entre Autorité et Pouvoir, l'action du personnel scolaire sur l'orientation des lycéens***. Orane ROBERT, 2016-2017.

dans la direction qu'elle a choisie. Il y a alors monopole du pouvoir par cette personne. » (Chapitre Pouvoir, p.40. Autorité, pouvoir, responsabilité. Du conflit à l'affrontement, la prise de décision de Charles Maccio)

Tout ceci sera examiné notamment avec des questions telles que⁶ :

- A8. Comment le choix de vos études post-bac s'est-il effectué ?
- B12. Comment le choix de votre filière au bac s'est-il effectué ?
- B13. Le conseil de classe était-il d'accord avec votre vœu de filière ?
- C16. Avez-vous, ou avez-vous failli, redoubler une/des classe(s) au lycée ?

Voici le tableau que j'ai retenu pour définir ce qu'est le Pouvoir :

Concept	Pouvoir
Critères	
Circulation	On le prend On le perd
Capacité d'	Agir
Action	Fait fonctionner
Personne	« Acteur »
Attributs	Moyens dissociés (outils, grades...)
Liberté	Préserver la sienne
S'exerce	Aussi sur les choses

(Source : *La Sociologie*, 2010, Jean-Michel Morin)

De ces diverses explications, découle ma problématique : L'élève et sa famille, des contre-pouvoirs du système scolaire ? Quelles actions et évaluations les anciens élèves ont-ils sur leur Orientation lycéenne et post-bac ?

J'interroge donc ces anciens élèves sur le pouvoir qu'ils détiennent sur leur orientation ainsi que la manière dont ils mettent ce concept en action.

⁶ Voir le questionnaire en Annexes

De plus afin de questionner l'influence de la famille, des professionnels scolaires ou extérieurs sur l'ancien lycéen, j'utilise les concepts de la « *rationalité de l'acteur* » de Raymond Boudon, et d'« *habitus* » de Pierre Bourdieu.

Dans sa théorie sur la rationalité de l'acteur, R. Boudon cherche à s'émanciper de deux théories :

- Celle qui nie la rationalité de l'individu et qui postule que les actions humaines sont issues de causes matérielles (économiques, sociales, biologique etc...), donc déterminées. (S'oppose ainsi notamment à P. Bourdieu et son concept d'« *habitus* »)
- Celle qui postule une sur-rationalité de l'individu, il sait tout et optimise tout.

Avec l'individualisme méthodologique, R. Boudon place l'individu comme « *l'atome logique de l'analyse* » puisqu'il est à l'origine de tout phénomène social (opposition au Holisme).

Les anciens élèves peuvent avoir fait preuve de rationalité dans leurs choix concernant leur Orientation. C'est pourquoi je dirige mon enquête notamment par des questions concernant leur volonté d'être aidé ou non, la filière désirée etc...

Cependant pour mon étude je vais tout de même relativiser cette théorie car à mon sens l'individu est tout autant capable de se montrer rationnel, de faire des choix libres d'influences extérieures que d'être soumis à des facteurs extérieurs devenus internes et inconscients par le phénomène de socialisation de l'individu.

L'acteur social à des raisons de faire ce qu'il fait, ses actions ne relèvent pas de l'absurde, ou ne sont pas nécessairement prédéterminées par la socialisation de l'individu.

Avec son concept d'« *Habitus* », P. Bourdieu, quant à lui, a pour visée de penser le lien entre socialisation et action des individus. J'ai choisi de prendre en compte ce concept dans mon analyse afin de temporiser une vision dans laquelle l'individu est totalement maître de ses actes.

L'« *Habitus* » est constitué par un ensemble de dispositions, de schèmes d'action, de perception que l'individu acquiert tout au long de sa socialisation (dès l'enfance par

ses parents, l'école, les proches etc... et tout au long de sa vie). Selon P. Bourdieu ce sont ces dispositions qui sont à l'origine des actes de l'individu.

L' « *Habitus* » détient quatre propriétés :

- Les dispositions qui le composent sont durables.
- Elles sont transposables : c'est-à-dire que des dispositions acquises dans le cercle familial peuvent être transposées dans une autre activité sociale comme le monde professionnel.
- Elles sont génératrices de comportements et selon leurs assemblages elles peuvent faire naître divers comportements.
- Elles ont le sens pratique : elles reflètent la société et du fait de leur assimilation dès l'enfance, l'individu n'a pas à se poser de question (dans son monde social) pour savoir quel comportement adopter.

La question de l' « *Habitus* », je pense, peut-être intéressante car comme nous l'avons vu dans mon étude sur l'Orientation de l'an passé, les élèves issus de ce lycée ont, pour la majorité, une socialisation familiale et scolaire de classe sociale supérieure.

Pour rappel, selon les estimations statistiques fournies par la Direction de l'établissement seulement 3 à 4% d'une population « dite défavorisée » est présente dans l'établissement. Ce qui démontre un manque réel d'impact de la part de la « *grande explosion de l'école* » explicité par Marie Duru-bellat⁷ dans son étude sur l'orientation, au sein de cet établissement, que le Proviseur Adjoint définissait comme « *napoléonien* » lors de notre entretien.

L'exigence d'excellence propre à la population en lien avec l'établissement, à savoir les élèves, la famille mais aussi les professionnels, ressortant de cette étude, vient influencer les comportements.

⁷ Duru-Bellat, Marie. *Le fonctionnement de l'orientation : genèse des inégalités sociales à l'école*. Actualités pédagogiques et psychologiques. Neuchâtel : Paris : Delachaux & Niestlé. cop. 1988., 1988. <https://frodon.univ-paris5.fr/url?http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=cat00224a&AN=desc.000051401&lang=fr&site=eds-live&scope=site>

Cette exigence passe par le choix de la filière (majorité de Bacs scientifiques), le haut niveau des résultats, la ferme volonté de rester dans l'établissement (les bacs professionnels peuvent être refusés par les familles et les élèves car le lycée ne dispense que les bacs généraux) etc...

Ainsi dans mon questionnaire j'interroge le choix de, la filière au bac, des études post-bac et les influences diverses qui peuvent être intervenues dans ce choix auprès des anciens élèves.

A mon sens l'individu peut faire tout autant preuve de rationalité dans ses choix et de liberté d'action, qu'être soumis à sa socialisation qui le contraint consciemment ou non à agir de telle ou telle façon.

Après avoir fait cette digression sur les concepts sociologiques employés pour cette étude, revenons sur l'aspect méthodologique.

Concernant la méthodologie et les techniques d'enquêtes, j'ai décidé de réaliser un questionnaire⁸ pour ce mémoire sur les actions des étudiants post-bac et leur famille. Dès le mois d'octobre j'ai repris contact avec mon ancien lycée afin de combiner à la fois mon UE stage et le terrain d'enquête de mon mémoire, me donnant ainsi une meilleure accessibilité à la population interrogée. Etant sur place et sous la direction du lycée j'ai pu avoir accès à la base de données comportant les adresses mail des étudiants post-bac de ce lycée.

Mon stage a été réalisé sur une durée de 5 mois (du 06/11/17 au 27/03/18) durant lesquels j'ai été présente au lycée 2 jours par semaine et plus selon mon emploi du temps (vacances), 8h et plus par jour.

Ayant réalisé mon stage dans le même établissement que l'année dernière, les professionnels scolaires me connaissaient déjà et m'ont fait confiance pour mener mon enquête auprès de leurs anciens élèves et pour me confier leurs adresses.

⁸ Voir le questionnaire en Annexes

A l'inverse de l'année passée je suis moins dans une approche anthropologique avec une observation participante (Marcel Mauss) puisque mon sujet d'étude ne se trouve pas à l'intérieur du bâtiment.

J'ai souhaité une approche quantitative et non qualitative aux fins d'observer les actions d'orientation auprès d'un large échantillon d'étudiants post-bac. Afin de dégager des tendances, refléter les manières de faire.

Ce choix relève également d'un désir de compléter mon usage des outils d'études et évaluations enseigner dans le Master EVSAN. Ayant déjà travaillé avec l'outil : « *entretiens* » ; pour parfaire ma formation, j'ai souhaité travailler avec l'outil : « *questionnaire* ».

Lors des premiers temps de cette enquête, il était également question de mener des entretiens qualitatifs auprès des anciens étudiants, afin de venir compléter les résultats quantitatifs récoltés. Cependant, ces entretiens n'ont pas pu être réalisés pour des raisons de faisabilité. La rencontre avec ces anciens étudiants n'était pas chose aisée du fait des dates et horaires des forums, en plus de mes propres obligations universitaires ou encore personnelles.

Pour revenir au questionnaire, ce dernier a été élaboré entre les mois d'octobre et de décembre, pour être mis en circulation début Janvier. Après discussion, lancer le questionnaire avant les vacances de décembre s'avérait périlleux du fait des fêtes de fin d'année qui auraient pu l'occulter.

Les logiciels Lime Survey ainsi que SPSS ont été respectivement utilisés pour mettre en forme et faire circuler le questionnaire, ainsi que pour traiter la base de données qui fut récoltée entre les mois de janvier et février 2018.

Il porte sur 4 grands volets en plus du Talon sociologique :

- Les études post-bac
- Le parcours lycéen
- Des outils d'orientation
- La famille

Le lien vers le questionnaire a été envoyé par le lycée lui-même accompagné d'un mail officiel, ce qui potentiellement augmentait mes chances que la population enquêtée se sente concernée et réponde. Cela m'accordait une certaine crédibilité, pour preuve, mail retour nous a été envoyé par un parent d'ancien élève, félicitant la démarche d'interrogation sur le devenir, le ressentis des anciens élèves sur leur orientation et nous en remerciant.

La principale limite de mon enquête par questionnaire a été le risque de non réponse. En effet bien que le lien vers le questionnaire soit envoyé directement par le lycée suivi d'un courrier officiel, les adresses de réceptions sont en grande partie celles des parents des élèves.

Pourquoi les adresses mails des parents ? Lors de l'inscription APB, les élèves doivent renseigner les adresses mails des représentants légaux et pas obligatoirement la leur. De fait, si le lycée n'a pas récupéré les adresses personnelles des élèves, le seul contact possible est par le biais des parents. Ainsi la famille fait donc office de relai. S'ils ne jouaient pas ce rôle, le taux de répondants aurait pu potentiellement être plus faible sur les milles envois.

Le questionnaire a été envoyé à 938 adresses mails fournies par le Lycée, concernant les élèves ayant obtenu le Bac. Ci-suit le détail de ces envois :

- Anciens élèves de Terminale promotion 2017 : 315
- Etudiants CPGE promotion 2017 : 251 (par manque d'information concernant ces étudiants, un mail à été envoyé bien qu'ils n'aient pas forcément passé leur bac au lycée d'étude. Ainsi tous n'ont pas eu à répondre au questionnaire).
- Anciens élèves de Terminale promotion 2016 : 311
- Etudiants CPGE promotion 2016 : 61

À la suite de deux rappels ultérieurs, à la fin du mois de Février, j'ai pu obtenir 181 réponses au questionnaire, dont 105 étaient complètes et 76 partielles. Après nettoyage de la base de données sur le logiciel SPSS, 126 questionnaires au total ont été retenus pour l'analyse. Seuls les questionnaires abandonnés dès l'ouverture du lien n'ont pas été retenus afin de ne pas trop limiter le nombre de répondants et de pouvoir tout de même prendre en compte le plus de réponses possibles.

Il est aussi intéressant de remarquer la propagation qu'à pu avoir ce questionnaire. En effet à l'origine le lien a été envoyé aux promotions de 2016 et 2017, cependant les anciens élèves répondants en ont eux-mêmes fait la promotion dans leur entourage. Ainsi des anciens élèves des promotions de 2015, 2014 et même de 2010 ont répondu au questionnaire. Ainsi on peut constater une implication des anciens élèves dans les questionnements actuels de leur ancien lycée, dans une volonté de communiquer leur expérience et pourquoi pas dans une volonté de faire valoir ce qui va et ne va pas dans les dispositifs d'aides à l'orientation (que l'on retrouve notamment dans les réponses « *Autres* » du questionnaire).

Cette recherche n'a donc pas été seulement dans mon intérêt ou dans celui de l'établissement mais aussi dans l'intérêt des familles et des anciens élèves.

Partie 1 : Introduction à la population d'enquête

Avant de nous lancer dans l'analyse comparative des données propre à cette première partie, nous allons tout d'abord présenter le panorama des enquêtés de cette année.

Lors de l'élaboration de ce mémoire, j'avais pour idée d'interroger en priorité les élèves actuels de classe de Terminale. Cependant, afin d'allier mon enquête avec la demande d'informations de l'établissement concernant ses anciens élèves jointe à un désir de monter un réseau des anciens, j'ai recentré mon étude sur les étudiants Post-bac.

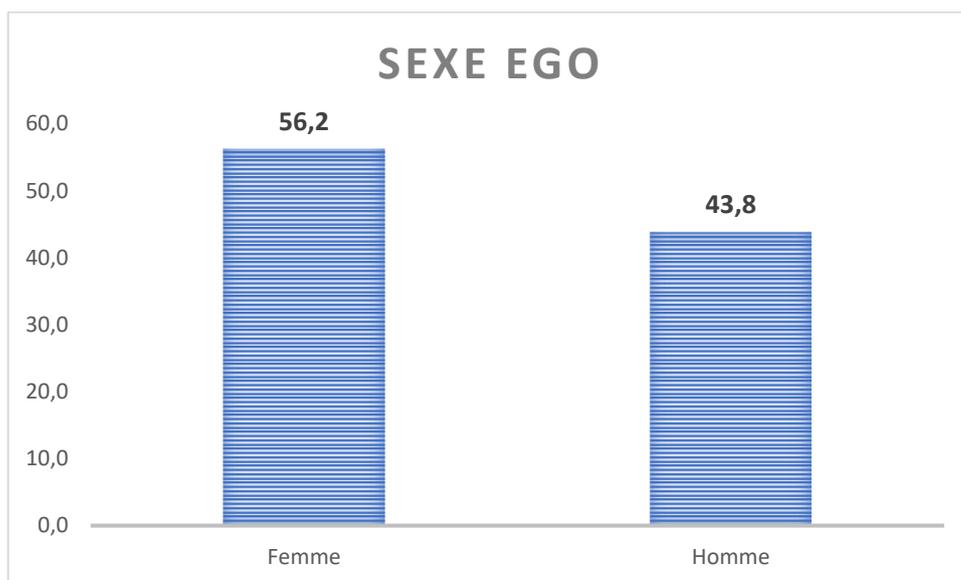
D'une part cela répondait aux intérêts du chef d'établissement, d'autre part cela me permettait d'obtenir un regard plus réfléchi sur la question de l'orientation au lycée étant donné que les étudiants interrogés n'étaient plus le « nez » dans ce système.

Ce choix a tout de même limité mon analyse dans un sens pratique. Les étudiants Post-bac n'étant pas répertoriés dans la base de données du Lycée sous leur adresse mail personnelle mais celle de leur parent, une perte de donnée était inévitable, comme je l'ai expliqué en introduction.

A) Les anciens élèves

Revenons à la présentation de l'échantillon. La grande majorité des étudiants post-bac ayant répondu au questionnaire sont des étudiantes (56.2%).

Graphique 1ⁱ :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Les enquêtés ont majoritairement entre 18 et 19 ans (soit respectivement, 34.3 % et 27.6 % des enquêtés). Cela signifie que les individus ayant le plus été touché par ce questionnaire ont été les ressortissants du Baccalauréat de 2017 et 2016.

Cette part importante des répondants coïncide avec l'envoi des mails visant les générations de bacheliers des mêmes années.

Puis nous avons des étudiants âgés entre 20 à 25 ans (soit respectivement entre 15.2% et 1.9 %). Ce morceau d'échantillon met en évidence l'existence d'un certain réseau entre les anciens élèves, préexistant ainsi à la volonté administrative.

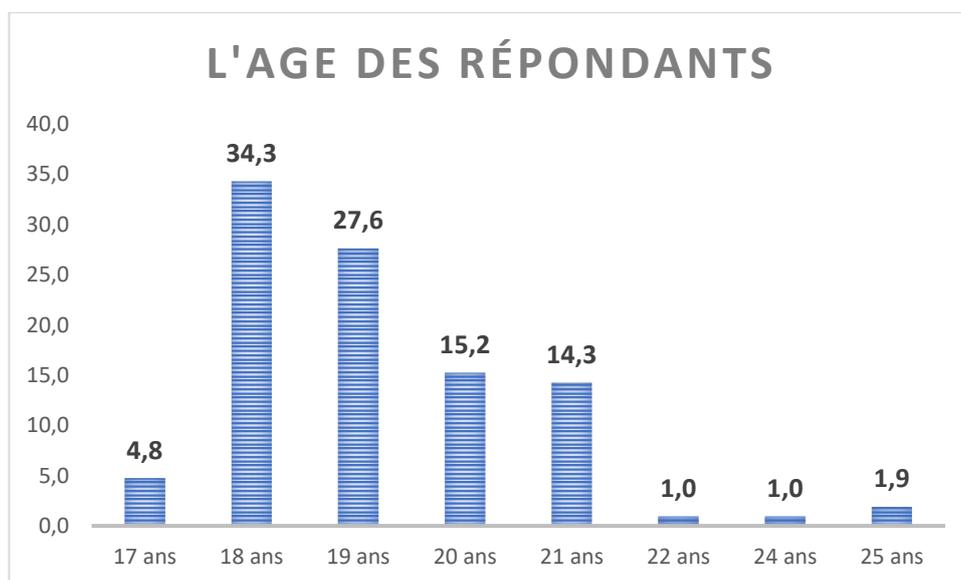
Les premiers répondants au questionnaire, ceux des générations du Baccalauréat de 2017 et 2016, on fait remonter ce dernier dans leur sphère sociale, par exemple leur grand frère, grande sœur, qui eux-mêmes ont pu refaire circuler l'information à leur

entourage etc... Les individus âgés entre 20 et 25 ans correspondent aux lycéens ayant passé la session du Baccalauréat entre les années 2010 et 2015.

Ainsi le questionnaire, qui n'avait qu'une portée restreinte, s'est vu croître (bien que le nombre de répondants, finalement, reste limité), ce qui potentiellement peut démontrer un intérêt des étudiants Post-bac à communiquer leur expérience, ressenti, avis sur la question de l'orientation au Lycée.

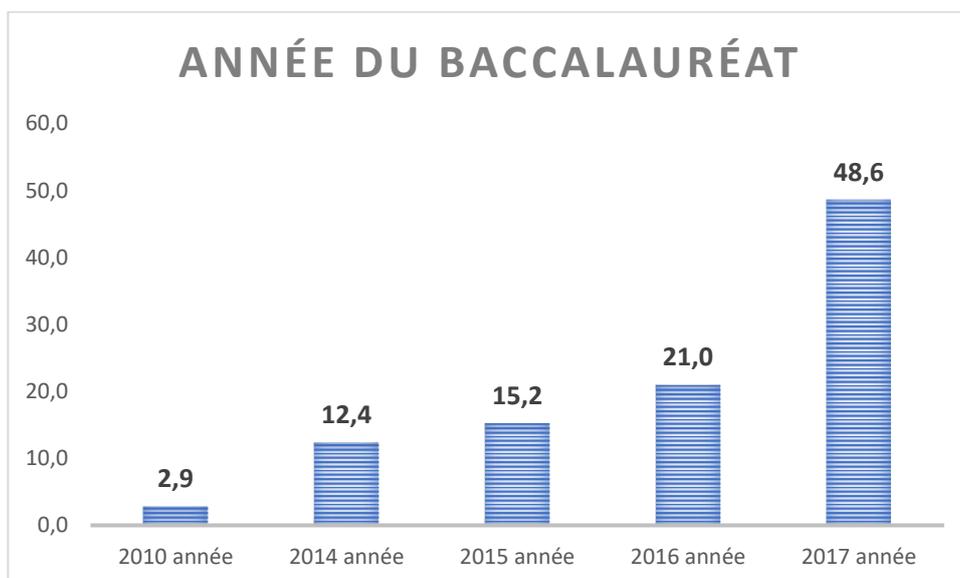
Cette hypothèse est fortement plausible puisqu'en aucun cas il n'était spécifié dans le mail joint au lien du questionnaire que ce dernier devait être relayé aux générations antérieures. Heureuse conjoncture.

Graphique 2ⁱⁱ :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

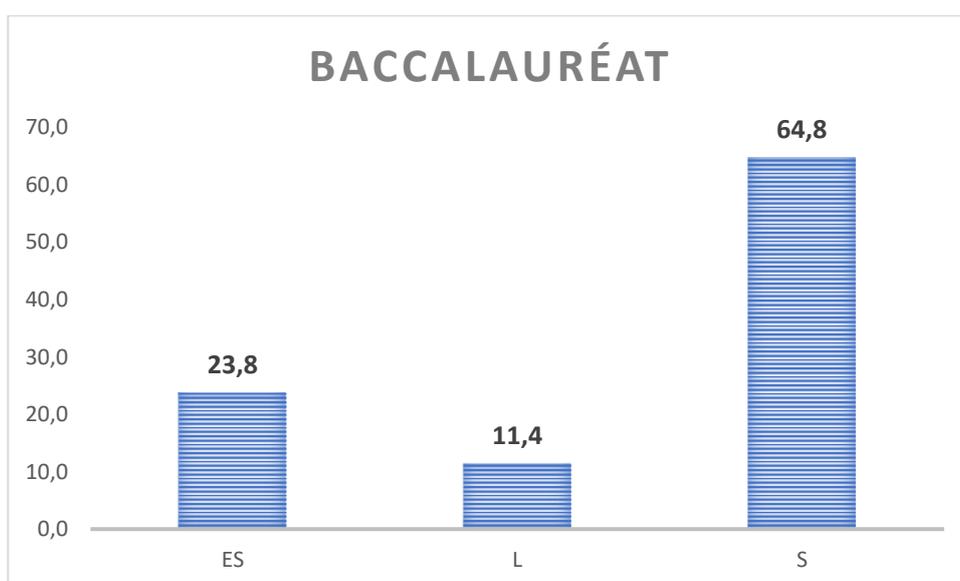
Graphique 3ⁱⁱⁱ :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018, en %)

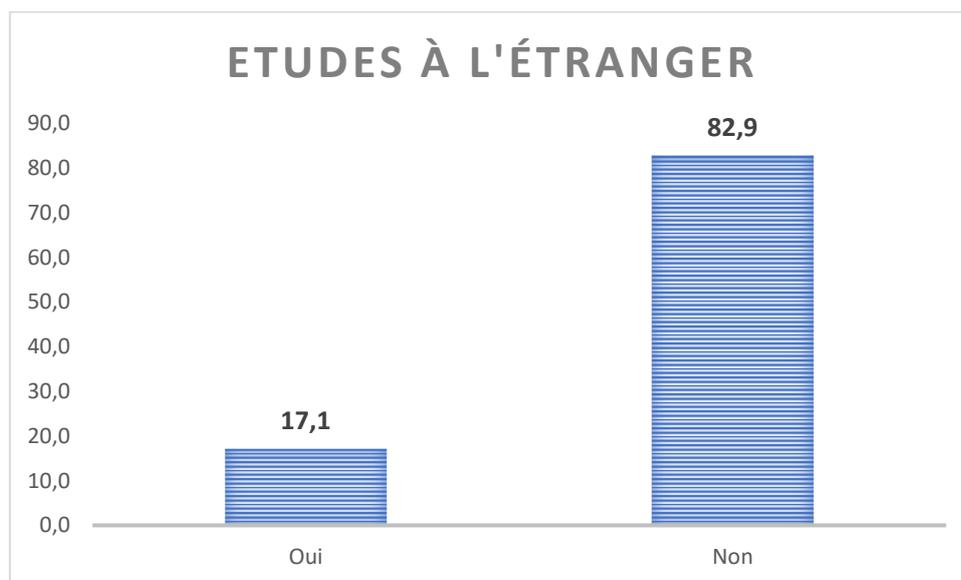
Continuons sur les parcours scolaires des répondants. Une majorité de ces étudiants ont suivi la filière Scientifique au lycée, soit 64.8 %, contre 23.8 % en filière Economique et Sociale et 11.4 % en Littéraire, ce qui comme nous le verrons répond favorablement à l'un de nos résultats de l'an passé (la filière S : la « voie d'or »). Parmi eux, 17.1 % suivent des études à l'étranger, soit 18 anciens élèves sur 105.

Graphique 4^{iv} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Graphique 5^v :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

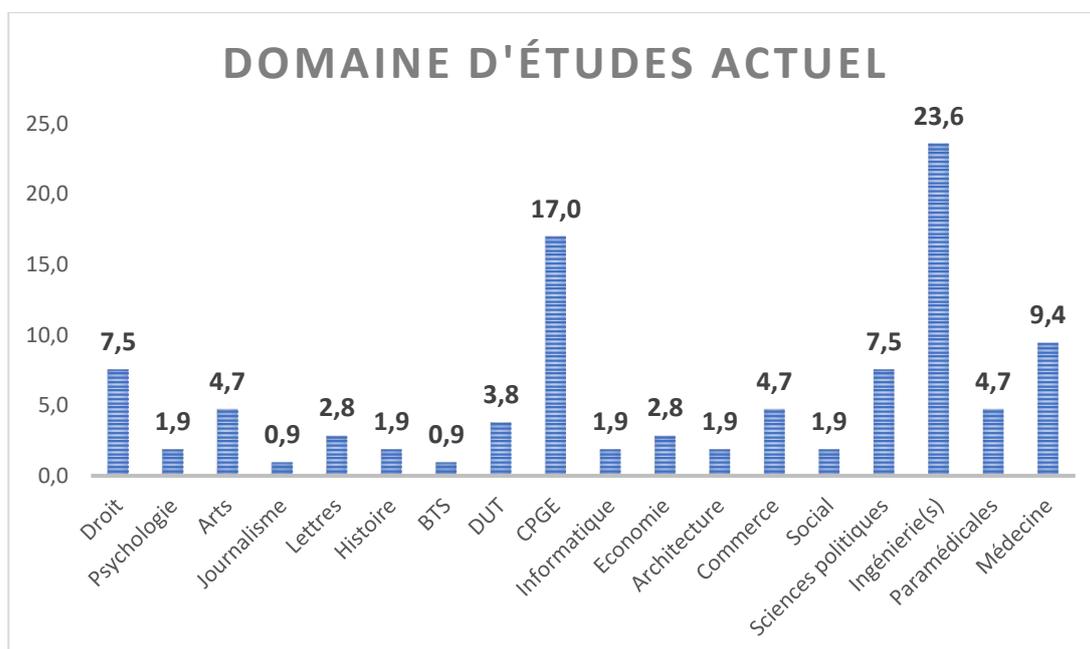
L'ingénierie et les CPGE, sont les domaines d'études Post-bac de prédilection des répondants (soit 23.6 % pour l'Ingénierie et 17 % pour les CPGE).

Se démarquent également mais dans une moindre mesure que les domaines précédents, ceux de la médecine, du Droit et des Sciences Politiques, avec 9.4 % des répondants pour le premier et 7.5 % pour les deux autres.

Sachant que 11.1 % d'entre eux ont déjà effectué ce que nous allons appeler une « *bifurcation* » scolaire Post-bac, en référence à l'article de Claire Bidart, sociologue, que nous étudierons lors de la troisième partie de ce mémoire.

Ces choix de domaines nous indiquent par exemple une volonté de se diriger vers des métiers en lien avec un mode de vie des milieux sociaux supérieurs.

Graphique 6^{vi} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

B) Leur famille

Parlons maintenant de l'entourage familiale des répondants. De façon accrue, les parents, aussi bien le père que la mère, ont davantage tendance à avoir passé un baccalauréat Scientifique (Graphique 7).

Cependant lorsque l'on rentre dans le détail, nous constatons que les mères sont tout de même plus enclines à suivre une filière Littéraire (25.3%) ou Economique et Sociale (19.8%). Cela peut être dû, si l'on se réfère aux études de Genre, à ce que l'on appelle une « *ségrégation horizontale* ».

Je m'explique. A partir des années 60 nous assistons à une ouverture scolaire féminine. Les jeunes filles suivent davantage d'études plus longues et les réussissent mieux que les jeunes hommes.

Néanmoins des études ont démontré que, conformément aux stéréotypes de Genre, les filles, comme les garçons vont s'orienter d'une part dans des domaines d'études

où on les y attend, ainsi des filières davantage tournées vers les métiers du « care », du social, du service pour les filles et des filières davantage tournées pour les hommes vers les métiers scientifiques, relevant d'une expertise instrumentale comme peut le suggérer la plus grande proportion de père ayant suivi une filière professionnelle ou technologique dans le graphique ; d'autre part ils et elles vont aussi s'orienter selon leur confiance en soi.

Les filles réussissent davantage que les hommes leurs études, malgré cela ayant une moins grande confiance en elles, ne se jugeant pas capable de suivre telles ou telles études, de faire tels ou tels métiers, elles vont d'elles-mêmes s'orienter vers des domaines dans lesquels elles jugent être compétentes.

Ainsi les filières scientifiques, bien que l'on constate qu'elles sont tout de même majoritaires dans le choix des mères, dans ce graphique, ne sont pas choisies par toutes. Ces arguments viennent ainsi expliquer une plus forte propension des mères à suivre une filière Economique et Sociale ou Littéraire que les pères.

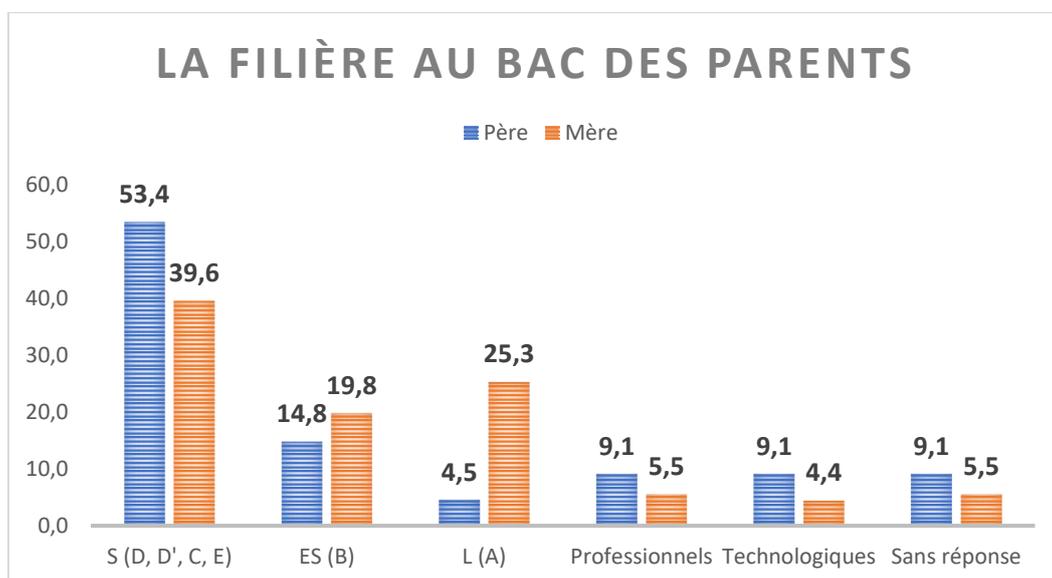
Nous pourrions également rajouter, toujours en lien avec les études de Genre, que certes les mères suivent davantage que les pères une filière Economique et Sociale, ce qui pourrait suggérer que ces dernières vont avoir accès à des métiers en lien avec la finances etc... laissant supposer des métiers à haute fonction.

Pourtant lorsque l'on s'intéresse à la question de la « *ségrégation verticale* » ou autrement dit du plafond de verre, force est de constater que les femmes travaillent certes dans des domaines qu'on pourrait penser masculins, mais qu'elles n'ont accès qu'à des postes hiérarchiquement inférieurs.

Pour étayer mes dires, je me réfère notamment aux articles de Amossé Thomas et Méron Monique, *Le sexe des métiers en Europe* parue en 2013 dans la revue *Travail et genre dans le monde* ; de Laufer Jacqueline, *Le plafond de verre : un regard franco-américain* parue en 2013 également dans la revue *Travail et genre dans le monde* ; et de Bier Lorraine, *Le choix de la formation : une affaire de sexe* parue en 2014 dans la revue *Nouvelles questions féministes*⁹.

⁹ Ces différents articles faisaient partie de la bibliographie constituée pour le cours de Genre – travail et discrimination dispenser par l'enseignante-chercheuse Catherine Pugeault, M2 EVSAN -Sociologie d'enquête, 2018.

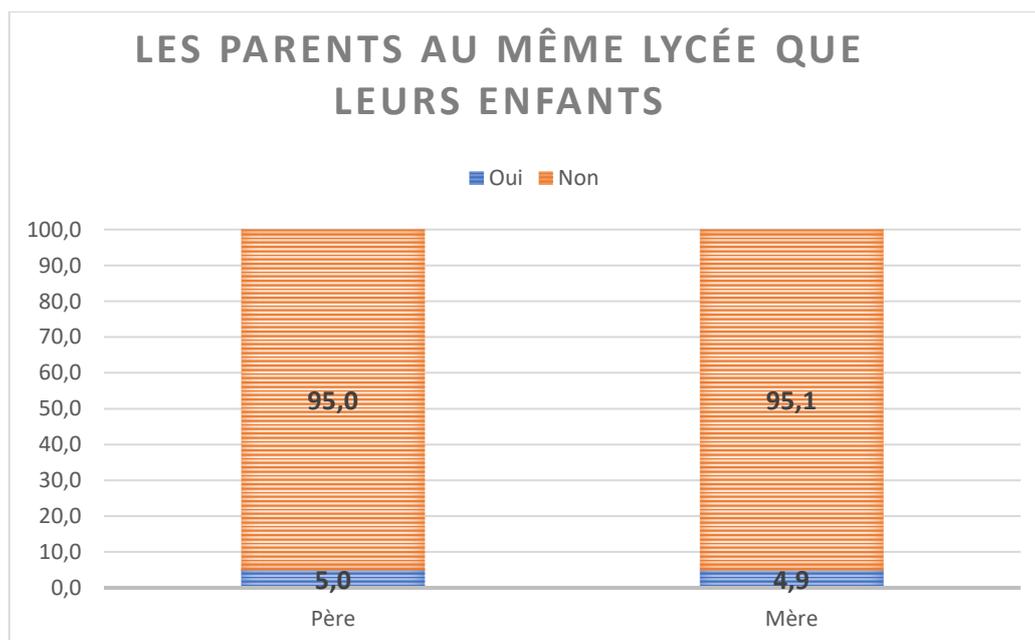
Graphique 7^{vii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Après cet interlude revenons aux caractéristiques familiales des enquêtés. Toujours dans la continuité des parcours scolaires des parents, 5 % des Pères et 5% des mères ont fait leur année de lycée dans le même que celui de leur(s) enfant(s). Chose qui va être intéressante pour la suite de notre étude.

Graphique 8^{viii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 , en %)

Pour ce qui est des catégories socio-professionnelles dans lesquelles se trouvent les parents des anciens élèves. Nous constatons que la très grande majorité, et ce aussi bien pour les pères que pour les mères, se trouve être des « cadres » ou dans des « professions intellectuelles supérieures » (soit 70% pour les pères et 40 % pour les mères). Ce qui rentre en résonance avec notre constat de l'an passé qui est la forte prépondérance de la population fréquentant ce Lycée à être issue d'un milieu social supérieur.

Là encore, lorsque nous allons davantage dans le détail, des variances se dessinent. Les mères ont moins tendance que les pères à être cadre ou à exercer une « profession intellectuelle supérieure ». Elles se retrouvent à *contrario* plus nombreuses que les pères dans les « professions intermédiaires » (13.7 % contre 3.0 %), les « employées » (21.1 % contre 12 %) ou encore dans « l'artisanat, le commerce » (9.5% contre 7%) etc...

Il est une chose intéressante à souligner dans ces résultats, c'est l'absence des pères dans la catégorie des « sans activités professionnels » tandis que la part des mères dans cette dernière est tout de même de 10.5 %. Cette tendance peut comme je l'ai fait précédemment avec la question des filières suivies par les parents, s'expliquer par les études de Genre.

Dans la division sexuée du travail, nous pouvons différencier deux types « d'emploi », à savoir le travail domestique et le travail marchand. Tous deux sont productifs mais toutefois pas dans le même sens.

Le premier, le travail domestique, est davantage l'apanage des femmes, selon les stéréotypes de genre les femmes sont les « mieux placées » pour les travaux en lien avec le domestique : s'occuper des enfants, de l'entretien de la maison etc... tandis que les hommes eux selon la figure de « Monsieur-gagne-pain » sont les « mieux placés » pour effectuer un emploi rémunérateur. Ainsi les femmes sont au domestique ce que les hommes sont au marché du travail.

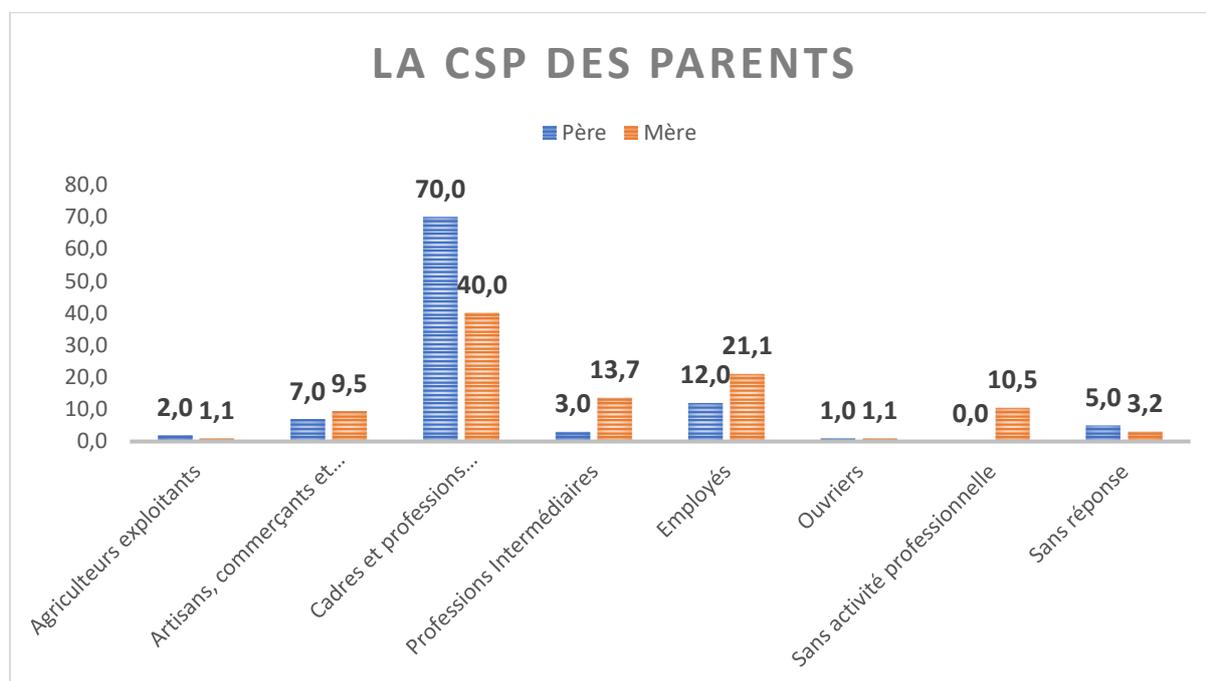
Par cette vision de la femme et de l'homme, il a été, et cela reste tout de même de façon latente dans les esprits, de notoriété publique qu'il était « normal » pour les femmes de s'occuper des enfants et ainsi d'interrompre temporairement ou

définitivement leur carrière professionnelle. Cela est notamment vrai, à notre époque, pour les femmes ayant eu un deuxième enfant. Mais avec les avancées des politiques sociales notamment en matière de prise en charge de l'enfance par la construction de structure de garde comme la crèche etc... (à l'inverse par exemple de l'Allemagne, Sara Brachet, Marie-Thérèse Letablier et Annes Salles, *Devenir parents en France et en Allemagne : normes, valeurs, représentations*, parue en 2010 dans la revue *Politiques sociales et familiales*), la vision de la mère au foyer glisse vers une vision de la femme active articulant vie professionnelle et vie familiale.

De plus avec les congés maternités, parentaux et leurs caractéristiques de temps et de rémunération, ou même lorsqu'il s'agit de calculer la retraite (jusque-là au désavantage des femmes pour des raisons notamment d'espérance de vie mais également de discontinuité de la carrière professionnelle) les femmes sont ainsi incitées à revenir travailler. 5% de la population française (hommes et femmes) se trouve même dans un choix de vie de rester sans enfant pour, entre autre, privilégier sa carrière (néanmoins cela est encore en marge des comportements majoritaires). pour ces arguments je m'appuie sur les articles suivants : Brousse Cécile, *Travail professionnel, tâches domestiques, temps « libre » : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne* parue en 2015 dans la revue *Economie et statistique* ; Govillot Stéphanie, *Après une naissance, un homme sur neuf réduit ou cesse temporairement son activité contre une femme sur deux* parue en 2013 par *Insee Première* ; Debest Charlotte et Mazuy Magali, *Rester sans enfant : un choix de vie à contre-courant* parue en 2014 dans la revue *Population et société*.

Ainsi les femmes, bien que les comportements évoluent, sont tout de même les plus concernées par l'absence d'activité professionnelle. Bien sûr hormis la question de la « mère au foyer » cette situation peut s'expliquée également par un chômage temporaire. Or dans une logique de milieux sociaux supérieurs où les pères ont une très grande propension à être cadres etc... la logique de la mère au foyer semble tout de même plus probante et issue d'un choix volontaire, que celle d'un chômage.

Graphique 9^{ix} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Pour finir sur la présentation de l'entourage familiale, j'ai laissé dans les graphiques concernant la filière au Bac des Parents et leur Catégorie socio-professionnelle, les « *sans réponse* »¹⁰ apparent volontairement pour une question d'honnêteté. Lorsque j'ai réalisé ce questionnaire, je n'avais pas pris en compte la possibilité d'une part que les enquêtés ne sachent pas nécessairement dire quelle est la catégorie socio-professionnelle de leurs parents et/ou d'autre part qu'ils puissent ne pas vouloir y répondre. J'avais donc rendu obligatoire de répondre à toutes les questions, ce qui me coûtât un abandon de certains enquêtés face au questionnaire¹¹. J'ai donc rendu les questions concernant les parents non obligatoires ce qui a créé une catégorie sans réponse.

De plus dans le graphique sur les CSP nous constatons également la présence de parents issus de la catégorie « *Agriculteurs – exploitants* » et « *Ouvrier* ». Cela représente comme nous l'avons abordé l'an passé, la part des élèves issus de milieux

¹⁰ Je les ai filtrés toutefois dans les prochains graphiques afin de les rendre plus lisibles

¹¹ Ce qui explique aussi la variation de l'effectif total des répondants selon les tableaux.

sociaux moins favorisés (capital social, intellectuel, financier). Les fameux 4% énoncés par le Proviseur Adjoint.

Proviseur Adjoint : « *la moitié des parents d'élèves payent l'ISF, euh on a, je ne sais plus peut-être 3 ou 4% ça dépend des années euh de population dite défavorisée, donc ça ne se voit pas, concrètement ça ne se voit pas, voilà, alors quand on écoute certains profs ils sont tous défavorisés, ils ont pas du tout vu nos indicateurs »*

Partie 2 : Revisite des résultats relatifs au Pouvoir des professionnels scolaires au Prisme du Pouvoir lycéen

Après avoir présenté la population d'enquête, je vais maintenant commencer le travail d'analyse comparative avec les résultats obtenus l'an dernier.

Pour rappel, l'orientation lycéenne se réalise en deux temps, tout d'abord il y a le choix de la filière au Bac qui s'organise en classe de seconde, puis il y a l'orientation en terminale. Ces deux orientations n'avaient jusqu'à la réforme Parcoursup' pas les mêmes fonctions pour les professionnels.

Tel que je l'ai expliqué en introduction, lors du choix des études supérieures en terminales, les professionnels du lycée n'avaient pas à impacter sur le choix Post-bac. Leur rôle principal se jouait en classe de seconde où c'est au conseil de classe de décider du passage ou non de l'élève dans son vœu de filière.

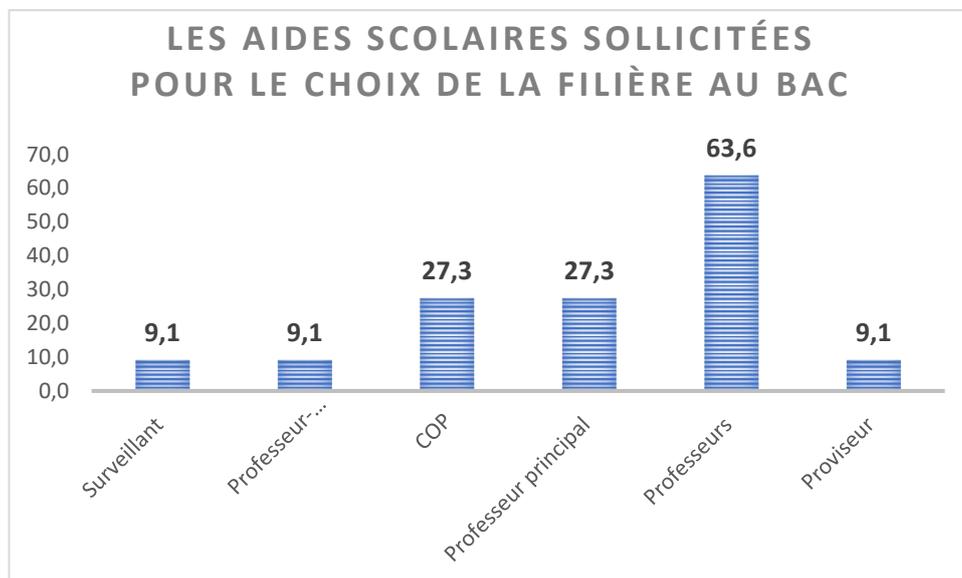
Ainsi il serait normal de retrouver dans les résultats qui vont suivre, que les professionnels scolaires impactes moins dans le choix Post-bac, que dans le choix de filière au Baccalauréat. Et pourtant nous verrons qu'une hiérarchisation des choix effectuée par les anciens élèves démontre un impact plus important des professionnels lors du choix Post-bac que lors du choix de filière au bac.

Il est également à rappeler que les aides des professionnels scolaires vis-à-vis de l'orientation interviennent en priorité pour des élèves dit en « *difficultés* », ce qui peut, entre autre, expliquer certains résultats relatifs aux questions « *pourquoi ou pourquoi pas* », solliciter une aide scolaire.

En premier lieu, revisitons la question des pouvoirs des professionnels scolaires au prisme des réponses des anciens élèves.

A) La sollicitation des aides scolaires

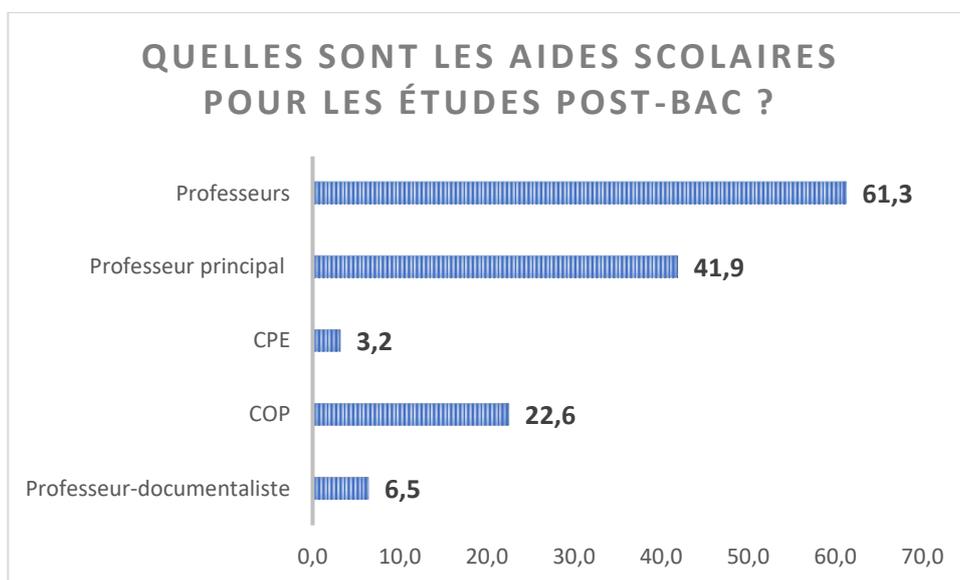
Graphique 10^x :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Question à choix multiples

Graphique 11^{xi} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Question à choix multiples

▪ Les CPE (Conseillers principaux d'éducation)

Ces professionnels scolaires, comme nous l'avons vu ultérieurement, ont à charge l'épanouissement scolaire, voire privé de l'élève. De plus le lycée dans lequel ces derniers évoluent n'étant pas un établissement qu'on pourrait qualifier de « à problème » vis-à-vis par exemple du racket, de la délinquance etc... les Conseillers principaux d'éducation se sont vu attribuer une autre dimension dans leurs prérogatives professionnelles.

Les questions d'ordre d'épanouissement personnel se retrouvent liées à celles de l'orientation par la forte prédominance d'une pression relative à la recherche d'un « dossier de réussite ». Ainsi les CPE ont mis en place deux dispositifs dont nous avons déjà abordé la question dans le mémoire précédent.

D'une part le LAP, ou Livret d'accompagnement personnalisé relatif à l'épanouissement scolaire, à la construction d'un projet d'études, de métier, servant de relai informatif quant à la situation de l'élève entre les différents professionnels

concernés par ce dernier, à savoir généralement, les CPE, le Professeur principal, la Conseillère d'orientation psychologue, voir éventuellement d'autres professeurs.

D'autre part la réunion mi-trimestrelle organisée par les CPE afin de mettre au jour les difficultés d'un élève entre les professionnels de l'équipe pédagogique. Cette réunion ayant pour visée une prise de conscience d'un cas par tous les professionnels concernés mais aussi la répartition de la prise en charge de l'élève. Soit les problématiques le concernant relèvent de l'intervention de la COP, soit du professeur principal, de la CPE etc...

Ainsi par ces fonctions nous nous attendons à ce que les anciens élèves dans leur parcours lycéen aient pu faire appel à ces professionnels dans le cadre de leur recherche sur leur choix de filière en Seconde.

Néanmoins lorsque l'on observe le graphique ci-dessus, nous constatons que parmi les aides scolaires sollicitées dans le cadre du choix de filière au Baccalauréat, les CPE n'y figurent pas. Cela peut tout bonnement s'expliquer par le fait que les CPE interviennent dans une situation bien précise lorsqu'il est question d'orientation en seconde, à savoir lorsque les élèves sont considérés en difficultés. Or il est fort possible que dans l'échantillon de cette enquête les anciens élèves répondants n'étaient pas considérés en difficulté et l'intervention des CPE n'était donc pas nécessaire.

Toutefois lorsque l'on observe le graphique concernant le choix Post-bac, là nous retrouvons une intervention des CPE, même s'il ne s'agit que d'une aide minimalement sollicitée par les anciens élèves (3.2%). Nous expliquerons pourquoi ou pourquoi ne pas, solliciter d'aide scolaire dans la prochaine sous-partie.

- **Les COP (Conseillères d'orientation psychologues)**

Les conseillères d'orientation psychologues, elles, ont pour fonction d'apporter leur aide à la recherche de formation en lien avec les qualités, compétences, et envies des élèves qui viennent à leur rencontre. Elles ont un rôle de conseil, d'aiguillage des vœux d'avenir, mais aussi un rôle d'instructrice quant à l'utilisation de supports d'orientation tel que APB, devenu depuis 2018 ParcoursSup'.

Nous reviendrons sur ce changement de plateforme d'orientation plus tard, nous allons ici interroger le système APB puisque c'est par ce dernier qu'ont été effectuées les orientations Post-bac des anciens élèves enquêtés pour cette étude.

Le rôle d'institutrice consistait à informer les élèves sur le fonctionnement brut d'APB, l'ordre des vœux, les dates d'ouverture et de clôture, le traitement des réponses etc...

Ainsi nous pouvons nous interroger sur la véracité de leur pouvoir en matière de conseil de recherches, de choix, mais aussi de ressenti vis-à-vis du logiciel APB.

Les COP sont-elles sollicitées dans le cadre du choix de filière au Baccalauréat mais aussi en ce qui concerne le choix des études Post-bac ?

Nous avons déjà développé ce point lors de nos premières analyses des pouvoirs professionnels. En résumé celui de conseil de la COP dépend de la sollicitation volontaire de ses compétences par les élèves eux-mêmes. Autrement dit, s'ils ne viennent pas de leur propre chef, elle n'a pas de pouvoir. De plus son pouvoir se voit également limité par la question de son temps de présence dans l'établissement.

Les COP de manière générale ne travaillent pas dans un seul établissement, elles partagent leur temps entre 2 voire 3 établissements mais aussi dans un temps de présence au CIO. La consulter n'est pas nécessairement chose aisée pour les élèves qui ont eux aussi un emploi du temps très chargé (entre les différentes options de langues, les cours principaux etc...).

Comment les anciens élèves perçoivent-ils APB suite à son utilisation postérieure à l'intervention instructive de la COP le concernant ?

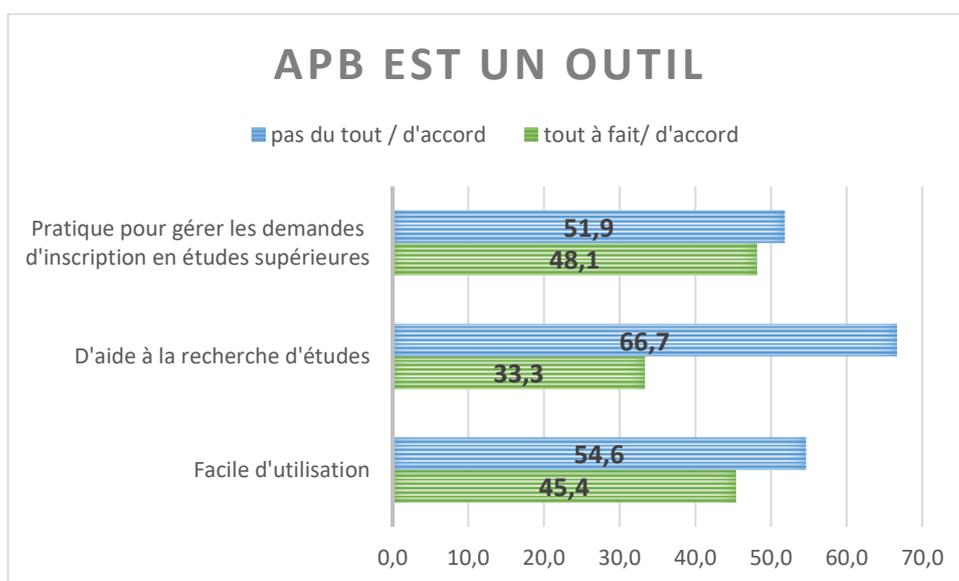
En étudiant le graphique des aides scolaires lors du choix du Bac, les COP se trouvent être en deuxième position (27.3%), *exæquo* avec le professeur principal, derrière les professeurs. De même lors du choix Post-bac elles font partie des acteurs sollicités, bien qu'en bien moins bonne position dans le classement des aides scolaires post-bac puisqu'elles se situent à la 4^{ème} place.

Ce qui vient confirmer leur pouvoir de conseil, bien que moindre, que nous avons rappelé plus haut dans ce paragraphe.

En dehors de ce pouvoir de conseil, nous avons aussi parler de son pouvoir d'instruction des lycéens vis-à-vis d'APB. Or, lorsque nous observons le graphique

concernant l'avis des anciens élèves sur cette plateforme, voici ce que nous obtenons : à 54.6% les anciens élèves n'estiment pas APB comme un outil facile d'utilisation bien que dans les faits les COP passent obligatoirement dans chaque classe de Terminale afin d'instruire ces derniers des manipulations, spécificités renouvelées chaque année etc... de la plateforme d'admission post-bac.

Graphique 12^{xii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Question à choix multiples

On peut supposer que les anciens élèves n'étaient pas très à l'écoute de la professionnelle lors de la formation ou encore que la professionnelle n'ait pas su faire passer l'information. Toujours est-il que par ce graphique nous pouvons noter une remise en cause de son pouvoir d'instruction relatif au système APB par les anciens élèves. La pratique de gestion des demandes d'inscription ne relevant pas de cette professionnelle mais d'un traitement informatique nous ne pouvons émettre de théorie sur la remise en cause du pouvoir de la COP.

▪ Le Proviseur et le Proviseur Adjoint

Voilà deux figures qui par leur fonction de direction de l'établissement se retrouvent quelque peu éloignés du terrain et de l'orientation, à proprement parler, réalisée par l'équipe pédagogique. Leurs prérogatives sont principales regroupées autour de la question de la gestion de l'établissement. Une gestion interne relative à la création des emplois du temps des classes, des professeurs, la gestion des relations entre les professionnels, être à leur écoute sur des questions soit d'ordre professionnels soit personnels, de budget, de collaboration, de programmes d'échanges etc... ainsi qu'une gestion externe relative aux relations internationales par exemple avec des Lycées en Chine, en Allemagne, et ou en Angleterre. Ce lycée étant un lycée ouvert à l'international dans lesquelles sont enseignées plusieurs langues (de nombreux élèves se trouvent être anglophones, germanophones).

Dès lors la gestion de l'orientation quotidienne, à savoir la recherche d'études supérieures ou encore la décision quant au choix de filière en Seconde, ne dépend pas véritablement de ces professionnels. Ces derniers peuvent toutefois trancher en dernière instance, lors des conseils de classe en seconde (uniquement), si l'équipe pédagogique se voit être trop dur sur un cas ou si une décision n'arrive pas être prise, ou encore lors d'une contestation par l'élève et sa famille vis-à-vis du choix fait en conseil.

Ainsi il ne semble pas étonnant que peut d'anciens élèves rapportent avoir sollicité leurs aides lors du choix de filière au Baccalauréat en seconde (0% pour le Proviseur Adjoint, 9.1 % pour le Proviseur).

Les quelques cas possibles d'intervention sur l'orientation quotidienne pourraient être relatifs, comme me l'avait rapporté le proviseur adjoint, à des élèves dans des cas particuliers, comme par exemple étant sportifs professionnels etc..., ou des cas où ils se sentent concernés. Ou encore comme me l'énonçait le proviseur, lors de la mise en place d'interventions d'anciens élèves, de forums, création de réseau des anciens etc...

Pour le cas de la sollicitation de ces aides lors du choix Post-bac, il n'est pas étonnant non plus qu'elles n'y figurent pas puisque le lycée, jusqu'à la réforme de 2018, n'avait aucun impact concernant ce choix dans ses fonctions.

Nous ne pouvons donc pas remettre en cause les pouvoirs propres à la Direction dans l'orientation, mais ces pouvoirs ne sont pas en lien direct avec la sollicitation d'aides scolaires des anciens élèves. Ce ne sont pas eux que l'on vient chercher en premier pour savoir ce que l'on doit faire.

- **Les professeurs documentalistes et les surveillants**

Ces professionnels sont ceux que l'on mettrait en théorie le plus en marge de l'orientation lycéenne, cependant comme nous l'avons analysé l'année dernière, ils ont un certain pouvoir sur elle.

Les professeurs documentalistes ont à charge d'aider à l'apprentissage de la recherche, mais aussi d'organiser, de mettre à disposition un espace dédié à l'orientation. Espace qui, par ailleurs, dans les faits n'est pas véritablement utilisé par les lycéens dans son objectif premier, mais plutôt dans celui d'offrir un espace de travail supplémentaire.

Les surveillants quant à eux, selon leur implication personnelle dans leur travail, pouvaient faire office de « *figure conseil* » auprès des élèves. Pour certains, apaiser les tensions vécues par l'élève dans ses relations avec sa famille vis-à-vis de son orientation, du choix du Baccalauréat (intervention qu'auprès de l'élève et non dans une discussion avec la famille), fait partie de leur fonction.

Lorsque nous regardons les sollicitations d'aides scolaires, relatives au choix de filières au Baccalauréat et au choix des études supérieures, nous constatons que les surveillants ont un impact au même titre et même degré que les professeurs-documentalistes bien qu'ils se trouvent en dernière position du classement des aides scolaires lors du choix de la filière au Baccalauréat (9.1%). Place qu'ils partagent avec le Proviseur.

Ces professionnels ne sont pas des figures directes de l'orientation, leur sollicitation est bien moins évidente que pour les autres professionnels, mais ils existent pourtant.

Lors du choix de la filière Post-bac on constate que la figure du surveillant disparaît parmi les aides scolaires, cependant celle des professeurs documentalistes est légèrement supérieure à celle des CPE.

Nous pourrions formuler l'hypothèse suivante : la figure du surveillant peut être une figure apaisante plus proche des élèves, moins professionnelle, à laquelle on fait appel de manière moins formelle et propre à un moment de la vie des lycéens où ils sont un peu moins matures (pas encore sorti de l'enfance), ce qui expliquerait pourquoi ils ne sont plus présents lors du choix Post-bac.

Pour le cas des professeurs-documentalistes, leur intervention lors du choix Post-bac pourrait s'expliquer par le besoin des élèves de solliciter leur savoir face à la recherche d'informations sur internet, dans les magazines etc... les élèves recherchent un savoir plus professionnel lors de ce choix.

- **Les professeurs et les professeurs principaux**

Pour le cas des professeurs principaux j'avais conclu, suite aux entretiens, que ces derniers détenaient un pouvoir d'information.

Ce pouvoir s'appliquait dans trois domaines : celui de posséder l'information relative à l'élève grâce à la circulation en début d'année scolaires d'une fiche réalisée par l'élève relatant ses informations personnelles nom, prénom, professions parentales, vœu de filière au Baccalauréat, projet d'études supérieures, voire de métier etc...

Ces informations, il peut les communiquer lors des réunion mi-trimestrielles organisées par les CPE dans le cas où un élève pourrait s'avérer être en difficulté selon les dires des professionnels, ou lors des conseils de classes.

Il détient aussi l'information relative aux événements organisés dans l'établissement tels que les Forums des métiers, des formations etc... c'est à eux que revient la charge d'informer les élèves quant à ces événements et de les y préparer.

De plus ils détiennent un pouvoir d'information en ce qu'ils sont la « *plateforme d'aiguillage* » entre les autres professionnels de l'équipe pédagogique et les familles. Comme indiqué lors des entretiens qualitatifs ils sont, en théorie le premier contact lors de questionnement des familles, ils vont orienter ces dernières vers tel ou tel professionnel, si eux-mêmes s'estiment ne pas être les plus aptes à répondre à leurs questions (bien que j'ai pu constater que le passage par le professeur principal n'est

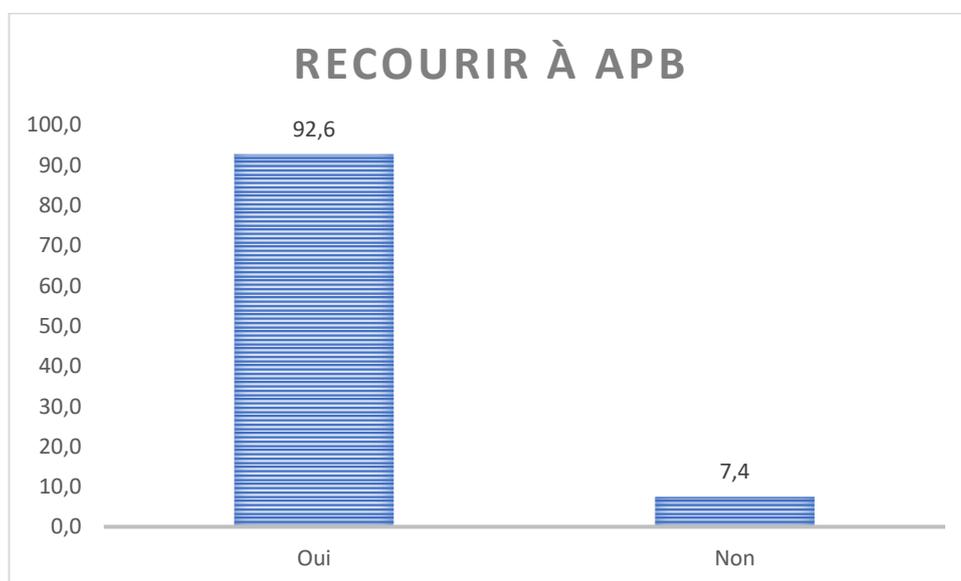
pas toujours de mise, les familles contactent souvent celui ou celle qu'ils jugent en mesure de leur répondre sans passer par des paliers). Ils sont également le premier contact lors de litiges entre un professionnel scolaire majoritairement entre un professeur, puisqu'il est « son supérieur hiérarchique » (entre guillemet car il s'agit davantage d'un travail d'équipe entre les membres de l'équipe pédagogique que d'une question de « supérieur à... ») par exemple celui d'une contestation de note.

Ils ont aussi à charge de mettre en place des modules d'instruction à APB avec les COP ainsi que de veiller à la bonne inscription des élèves dans la procédure APB.

Or, concernant le cas de l'inscription à APB, on constate que, comme me l'avait stipulé une de mes enquêtés l'année dernière, des « irréductibles » persistent à ne pas passer par la procédure APB.

Ceci peut s'expliquer comme les anciens élèves l'indiquent par : « des études à l'étranger » pour lesquelles APB n'est pas compétent en matière d'inscription ; « des demandes spontanées »^{xiii}.

Graphique 13^{xiv} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Qu'en est-il dès lors de ces trois cas de figure ? Que se passe-t-il lors d'une contestation de note, lors d'un forum ou lors de l'inscription APB?

Lors d'une contestation de note le conflit se règle généralement directement avec le professeur concerné. Cependant si ce n'est pas le cas on fait appel au professeur principal. Son pouvoir de premier contact est ainsi confirmé. Sur les 16 anciens élèves ayant contesté une note, 1 n'ayant pas obtenu gain de cause avec son professeur à fait appel à son professeur principal.

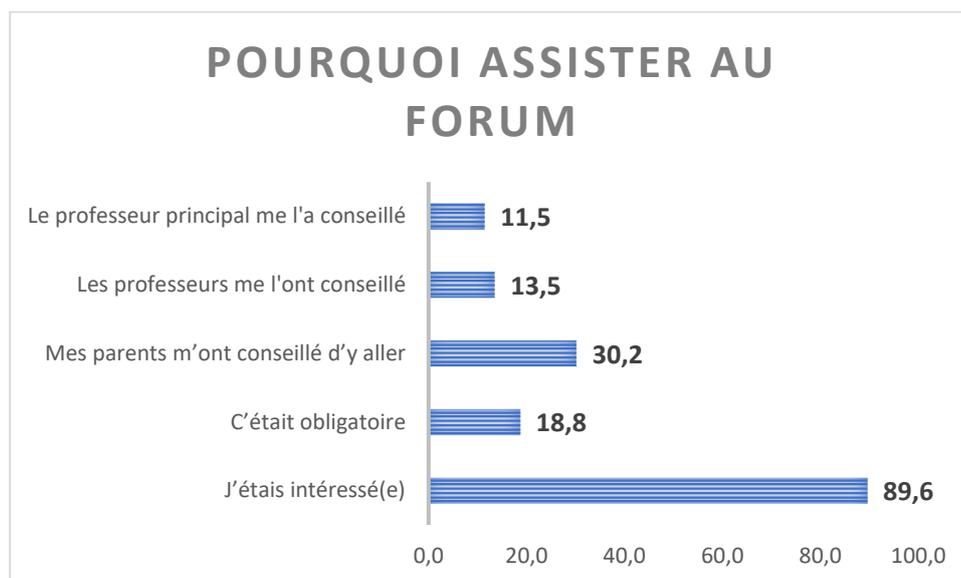
Tableau 1 :

Contester une note	
	Fréquence
Elève ayant obtenu gain de cause, conflit réglé avec le professeur concerné	16
Elève n'ayant pas obtenu gain de cause, intervention du professeur principal	1
Intervention de la Direction	0

(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en effectifs)

Pour la cas des forums, nous constatons que, d'une part, le professeur principal (mais aussi les professeurs) a effectivement un impacte quand à la présence ou non de l'élève à un forum : « *Le professeur principal me l'a conseillé* » ; d'autre part, lorsque l'on questionne le ressenti des anciens élèves sur les forums auxquels ils se sont rendus, on constate que les professeurs principaux ont bien informé ces derniers sur les forums, toutefois ces dits forums n'ont pas été préparés en amont avec le professeur principal.

Graphique 14^{xv} :

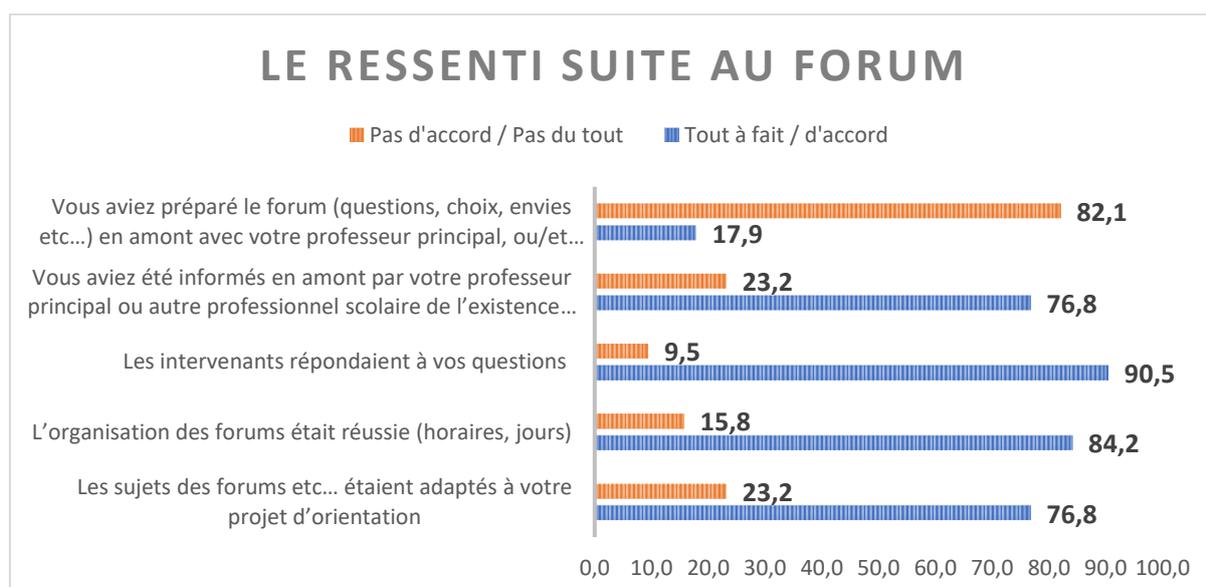


(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Question choix multiples

76.8% des anciens élèves estiment avoir été informé du forum en amont tandis que 82.1 % des anciens élèves estiment ne pas avoir préparé le forum avant qu'il n'ait lieu.

Graphique 15^{xvi} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

La préparation des forums devrait faire partie des prérogatives des professeurs principaux dans le sens où cela pourrait inciter les élèves d'une part à s'y rendre, mais également à préparer les questions relatives à leur projet d'orientation, facilitant au mieux les rencontres avec les professionnels, les étudiants etc...

Le professeur principal est également celui que l'on supposera être le plus consulté lorsque l'on doute vis-à-vis de son orientation, ou que l'on souhaiterait avoir des informations, puisqu'il est le « *contact privilégié* », celui qui connaît le mieux les élèves personnellement, qui les voit le plus.

Or cette primauté supposée du professeur principal semble, dans les résultats de mon enquête quantitative, être mise au placard au profit d'une sollicitation supérieure des autres professeurs.

Lorsque l'on observe le graphique relatif au choix Post-Bac ou au choix de filière au Baccalauréat nous constatons que le professeur principal est toujours en seconde position du classement des aides scolaires. La première position, dans les deux situations, revient toujours aux professeurs.

Dans la situation du choix de filière au Baccalauréat, les Professeurs principaux sont sollicités à 27.3 % (tout comme les COP) tandis que les Professeurs eux sont sollicités pour la grande majorité à 63.6%.

Dans la situation du choix Post-bac, les professeurs sont sollicités à 61.3 % tandis que les Professeurs principaux le sont à 41.9 %.

Cela peut tout bonnement s'expliquer par le fait suivant :

Lors du choix de filière au Baccalauréat ou des études Post-bac, les anciens élèves se sont dirigés vers les figures qu'ils jugeaient plus aptes à répondre à leur question.

En seconde, puisqu'il s'agit d'une classe générale (sans filières) les Professeurs principaux sont choisis non pour la matière qu'ils exercent mais soit parce qu'ils en ont fait la demande soit parce que la Direction les a jugés aptes à intégrer cette fonction.

En classe de Première et de Terminale, on choisit un professeur principal dont la matière sera en lien avec la filière du Bac. Par exemple dans une classe Scientifique on va privilégier un professeur principal dont la matière sera scientifique :

Mathématique, Science physique etc... à l'inverse, en Classe Littéraire, on choisira un professeur principal dont la matière sera une Langue ou le Français-littérature.

Mais dans les deux cas le professeur principal n'est pas nécessairement la figure la plus apte à répondre aux interrogations de l'élève, si ce dernier veut suivre un baccalauréat scientifique mais que son professeur principal en seconde est un professeur de langue, il est normal que l'élève se tourne vers l'un de ses professeurs dont la matière correspond au choix de filière, de même pour le choix Post-bac.

Nous constatons que des aides scolaires sont consultés et d'autres non lors des deux grandes phases de l'orientation lycéenne, mais alors pourquoi le sont-elles ou ne le sont-elles pas ?

B) Pourquoi solliciter ou pourquoi ne pas solliciter ?

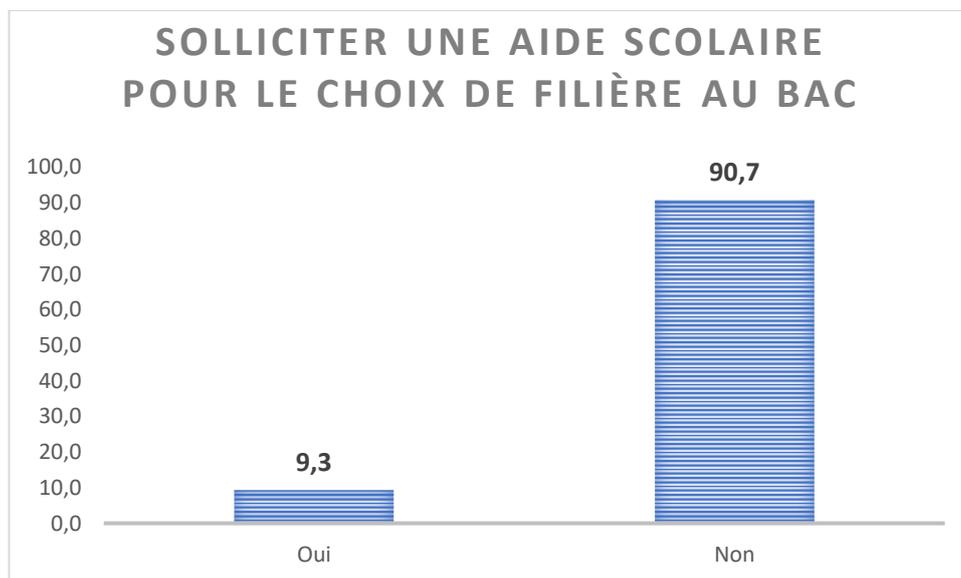
▪ La volonté de l'élève, son Pouvoir

En conclusion de mon premier mémoire était ressortie l'hypothèse que l'élève et sa famille constitueraient une sorte de contre-pouvoir face aux professionnels scolaires, en matière d'orientation.

Dans la sous-partie précédente nous avons constaté que les anciens élèves choisissent de solliciter certains professionnels scolaires et pas d'autres, démontrant ainsi leur pouvoir en matière d'orientation.

Les répondants, en grande majorité n'ont pas eu recours à des aides scolaires dans le choix de leur filière au Baccalauréat, seuls 9.3% d'entre eux ont fait appel aux professionnels scolaires.

Graphique 16^{xvii} :



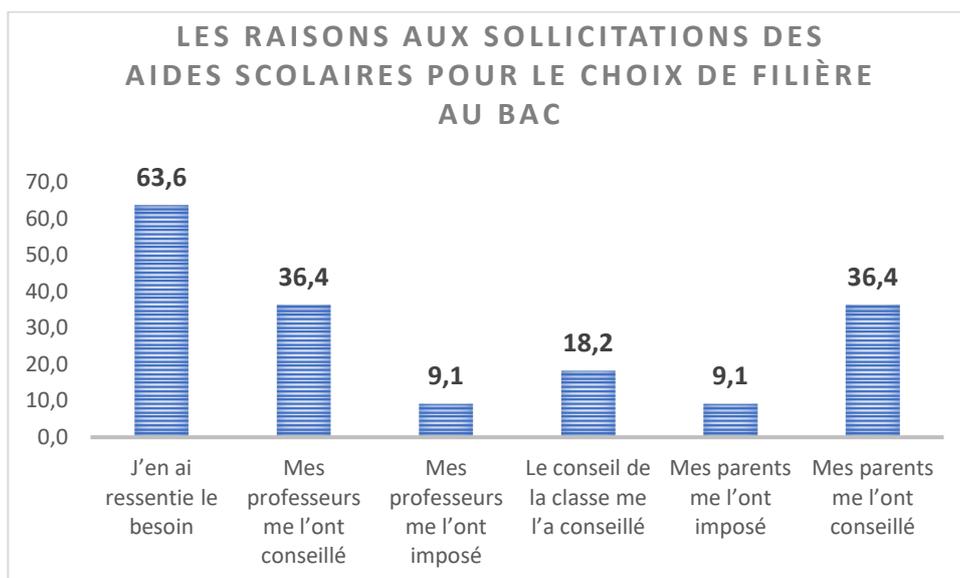
(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Ainsi solliciter ou non un professionnel dépend de la volonté de l'élève, tout du moins lorsque ce dernier ne se trouve pas être catégorisé comme en difficulté par l'équipe pédagogique auquel cas il pourrait se voir imposer la consultation d'un professionnel, ce que j'ai notamment pu constater lors des Conseils de classe de l'an passé.

Chose que nous confirme les professionnels dans leur discours comme par exemple pour la Conseillère d'orientation psychologue insistant sur le fait que les élèves doivent venir la voir par eux-mêmes.

De plus en observant le graphique relatif aux raisons de solliciter une aide scolaire, la raison maîtresse expliquant cette sollicitation est « j'en ai ressenti le besoin » à 63.6%. A l'inverse dans le cas de non sollicitation les anciens élèves affirment ne pas en avoir ressenti le besoin.

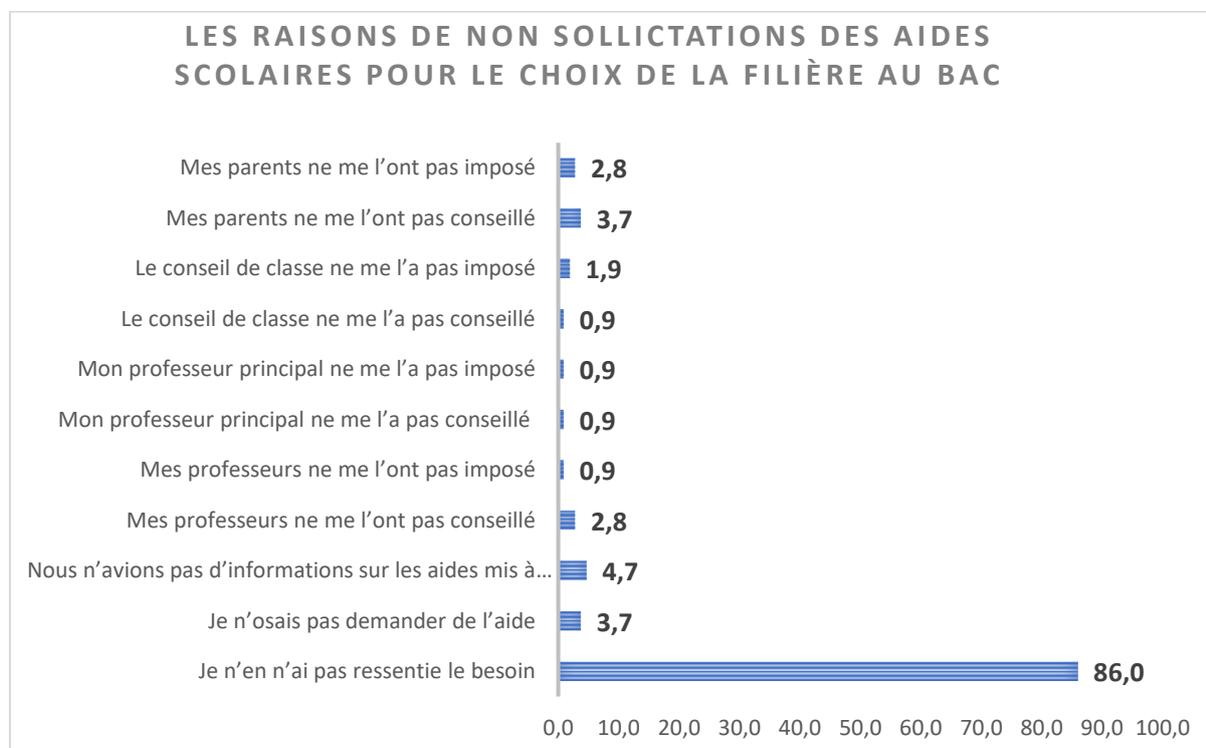
Graphique 17^{xviii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Question à choix multiples

Graphique 18^{xix} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Question à choix multiples

Vient en seconde position la sollicitation selon les conseils des professeurs (le professeur principal ne faisant pas partie des raisons) soit ceux des parents à égalités (36.4%). L'on peut donc supposer une influence semblable sur l'élève de la part des professionnels scolaires et des parents lorsqu'il s'agit de chercher de l'aide à l'orientation (et non en matière de choix d'orientation).

Face à ces derniers résultats nous pourrions reprendre l'hypothèse de la reconnaissance d'une autorité des professionnels scolaires et une autorité parentale chez les anciens élèves.

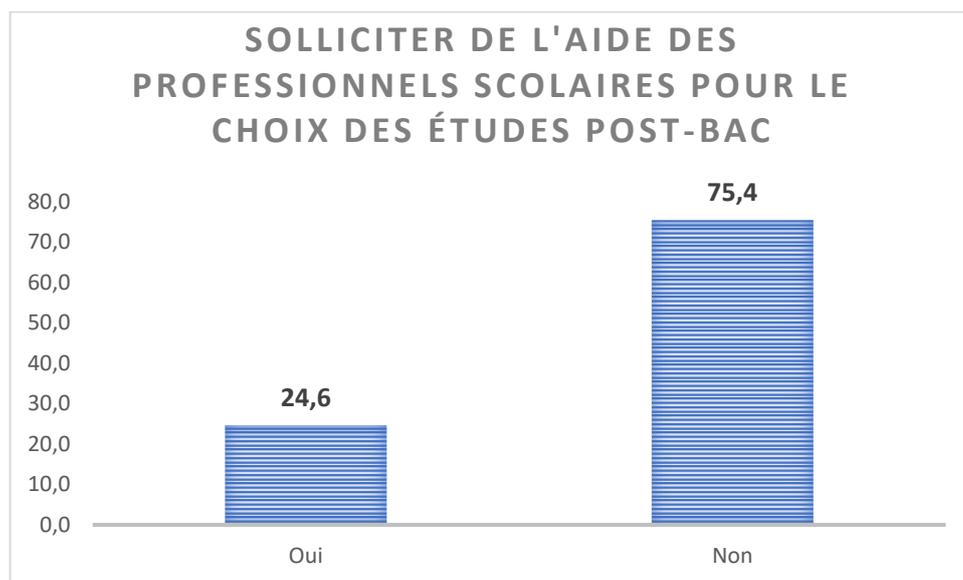
De même avec la présence des résultats suivant : « *mes professeurs me l'ont imposé* », « *mes parents me l'ont imposé* », cela suggère l'existence effective de Pouvoir chez ces deux figures.

Comme je le disais plus en amont, la sollicitation imposée d'aide en ce qui concernent l'orientation s'applique lorsqu'un élève est considéré en difficulté. Dès lors il n'est pas surprenant de retrouver ces raisons parmi les réponses des enquêtés. Mais elles restent tout de même en bas du classement.

Dans ce cas « *imposé* », l'élève ne fait pas figure de contre-pouvoir face aux professionnels scolaires, en revanche la famille oui, mais nous y reviendrons dans la prochaine partie de ce mémoire.

En ce qui concerne la sollicitation d'aides scolaires pour le choix Post-bac, d'une part, au travers du graphique suivant nous constatons que les anciens élèves ayant fait appel à une aide scolaire lors de ce choix sont bien plus nombreux que lors du choix de filière au Baccalauréat. Soit 24.6 % pour le choix Post-bac contre 9.3 % pour le choix de filière.

Graphique 19^{xx} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

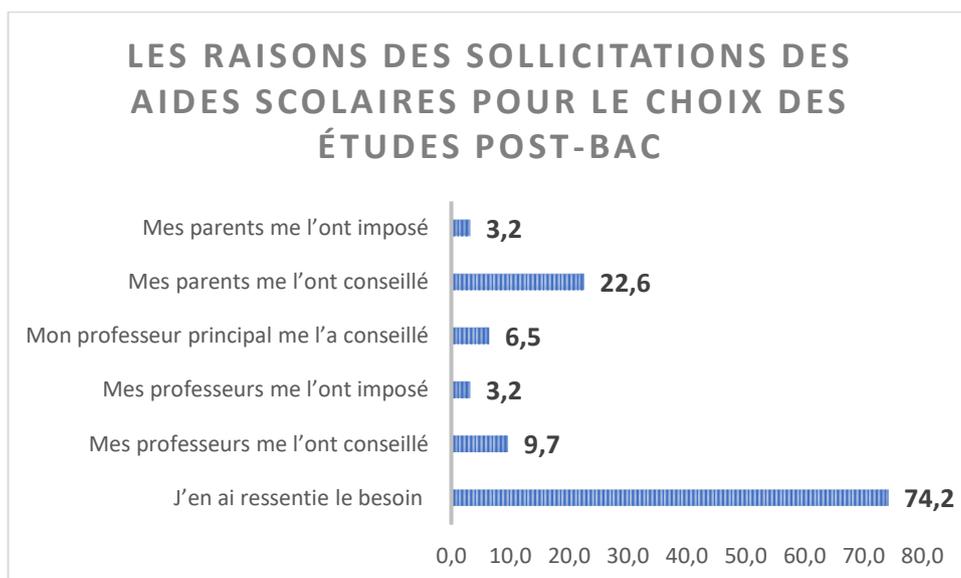
Nous pourrions expliquer ce phénomène par la montée d'un besoin de compétences professionnels plus accru lors du choix des études supérieures. A l'entrée en seconde, l'on peut qualifier les élèves « d'enfants », ils viennent de sortir du collège, se projeter dans le futur n'est pas encore une idée claire pour eux, cela ne fait pas partie de leurs grandes priorités. Cependant en Terminale, ils ont mûri et on fait mûrir leur projet d'avenir, de plus ils vont après le Baccalauréat entrer dans un autre univers, celui des études supérieures, il convient dès lors de se poser des questions sur où aller ? que choisir ? quelles écoles ? etc...

Par ce gain de maturité supposé, ils sont aussi moins timides, ils osent davantage questionner les professionnels, aller à leur rencontre.

En Terminale, il y a, semble-t-il, un besoin plus conséquent de connaissances professionnelles en matière d'orientation en étude supérieure, pour ne pas se perdre dans les méandres d'internet peut-être, mais aussi, je pense, selon le stress provoqué lors de la période de formulation des vœux qui était imposée par APB. Il faut se renseigner pour ne pas faire d'erreur (formulation des vœux, classement de ces derniers etc...) et aller vite (délais limités par la plateforme d'admission Post-bac), passer par la connaissance professionnelle est une solution.

Là encore, « *en ressentir le besoin* » est la raison principale à la sollicitation d'aides scolaires lors du choix Post-bac. Toutefois l'influence égalitaire des parents et des professionnels scolaires que l'on dénotait lors du choix de filière au Bac glisse en faveur de l'autorité parentale en Terminale.

Graphique 20^{xxi} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Question à choix multiples

En effet 22.6 % des anciens élèves déclarent avoir eu recours aux aides scolaires après avoir été conseillés par leurs parents de faire cette démarche, contre 9.7 % à la suite des conseils de leurs professeurs. Comme pour le choix de la filière au Bac, nous reviendrons sur l'influence parentale dans la partie suivante du mémoire.

Néanmoins « *conseils* » restent un choix pour l'élève ce qui lui laisse son pouvoir de décision quant à solliciter une aide ou non et démontrer par là-même la présence d'Autorité chez ceux qui le conseillent.

Contrairement au choix de filière au Baccalauréat, nous retrouvons parmi les raisons à solliciter, lors du choix Post-bac, la présence du professeur principal en tant que figure conseil qui se positionne en 4^{ème} position des raisons aux sollicitations.

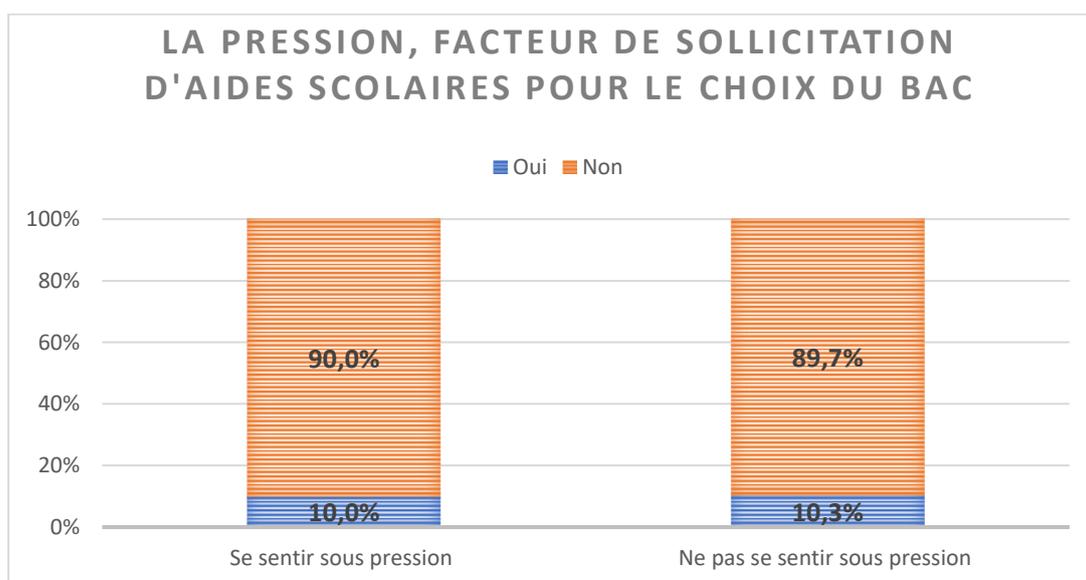
L'hypothèse de cette présence serait potentiellement en rapport avec sa fonction face à APB. Le professeur principal est en charge de s'assurer que ses élèves s'inscrivent sur la plateforme d'admission post-bac, il est le contact premier, sur le terrain, avant la COP (puisque l'intervention de cette professionnelle est ponctuelle lors de séances d'instruction ou régie par des rendez-vous) en matière d'APB. Le professeur principal peut, s'il n'a pas toutes les réponses aiguiller et conseiller la sollicitation d'aides autres que lui.

Se voir imposer de consulter une aide scolaire semble, a *contrario* du choix de filière au Baccalauréat, est une raison moins forte, peut-être due au fait de la maturité plus importante de l'élève en classe de Terminale. On le considère comme davantage responsable de lui-même et plus apte à prendre des décisions concernant son avenir ?

Mais n'y aurait-il d'autres raisons poussant un élève à solliciter une aide scolaire ? la pression ressentie vis-à-vis de la note par exemple ?

Lors du choix de la filière au Baccalauréat nous constatons que la pression vis-à-vis de la note n'est pas un leitmotiv à solliciter une aide. Les anciens élèves s'estimant sous pression vis-à-vis de la note au Lycée ont autant tendance que ceux ne s'estimant pas sous pression à solliciter ou non une aide scolaire (10%).

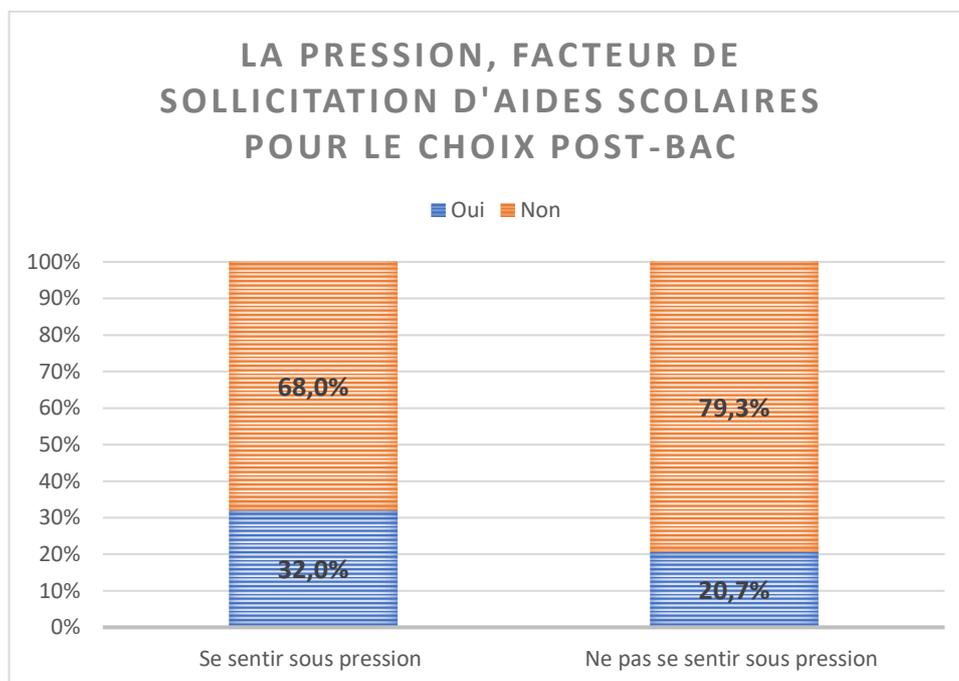
Graphique 21^{xxii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018; en %)

Tandis que lorsqu'on observe les résultats relatifs aux sollicitations d'aide scolaire pour le choix Post-bac au prisme de la pression exercée par la note, nous constatons que les anciens élèves s'estimant sous pression ont eu davantage tendance à solliciter une aide scolaire que ceux ne se sentant pas sous pression (32 % contre 21 %).

Graphique 22^{xxiii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

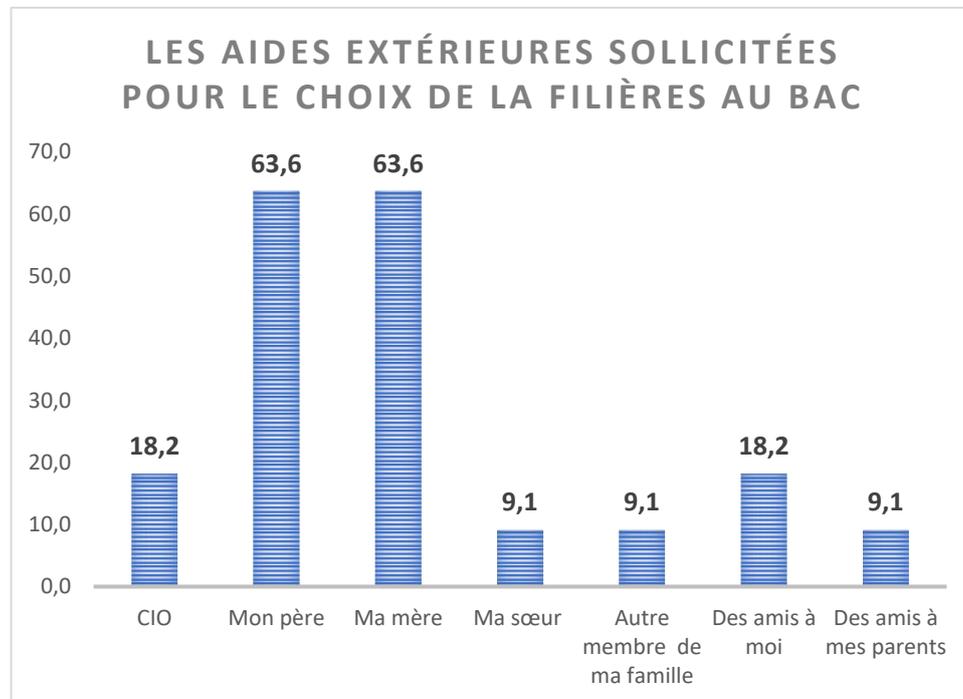
D'une part, cela peut suggérer une importance plus grande donnée au choix des études post-bac et, d'autre part, que la pression exercée par la note est suffisante lors de ce choix pour conduire l'élève à solliciter de l'aide. Mais nous reviendrons sur l'influence exercée par la note dans la troisième partie de ce mémoire, en lien avec l'influence parentale et professorale.

En dehors de la volonté personnelle des anciens élèves dans la sollicitation d'aides scolaires, n'y aurait-il pas d'autres réponses possibles au fait de solliciter ou non ces dernières ?

▪ Les aides extérieures comme concurrence ?

Tout d'abord quelles sont les aides extérieures sollicitées lors du choix de filière au Baccalauréat et lors du choix d'études Post-bac ?

Graphique 23 ^{xxiv}:



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Question à choix multiples

Comme nous le montre le graphique ci-dessus les principales aides extérieures lors du choix de filière au Baccalauréat sont le Père et la Mère mais nous n'allons pas détailler cet élément ici, nous y reviendrons.

Ensuite viennent à égalité les figures du CIO (Centre d'information et d'orientation) ainsi que les amis de l'élève. Le CIO, à l'inverse des Conseillères d'orientation psychologues du Lycée, a à son avantage des horaires et jours d'ouvertures plus en adéquation avec les contraintes scolaires ou personnelles des élèves. Aller consulter leurs conseillères est ainsi plus aisé.

Enfin la figure de la sœur, d'amis des parents et d'autres membres de la famille s'ajoutent en tant qu'aides extérieures mais ceux de manière discrète.

Tandis que lorsque l'on observe les aides extérieures lors du choix d'étude Post-Bac des tendances semblent s'amplifier. Le père (43.5 %) et la mère (47.8 %) restent les figures principales employées, ainsi que le CIO bien que celui-ci ne soit qu'en deuxième position.

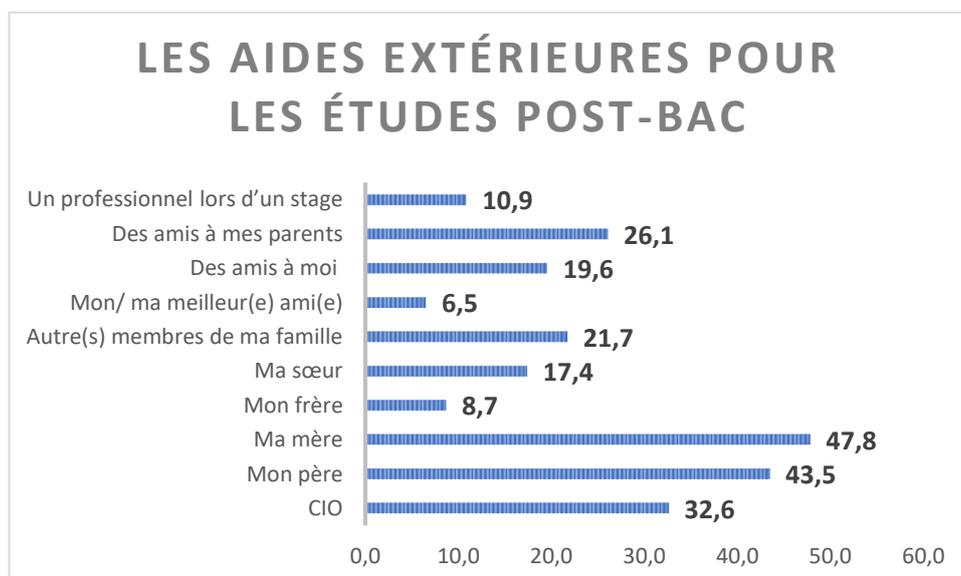
Puis s'imposent les autres membres de la famille (21.7 %), les amis des parents (26.1 %) et les amis de l'élève (19.6 %).

La sœur devient aussi une figure plus importante en tant qu'aide extérieure (17.4%). Le frère entre en jeu mais moins que la sœur.

Les professionnels lors d'un stage (10.9%) ainsi que la/le meilleur(e) ami(e) (6.5 %) sont des aides extérieures mais moins sollicités que les autres (de même que le frère à 8.7 %).

Ainsi le cercle d'aides extérieures s'élargie, mais également amplifie l'influence de certains. Les groupes des pairs familiaux, amicaux et professionnels (stage) accroissent leur influence lors du choix Post-bac, pouvant être dû comme nous l'avons vu antérieurement à une volonté d'élargir les avis, la recherche de connaissances expérientielles (frère, sœur, professionnels de stage etc...).

Graphique 24^{xxv} :

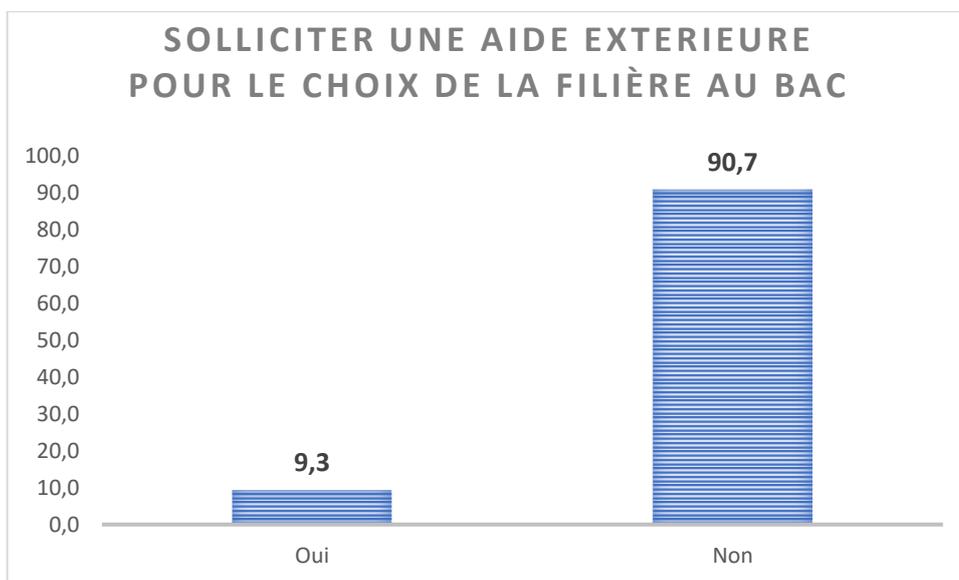


(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Question à choix multiples

Lors du choix de la filière au Baccalauréat en Seconde, le graphique nous montre que seulement 9.3 % des anciens élèves ont sollicités une aide extérieure contre 90.7 % qui n'en n'ont pas sollicité.

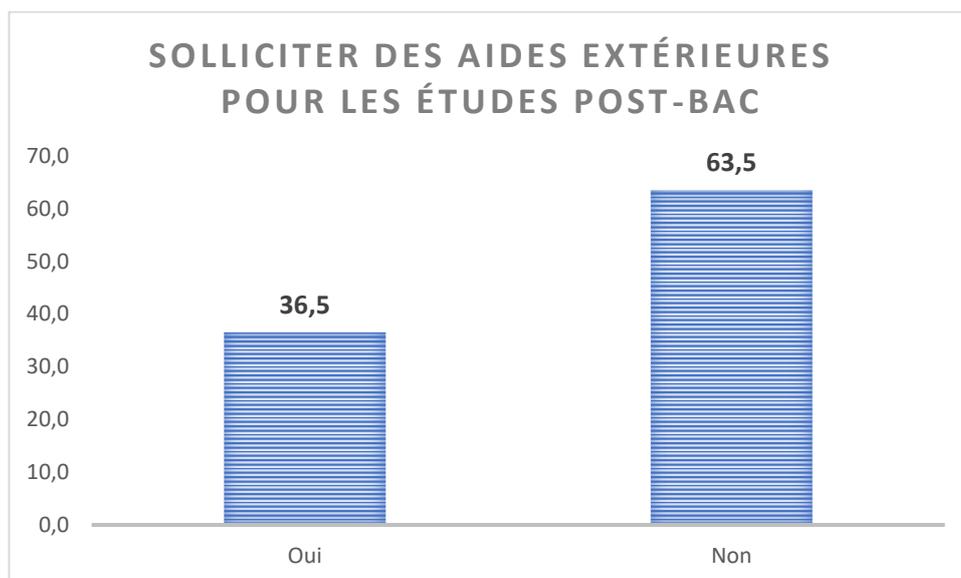
Graphique 25^{xxvi} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Toutefois lors du choix Post-bac, l'on constate, tout comme pour les aides scolaires, que la part de ceux sollicitant une aide extérieure augmente fortement (même si elle n'est pas majoritaire), 36.5 % des anciens élèves ont fait appel à une aide extérieure contre 63.5%.

Graphique 26^{xxvii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Cela, comme nous l'avons vu précédemment démontre que l'intérêt pour la connaissance professionnelle est bien plus important lors du choix post-bac que lors du choix de filière au baccalauréat. Les élèves se sentent peut-être bien plus concernés par les questions d'orientation dans la perspective d'un avenir et sont peut-être aussi davantage perçus comme responsables d'eux-mêmes et capables d'agir.

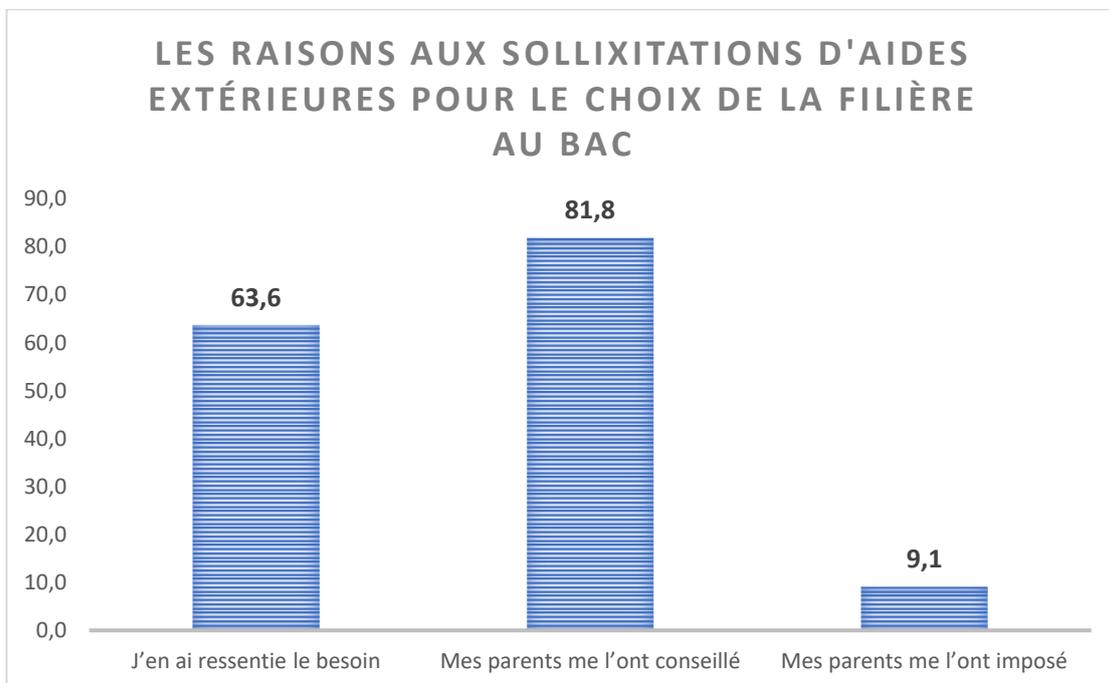
Ce résultat peut aussi être interprété dans une autre perspective. La proportion des anciens élèves ayant sollicité une aide extérieure dans le cadre du choix Post-bac est bien plus conséquente que celle des anciens élèves ayant sollicité une aide scolaire pour ce même choix. Soit 36.5 % contre 24.6 %.

Dès lors voici l'hypothèse que je suggère : les aides extérieures lors du choix Post-bac se constitueraient en figure concurrente face aux aides scolaires, venant ainsi expliquer par exemple pourquoi l'on ne sollicite pas nécessairement ces dernières.

Parmi les raisons aux sollicitations d'aides extérieures, la réponse « j'en ai ressenti le besoin » se classe en haut de la hiérarchie lors du choix Post-bac tandis qu'elle n'est que deuxième (63.6 %) lors du choix de filière au Baccalauréat où elle est détrônée par « mes parents me l'ont conseillé » (81.8 %). L'hypothèse selon laquelle l'élève est

davantage responsable de lui-même en Terminale qu'en seconde se confirme, semble-t-il, dans ces résultats.

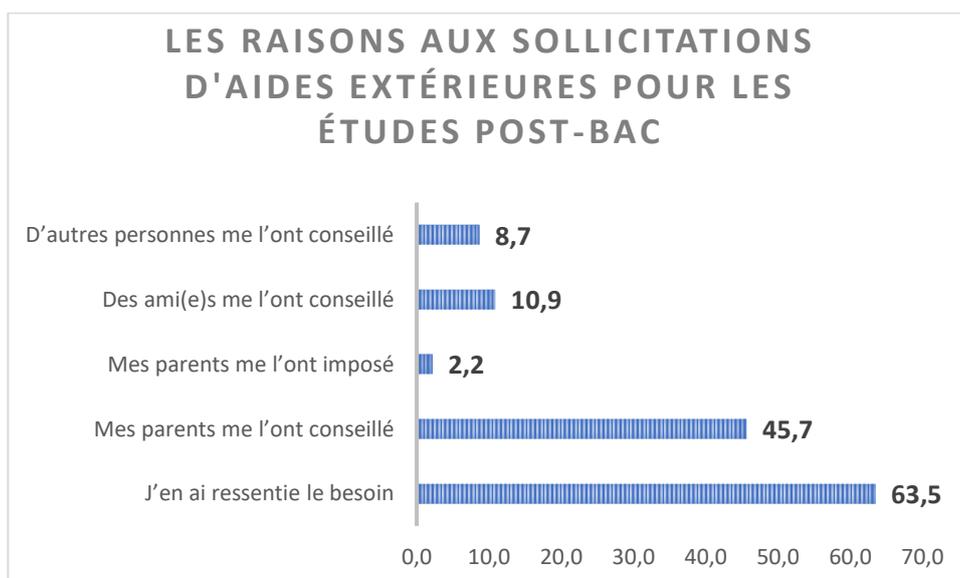
Graphique 27^{xxviii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves ; en %)

Question à choix multiples

Graphique 28^{xxix} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Question à choix multiples

Cela suggère également que les parents ont peut-être aussi davantage confiance en une expertise professionnelle extérieure au Lycée, ou ont besoin de diversifier les avis (ce qui est le cas par exemple d'un ancien élève lors de son choix Post-bac qui a sollicité une aide extérieure pour varier les avis).

De plus lors du choix Post-bac d'autres influences viennent s'ajouter comme par exemple celle des ami(e)s (10.9 %) ou d'autres personnes de l'entourage (8.7 %). Alors que lors du choix de filière au Baccalauréat, ces figures ne sont pas présentes.

Cela signifie que le cercle des influences s'élargie, on cherche peut-être un appui des pairs, on accorde davantage d'importance aux avis divers, ou tout simplement on les entend davantage puisque l'orientation devient un sujet d'intérêt avec l'âge.

Pour finir l'on constate tout de même la persistance dans les deux phases de l'orientation lycéenne, l'existence d'une sollicitation d'aides extérieures imposées par la famille. Bien que comme pour les autres cas « *imposés* » que nous avons vu précédemment cela ne soit relaté que par un seul ancien élève, cette persistance peut avoir son importance (si l'on avait eu davantage de répondants pour l'enquête peut-être aurions nous eu le dessein d'une tendance) mais nous en discuterons plus tard.

L'ombre d'une concurrence ne semble pas dénuée de sens au regard des résultats que nous venons d'interpréter.

Pour le cas des sollicitations d'aides extérieures, comme nous avons pu le constater pour les aides scolaires, la pression peut conduire les élèves à rechercher de l'aide.

Cette influence doit tout de même être nuancée selon le stade de l'orientation concerné. En effet s'il s'agit de l'orientation pour la filière au Bac, la pression ressentie exerce bien moins d'influence sur l'élève que lorsqu'il s'agit de l'orientation Post-bac (4% sollicitent en choix de filière au Bac contre 42 % pour le choix Post-bac).

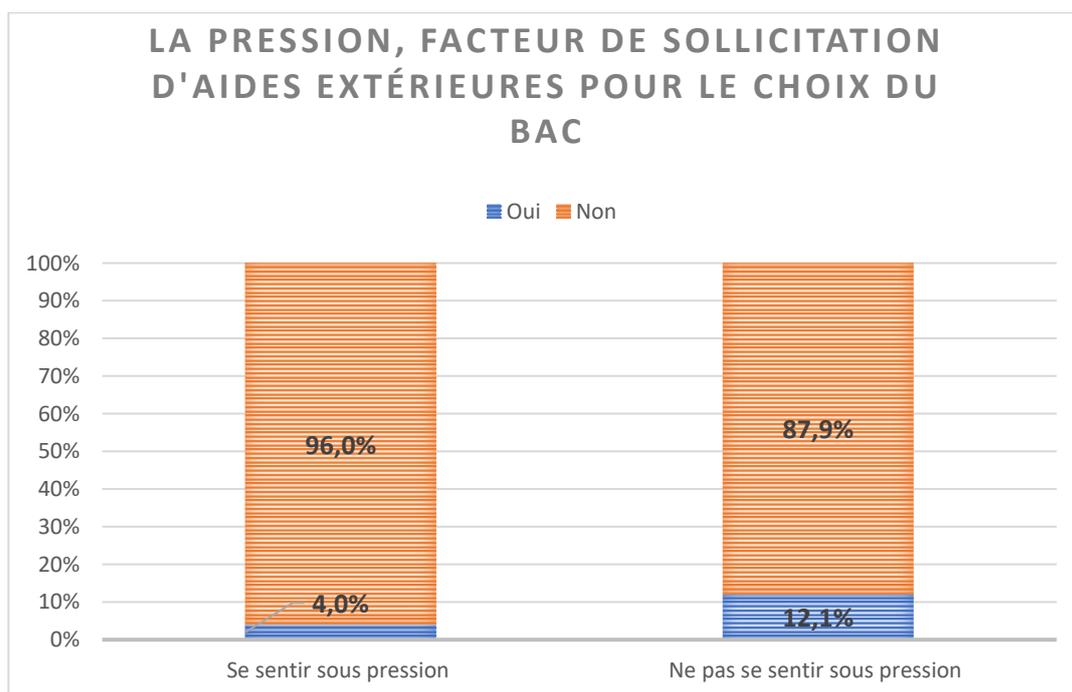
Les anciens élèves ont donc eu davantage tendance à solliciter des aides extérieures lorsqu'ils étaient face à leur choix d'études supérieures que lorsqu'ils étaient face à leur choix de Baccalauréat.

Cette force de la pression en lien avec la sollicitation d'aide démontre, comme pour les aides scolaires sollicitées, une hiérarchisation des choix d'orientation, celui de terminale étant davantage important que celui de seconde.

Toutefois l'on peut constater également que lors du choix de la filière au Bac, les anciens élèves ne se sentant pas sous pression vis-à-vis de la note ont eu davantage tendance que les anciens élèves se sentant sous pression, à solliciter des aides extérieures (12 % contre 4%). Cela peut être potentiellement dû (comme je le développerai en sous partie : Bifurcation) à une plus grande conscience du projet d'orientation qui ne serait pas enrayé par une monopolisation de l'attention lycéenne envers la note. Moins sous pression, l'esprit plus libre, l'élève aura davantage tendance à s'intéresser à son orientation et donc solliciter des aides.

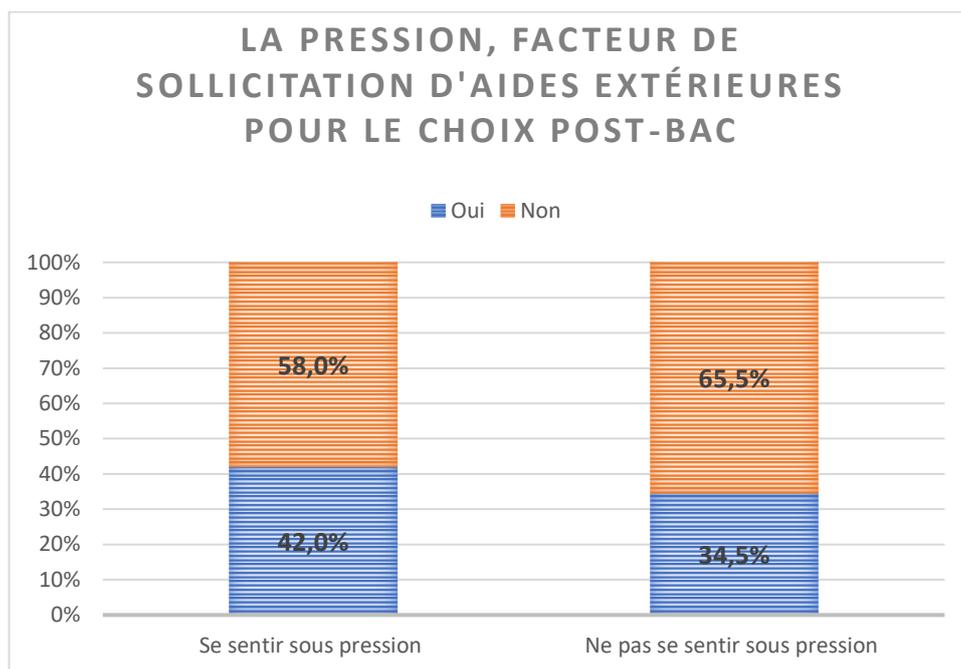
Mais là encore les résultats ressortant de cette analyse peuvent potentiellement démontrer que le Pouvoir de l'élève quant à solliciter des aides est relatif. L'influence parentale ou professionnelle exerçant une pression pourrait être l'origine de ce que l'on pense être le pouvoir de l'élève, mais nous y reviendrons plus tard.

Graphique 29^{xxx} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Graphique 30^{xxxi} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

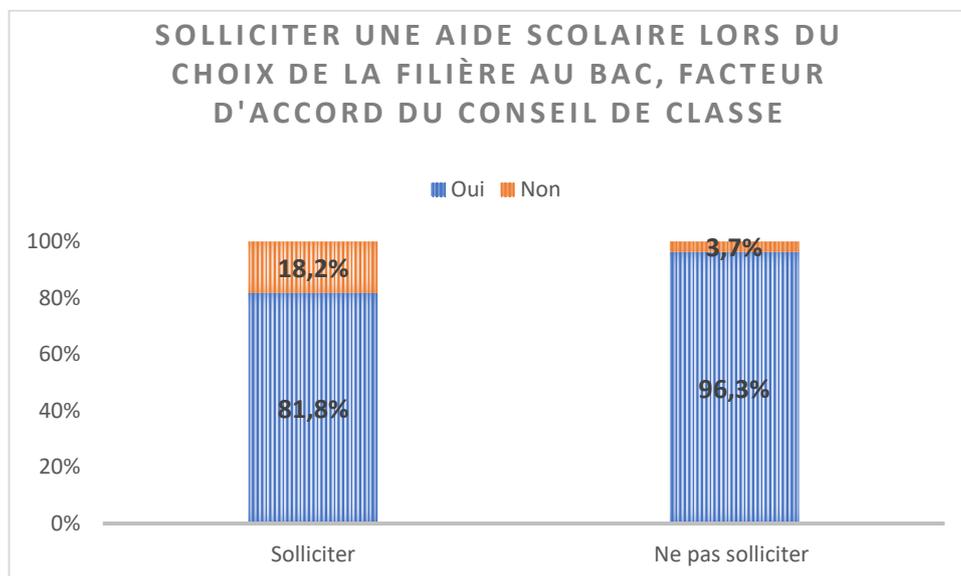
Hormis les aides extérieures se pourrait-il que les professionnels scolaires se mettent eux-mêmes « *des bâtons dans les roues* », ce qui aurait une influence possible au fur et à mesure des générations les incitant à ne plus aller consulter ces aides ?

▪ Les tirs croisés des professionnels scolaires

Les principes de solliciter une aide scolaire, en théorie, est d'accorder ses envies à ses capacités afin de faire un choix conciliant.

Dès lors, nous serions tentés de supposer que si un élève a effectivement été solliciter une aide lors de son choix de filière au Baccalauréat par exemple, il serait « normal » de constater que l'avis du conseil de classe irait dans le sens du vœu de l'élève puisque celui-ci aurait été murement réfléchi par l'élève, sa famille et les professionnels scolaires.

Graphique 31^{xxxii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Or, dans le graphique ci-dessus l'on constate qu'avoir sollicité une aide scolaire lors de la formation de son vœu de filière au Baccalauréat n'est pas une garantie face à l'avis du conseil de classe.

Le conseil peut très bien aller à l'encontre de ce vœu. Ainsi se formule mon hypothèse selon laquelle les professionnels scolaires, malgré leurs réunions, échanges d'informations sur les élèves etc... peuvent parfaitement se contredire dans leurs actions.

De plus nous savons que les élèves passant par cet établissement ont des frères des sœurs plus jeunes ou plus vieux qui ont ou vont passer par lui aussi.

Nous pouvons ainsi supposer que si l'un ou l'une a vécu l'expérience de se voir refuser son vœu par le conseil de classe alors qu'il/elle a été sollicité(e) une aide pour le construire, *a fortiori* il/elle déconseillera les générations futures à solliciter des aides scolaires.

Peut-être s'agit-t-il ici d'extrapolation mais cela peut potentiellement rester une piste d'explication à une certaine perte de confiance vis-à-vis des professionnels par les élèves. Je parle de perte de confiance dans le sens où certains anciens élèves ont émis d'autres réponses que celles suggérées, à savoir : « aucune utilité ».

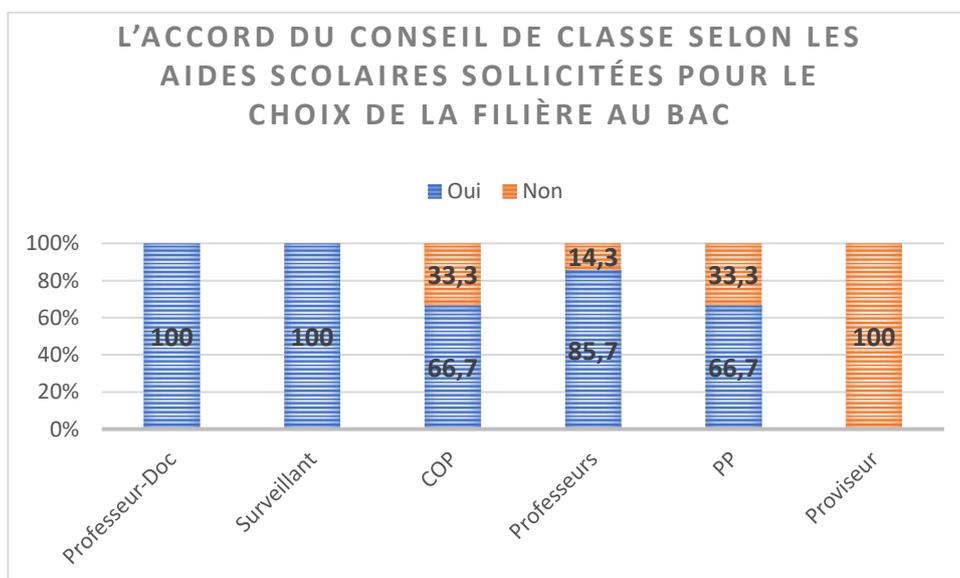
Ainsi les professionnels scolaires consciemment ou non se « torpillent » eux-mêmes avec des conséquences possibles sur les élèves à savoir que ces derniers ne véhiculeront pas une image positive quant à solliciter des aides scolaires.

Regardons maintenant en détail ce phénomène, selon les professionnels sollicités dans le choix de filière au Baccalauréat.

Selon le graphique suivant, on constate que dans une grande majorité peu importe la provenance de l'aide scolaire celle-ci est accompagnée d'un accord du conseil de classe lors de l'appréciation du vœu de l'élève pour le choix de filière au Baccalauréat.

Toutefois et ce bien que les résultats soient maigres, il existe tout de même des exceptions qui confirment la règle. Les anciens élèves ont mis en avant 4 aides qui ont été sollicitées mais qui n'ont pas conduit à un accord du Conseil de classe concernant le vœu de filière.

Graphique 32^{xxxiii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018; en %)

Selon un « classement » (même si avec les effectifs relevés on ne peut vraiment parler de « classement »), l'aide du Proviseur conduirait moins à un accord du Conseil

que l'aide de la Conseillère d'orientation psychologue ou du Professeur principal. Le cas où l'aide sollicitée a le moins de chance de finir par un refus de la part du Conseil est lorsque celle-ci provient des professeurs.

Autrement dit les anciens élèves ont davantage essuyé un refus du Conseil lorsqu'ils ont sollicité l'aide du Proviseur (1^{ère} position), ou l'aide de la COP/Professeur principal (2^{ème} position) puis enfin l'aide de professeurs (3^{ème} position).

Nous pourrions ainsi émettre la théorie suivante : les professeurs sollicités étant sollicités pour leur connaissance plus approfondie des compétences exigées pour tel ou tel Baccalauréat selon la matière qu'ils enseignent, ils sont donc plus à-même de conseiller les élèves et de les orienter sur un choix alliant désirs et capacités. Dès lors un refus du Conseil de classe, lorsqu'ils ont participé à l'élaboration du choix semble moins probable.

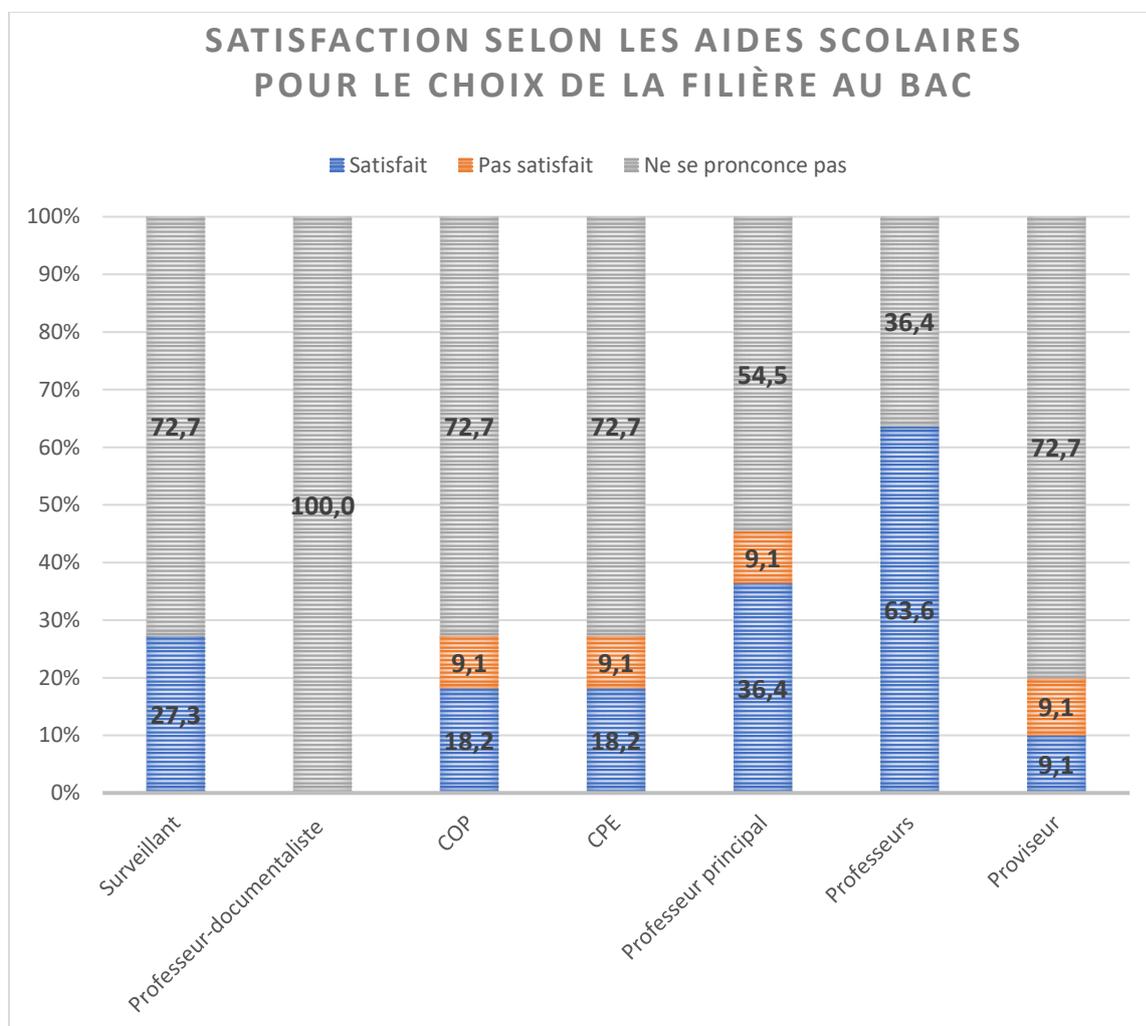
Pour le cas du Proviseur, déterminer une hypothèse est délicat puisqu'à l'inverse des autres il n'y a pas de cas positif et, en théorie, il s'agit d'un acteur assez éloigné du terrain. Ainsi je ne saurais donner d'argument face à cela.

Enfin pour le cas de la COP et du Professeur principal, sur les 3 élèves qu'ils ont chacun aidés, 1 seul (pour chaque, sachant que la question était à choix multiple) n'a pas obtenu son vœu de filière. On peut potentiellement considérer que leur pouvoir d'orientation n'a pas été un succès, que l'alliance désir et capacités n'a pas été forgée ce qui, dès lors, a conduit le Conseil à refuser la demande. Ou alors, les conseils étaient avisés mais le Conseil n'a tout de même pas suivi. Ou encore les professionnels scolaires ont bien conseillé mais n'ont pas été écoutés par l'élève.

Plusieurs idées peuvent être suggérées pour ces cas d'échec de l'aide, mais étant donné la hiérarchie que nous pouvons établir au regard des résultats obtenus l'idée d'une discordance entre les professionnels scolaires qui entrent en action dans l'orientation est possible.

C) Etre satisfait ou ne pas être satisfait, telle est la question

Graphique 33^{xxxiv} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018; en %)

Pour terminer cette partie du mémoire parlons un peu des satisfactions des anciens élèves concernant les aides qu'ils ont sollicitées.

Lors du choix de filière au Baccalauréat peu de choses sont à dire en réalité. Dans la grande majorité, sauf pour le cas des professeurs, les anciens élèves ne se

prononcent pas quant à leur satisfaction. Soit par inquiétude, soit parce qu'ils n'ont effectivement rien à en dire, soit parce qu'ils n'ont pas sollicité ces aides.

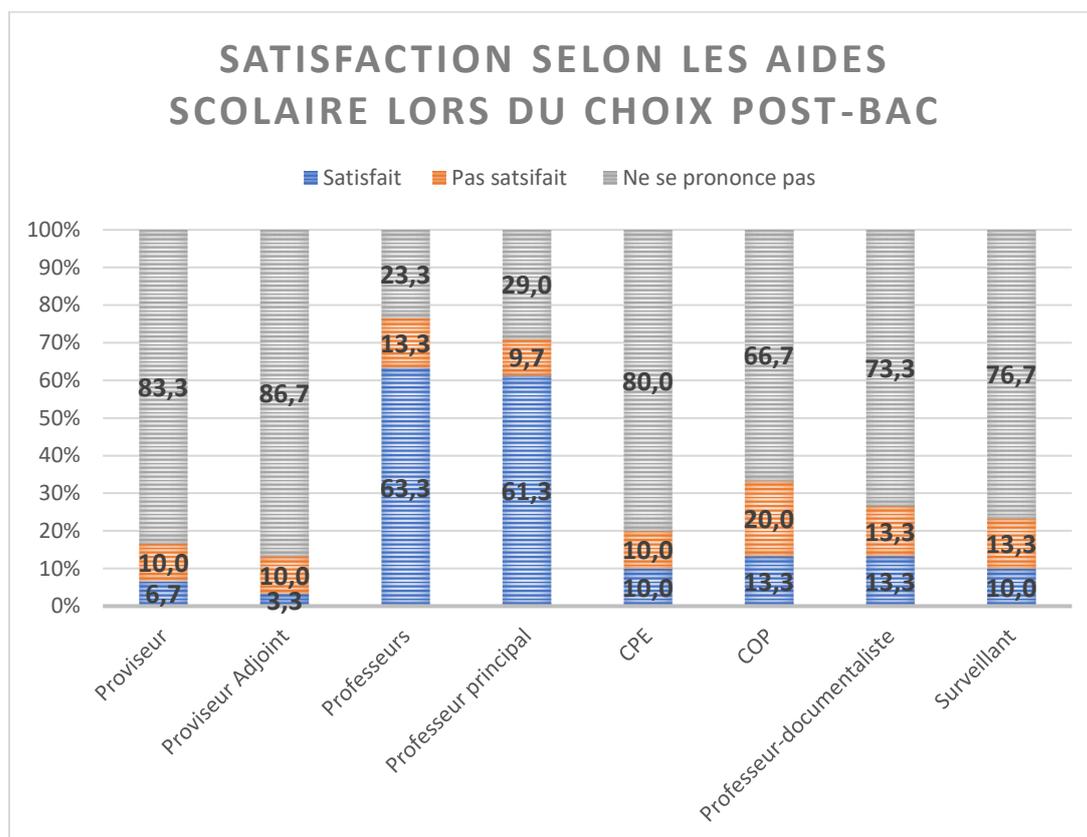
Les anciens élèves semblent globalement satisfaits des prestations des professionnels scolaires qu'ils ont sollicités. L'étant d'autant plus pour les Professeurs, qui comme nous l'avons vu au début de cette partie, sont les aides scolaires principalement sollicités. Ensuite viennent les professeurs principaux avec un pourcentage de satisfaction de 36.4 %.

Toutefois ce qui peut interpeler dans la lecture de ce graphique c'est la plus grande propension de satisfactions envers l'action des surveillants et l'apparition d'une satisfaction vis-à-vis des Conseillères principales d'éducation, alors que ces dernières n'étaient pas significatives dans les aides scolaires lors du choix de filière au Baccalauréat.

Je ne saurais véritablement fournir d'explication à ces deux phénomènes puisque si les anciens élèves n'avaient pas eu recours à ces aides ils auraient pu répondre « ne se prononce pas ». Dans ce cas peut-être que la question n'était pas bien formulée ou bien comprise.

D'avantage de variations émergent lors du choix des études Post-bac. Nous l'avons dit et redit, lors de ce choix de nouveaux paramètres peuvent entrer en jeu : une plus grande autonomie de l'élève dans ses choix (être apte ; responsabilité), une recherche de la connaissance professionnelle plus accrue etc... dès lors il ne semble pas choquant que les anciens élèves aient davantage d'avis concernant leur satisfaction vis-à-vis des professionnels scolaires qu'ils ont sollicités.

Graphique 34^{xxxv} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Mais là encore on retrouve de nouveaux arrivants qui n'étaient pas présents lors de l'énumération des aides scolaires pour le choix Post-bac, à savoir le proviseur, son adjoint et les surveillants. Nous allons les laisser de côté pour continuer notre analyse.

Pour le cas des Professeurs et Professeurs principaux, nous constatons qu'à *contrario* du choix de filière au Baccalauréat, ces derniers obtiennent un pourcentage de satisfaction équivalente lors du choix Post-bac. Mais aussi que les Professeurs, alors qu'ils ne se caractérisaient pas par une insatisfaction lors du choix de filière au baccalauréat, se retrouvent ici avec une part d'insatisfaction. Les élèves sont plus exigeants, mais l'on peut trouver aussi une autre explication.

Lors des entretiens qualitatifs menés l'année dernière, une professeure m'avait informé que des élèves venaient la voir pour obtenir des réponses à leurs questions concernant des études Post-bac, des écoles etc... mais cette dernière se retrouvait

parfois dans l'incapacité de répondre. Les professeurs ne sont pas formés sur les études Post-bac, le choix des écoles, etc... leur connaissance peut être limitée dans ce domaine. Ainsi des élèves pourraient se trouver insatisfaits envers de leur professeur.

Pour ce qui est de l'insatisfaction vis-à-vis des COP, elle pourrait être de l'ordre de son pouvoir d'instruction face à APB par exemple ou encore parce qu'elles n'auraient pas su apporter de réponse aux questionnements des élèves. Les anciens élèves sont d'ailleurs davantage insatisfaits de l'action des COP (20 %) lors du choix Post-bac que satisfaits (13.3%).

Concernant les CPE et les Professeurs documentalistes, les anciens élèves sont autant satisfaits qu'insatisfaits.

Ainsi nous pouvons émettre l'idée que les satisfactions des élèves, selon les aides scolaires qu'ils ont sollicitées, peuvent varier en fonction du choix d'orientation opéré. S'il s'agit du choix de filière au Baccalauréat, les exigences peuvent être moins importantes que lors du choix Post-bac, ainsi il y aura moins de variation entre satisfaits ou insatisfaits. De plus les satisfactions vont dépendre des aides sollicitées et de leur capacité à jouer de leur pouvoir de conseil, d'information, d'instruction dont nous avons parlé. Un élève aura moins d'insatisfaction envers un professeur qui aura su l'informer qu'envers une Conseillère d'orientation psychologue qui n'aura pas su l'instruire par exemple sur APB ou qui n'aura pas su l'informer sur les études Post-bac lors d'entretiens individuels. Ainsi la satisfaction varie selon si un professionnel a su mettre en application ou non les compétences liées à sa fonction.

Maintenant que nous avons réétudié les résultats de l'an passé concernant les pouvoirs des professionnels au prisme du contre-pouvoir formé par l'élève, du contre-pouvoir des aides extérieures au Lycée ou encore du contre-pouvoir que les professionnels scolaires possèdent entre eux, nous allons aborder dans la partie suivante la figure de la Famille.

Partie 3 : L'ancien élève face à sa famille

Dans cette dernière partie nous allons nous intéresser à la famille de l'ancien élève en tant que potentielle influence lors de son parcours lycéen. La question sous-jacente au développement qui va suivre serait : les parents constituent-ils un contre-pouvoir face aux professionnels et face à leur enfant ? Qu'induisent-ils comme effets ?

A) Les parents

Lorsque l'on pense à l'influence des parents sur le parcours scolaire de leur enfant, une des premières idées venant à l'esprit concerne le choix de la filière au Baccalauréat. Ce choix de filière, comme cela a pu transparaître dans les entretiens des professionnels scolaires l'an dernier, induit des comportements chez les familles, chez les élèves et chez les professionnels.

Le choix de la filière ne correspond pas seulement au choix entre la classe Littéraire, Scientifique ou Economique et Sociale, c'est aussi le choix entre une filière dite « *générale* » et une filière dite « *professionnelle ou technologique* ». Or ce choix entre le général et le professionnel est crucial dans les esprits des acteurs.

Pour la famille, être en « *général* » c'est y rester coûte que coûte. Pour l'élève c'est une pression émanant de sa famille et des professeurs. Pour les professionnels scolaires et notamment les professeurs c'est prendre dans ce lycée une habitude d'excellence.

L'excellence est le mot clé qualifiant ce lycée et détermine la volonté de chacun à construire brique par brique ce que l'on peut appeler un « *dossier de réussite* ». Pour cela il convient de mettre en application une pression de la note, de maîtriser au mieux les codes de l'Education Nationale et de choisir qui solliciter et pourquoi.

Selon l'article publié dans Science Direct de Moyne, Y. Barthod-Malat et V. Kubiszewski, intitulé : *Psychologie de l'éducation : Stress scolaire des collégiens et des lycéens : effet de l'appréhension de l'orientation et de la pression de la note* (2017) ; beaucoup d'études sont réalisées dans une perspective d'analyse du bien-être ou du mal-être à l'école selon des facteurs individuels, sociaux ou encore par des caractéristiques telles que la classe ou l'établissement fréquenté. Toutefois peu d'études interrogent l'effet d'un grand principe véhiculé par l'école républicaine à savoir : la méritocratie ; au travers de ses applications : « *l'orientation et l'évaluation sommative* » ; sur le bien-être ou mal-être des élèves.

Les auteurs reprennent les recherches, notamment de Dubet,¹² afin de démontrer le basculement de la prise en charge du bien-être de l'élève, de la sphère familiale à la sphère scolaire :

« la question du bien-être, de l'épanouissement personnel de l'enfant, auparavant circonscrite à la sphère familiale, est devenue l'affaire de l'école qui n'instruit plus uniquement et qui se donne pour mission d'éduquer en partenariat avec la famille (Dubet, 1997) »

L'attention de l'école semble dans cette idéologie se centrer « *sur l'élève et sa subjectivité* » tout du moins c'est ce qu'entérine la loi du 8 juillet 2013 :

« l'école doit offrir aux élèves un cadre protecteur [...] les conditions d'un climat scolaire serein doivent être instaurées dans les écoles et les établissements scolaires pour favoriser les apprentissages, le bien-être et l'épanouissement des élèves et de bonnes conditions de travail pour tous ».

Or, dans un système méritocratique, le stress vient remettre en question cette idéologie de l'épanouissement de l'élève censée être garantie par la sphère scolaire en partenariat avec la sphère familiale. La note contraint le bien-être.

¹² *Ecole, familles : le malentendu*, 1997, sous la direction de François Dubet, en collaboration avec Jean-Luc Allouche

Les auteurs de cet article en s'appuyant sur les recherches de Nordmann¹³ (2007) énoncent que « *l'école républicaine repose sur une contradiction irréductible : elle est à la fois un facteur de démocratisation et de hiérarchisation* ». L'école est démocratique au sens où elle offre les mêmes chances d'accès pour tous, toutefois elle hiérarchise selon le principe méritocratique, la note est une « *fonction sélective* ». « *L'évaluation sommative* » engendre du stress.

Le stress est défini en ces termes selon Lazarus et Folkman¹⁴ : « *la relation particulière entre la personne et l'environnement qui est évaluée par la personne comme dépassant ou excédant ses ressources mettant en danger son bien-être* ». Ainsi pour les auteurs, le stress renvoie à une « *perception d'une dissonance entre la fin (le but à atteindre) et les moyens (les capacités personnelles, le contrôle perçu) et est étroitement lié à un sentiment d'impuissance causant un malaise. Le stress ne relève donc ni de l'individu même, ni de l'environnement seul mais de leur interaction.* »

La note engendre une « *obsession du classement* » venant compromettre le bien-être des élèves, ainsi que leur « *capacités cognitives* » et « *leurs apprentissages* ». Ce qui implique des conséquences lors des choix d'orientation.

Dans notre enquête, la pression de la note est orchestrée à la fois par les professionnels scolaires mais aussi par la famille dans une volonté de « *dossier de réussite* » au sein d'un établissement « *d'excellence* ». Or pour A. Moyne, Y. Barthod et V. Kubiszewski, « *les prises de décisions de l'élève qui permettent à son projet (d'orientation) d'émerger sont souvent conditionnées par des contraintes matérielles, socio-économiques, des attentes familiales ou celles de l'équipe éducative de l'établissement de scolarisation, les résultats scolaires de l'élève, la perception qu'il a de ses capacités et de « son degré d'estime de soi (Lacoste & Tap¹⁵,), ce qui semble alors prendre le pas sur les souhaits, les goûts et les aspirations propres de l'élève* ».

Dès lors la note pouvant accaparer l'attention et façonnant l'estime de soi de l'élève joue un rôle important dans les choix d'orientation. Ainsi l'influence professorale et l'influence parentale sont déterminantes.

¹³ *La fabrique de l'impuissance 2. L'école, entre domination et émancipation*, 2007

¹⁴ *Stress, appraisal and coping*, 1984

¹⁵ *La fabrique de l'impuissance 2. L'école, entre domination et émancipation*, 2005

Ayant déjà investi la question de l'influence professorale dans le sentiment de pression relative à la note dans mon précédent mémoire, je vais ici interroger l'influence parentale.

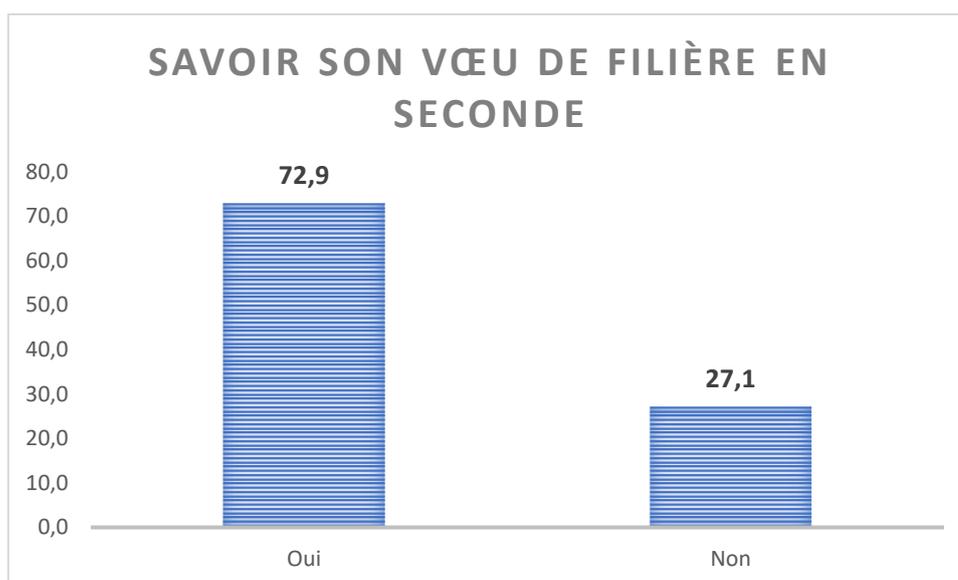
Les comportements des anciens élèves : ressentir une pression vis-à-vis de la note, remettre en question des décisions professionnelles (note, redoublement etc...), solliciter ou non des aides ; peuvent être dus à certains facteurs déterminants comme l'effet générationnel, l'effet du milieu social, l'effet de la filière au Baccalauréat des parents. Pour reprendre Pierre Bourdieu, nous serions potentiellement face à de l'« *Habitus* ».

C'est ce que je propose d'étudier dans la sous-partie suivante.

- **Le choix de filière**

Lorsque l'on interroge les anciens élèves sur leur choix de filière au Baccalauréat en classe de Seconde, 72.9% estiment qu'ils savaient déjà ce qu'ils souhaitent suivre contre 27.1 %.

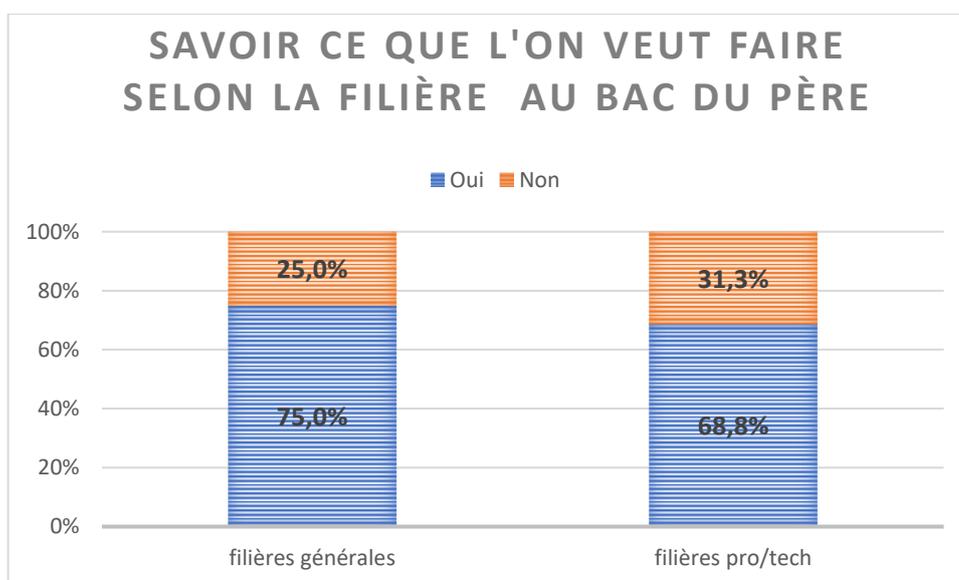
Graphique 35^{xxxvi} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Ce résultat cependant varie selon la filière au Baccalauréat suivie par les parents eux-mêmes. Lorsque le père a suivi une filière professionnelles/technologique, il aura davantage tendance que le père ayant suivi une filière générale, à avoir un enfant ne sachant pas quel vœu de filière faire en Seconde (31.3% contre 25 %). Nous pouvons supposer que comme les filières générales n'ont pas été suivies par les parents un manque d'informations est probable et le choix davantage sujet à réflexion. Il est moins « inné ».

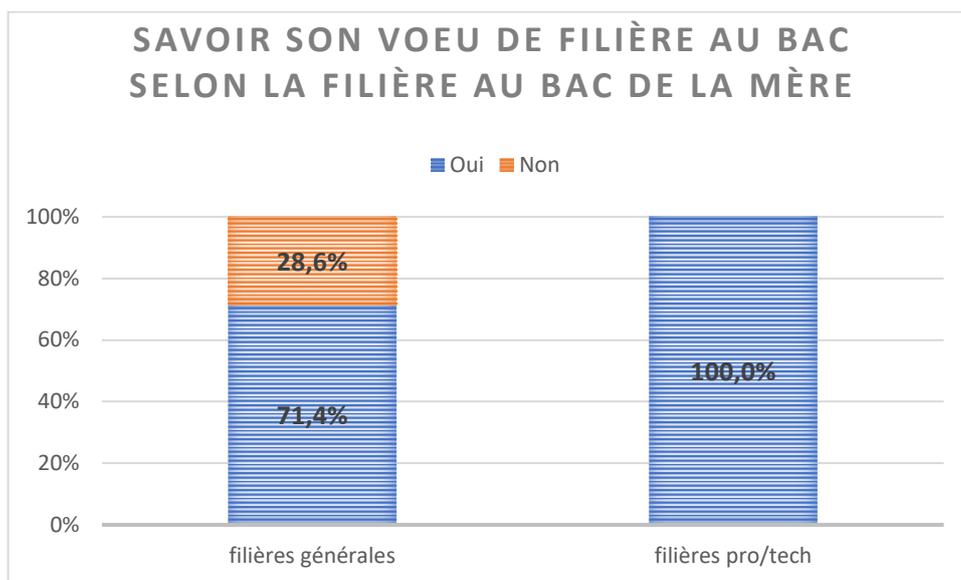
Graphique 36^{xxxvii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Toutefois lorsqu'il s'agit de la mère, celle ayant suivi une filière générale aura davantage tendance, que celle ayant suivi une filière professionnelle/technologique, à avoir un enfant ne sachant pas quel vœu faire en Seconde (28 % contre 0%). Néanmoins présentement et sans une enquête qualitative auprès des anciens élèves et leur famille, il n'est pas possible d'expliquer ces résultats.

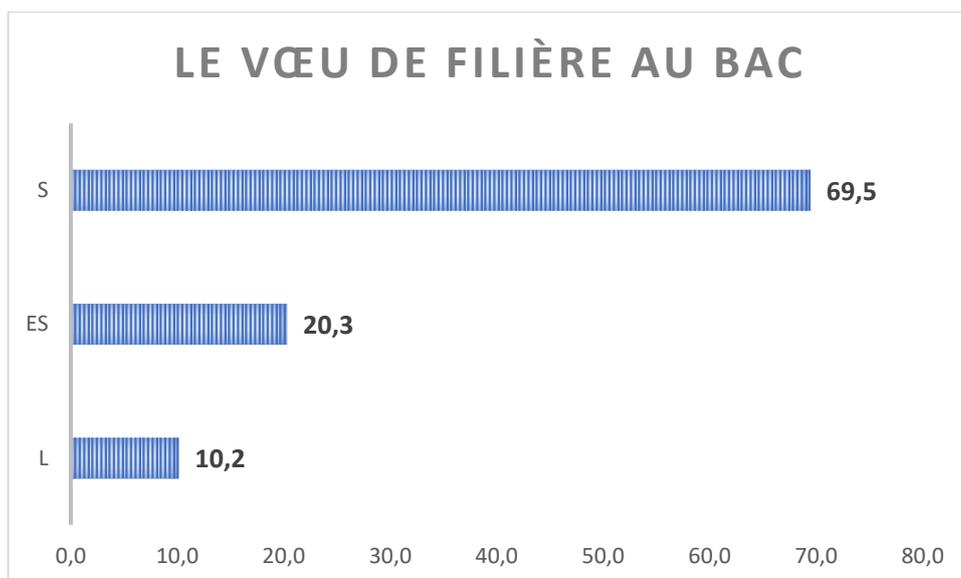
Graphique 37^{xxxviii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Parmi les anciens, 69.5 % avaient formulé comme vœu la filière Scientifique, 20% la filière Economique et Sociale, tandis que 10 % souhaitaient faire une filière Littéraire.

Graphique 38^{xxxix} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Dans ces quelques chiffres l'on retrouve l'une des principales idées ressortant des entretiens qualitatifs du premier Mémoire, à savoir que la filière Scientifique est la plus demandée. Les raisons qui étaient énoncées étaient les suivantes :

- La filière scientifique est la « *voie d'or* »
- La filière Scientifique est considérée comme la plus générale des filières, ce qui permet de repousser un choix d'avenir que l'on ne désire pas encore formuler, à plus tard.

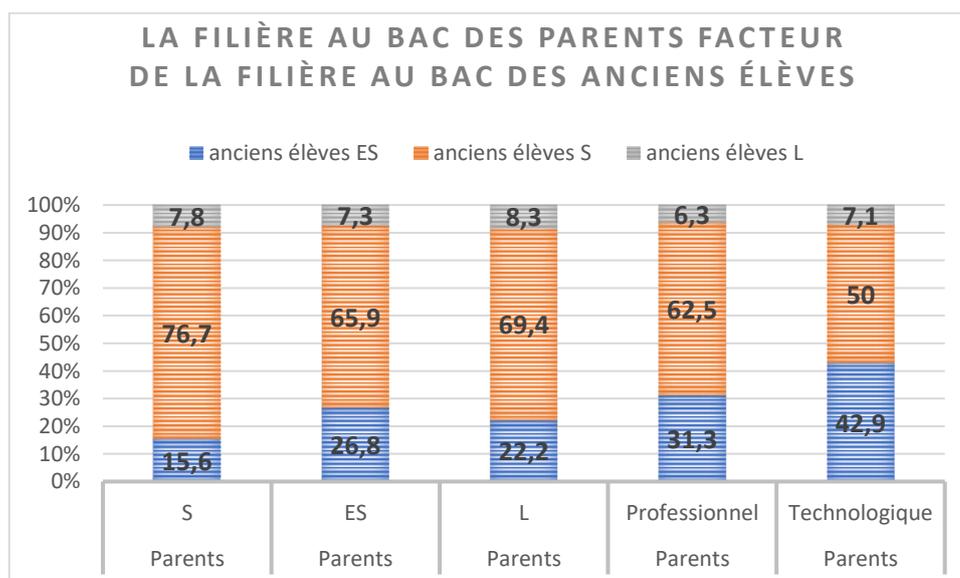
Ainsi le choix de la filière Scientifique se pose en « *first choice* » pour les élèves de Seconde. Dès lors nous pourrions nous demander, surtout au regard des arguments que viennent d'être cités, si les parents n'auraient pas un impact vis-à-vis de ce choix.

Or les anciens élèves répondent en grande majorité (94.1%) avoir choisi par eux-mêmes ce vœu de filière. Certains estiment de façon dérisoire que ce choix vient potentiellement de leurs parents et/ou des professionnels.

Mais cette influence parentale est-elle si dérisoire ?

En croisant les réponses relatives à la filière suivie au Baccalauréat avec les réponses concernant la filière suivie au Baccalauréat par les parents, voici ce que nous obtenons.

Graphique 39^{xl} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018; en %)

Globalement les anciens élèves ont suivi pour la majorité une filière Scientifique et cela peu importe le Baccalauréat qu'ont passé leurs parents. Toutefois en y regardant de plus près les parents ayant suivi un baccalauréat scientifique ont vu davantage leur(s) enfant(s) faire également un Baccalauréat Scientifique que les autres (soit 76.7% contre 50.0% pour les parents ayant un Bac Technologique, 62.5% pour les ressortissants d'un Bac Professionnel 65.9 % pour les parents ayant un Bac ES, et 69.4% pour ceux ressortant d'un Bac L).

Nous constatons également que la filière Economique et sociale est la seconde filière la plus suivie par les enfants des parents ayant un Baccalauréat Economique et Sociale, Littéraire, Professionnel ou Technologique. La Filière Littéraire est pour sa part dernière dans la hiérarchie.

Que signifie tout ceci ?

D'une part, les chiffres viennent confirmer l'hypothèse selon laquelle la filière Scientifique est la « *voie d'or* ». La filière scientifique est celle qui permettrait la plus grande manœuvrabilité aux yeux des parents pour l'avenir de leur(s) enfant(s) dans les études supérieures (argument énoncé par le Proviseur lors de l'enquête qualitative) induisant une plus grande mobilité sociale *a fortiori*.

D'autre part, cela peut également signifier, si l'on reste sur l'idée d'une influence parentale, que cette dernière a une certaine idée de la réussite. Cette réussite passe d'abord par la voie scientifique, puis par celle économique et sociale et enfin par la voie littéraire.

Je formule cette dernière hypothèse en me référant aux dires des professionnels scolaires avec qui j'ai pu m'entretenir. Les parents pensent à la filière scientifique comme voie de salut, « *voie d'or* ». De plus ils ont une forte influence sur les choix de leurs enfants.

Ainsi il ne semble pas improbable que dans les discours des parents soit passée cette survalorisation de la filière scientifique et que les enfants l'intériorisant l'appliquent lors de leur choix d'avenir.

Enfin une certaine reproduction sociale semble se jouer pour les enfants de parents ressortissant de la filière scientifique puisque cette filière regroupe la part la plus importante des enfants des parents issus de la filière scientifique et ce, davantage que

pour n'importe quelle autre filière dont sont issus les parents. Ainsi nous serions face dans le cas des parents issus de la filière S d'une reproduction sociale, tandis que pour les parents issus de filières professionnelles/technologiques nous serions face à un désir de mobilité sociale, de manœuvrabilité.

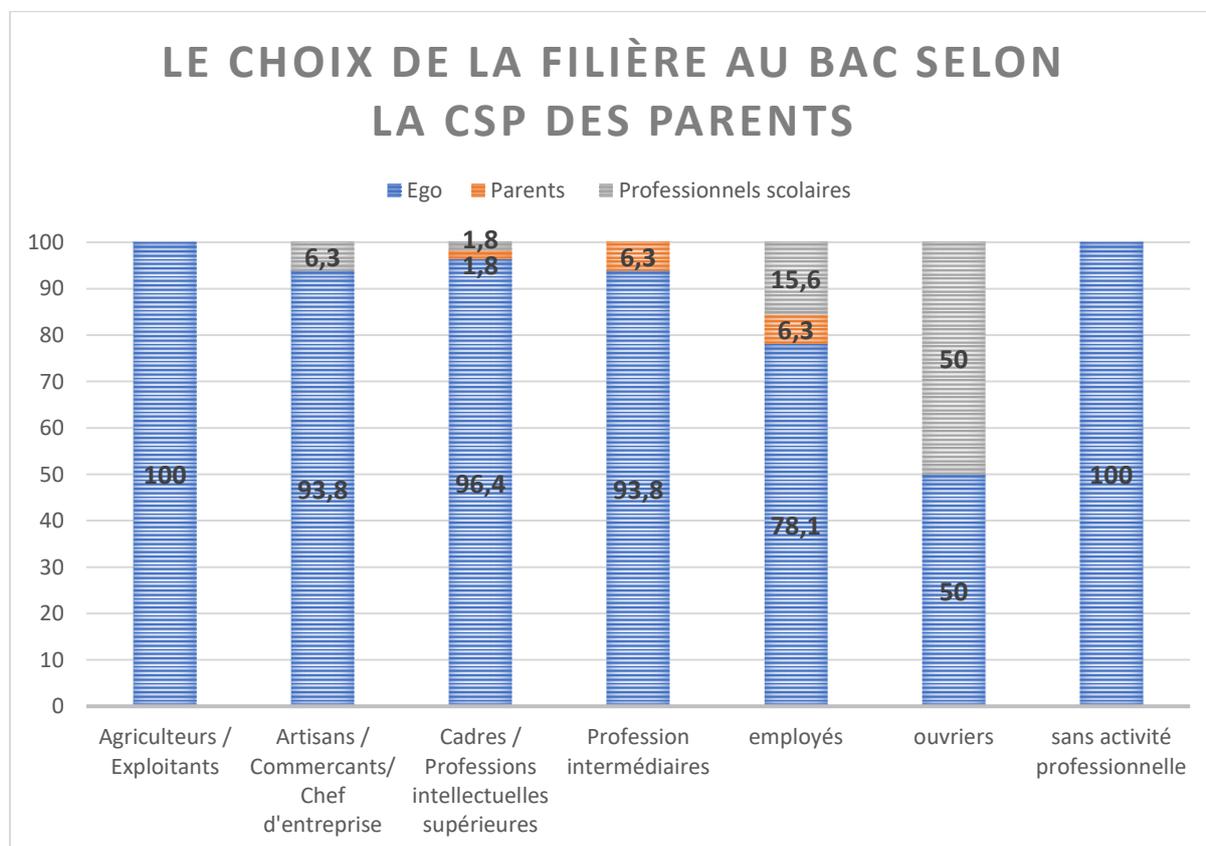
De plus, en questionnant sur « *qui a fait le choix de la filière en Seconde* » au regard de la CSP parentale, on constate que les parents cadres/ professions intellectuelles supérieures et les parents employés/ professions intermédiaires, émettent pour certains le choix de la filière.

Pour le premier cela peut signifier maintenir son milieu social supérieur pour le second envisager une mobilité sociale depuis un milieu moyen pour leur(s) enfant(s).

Cependant nous constatons tout de même que les milieux sociaux moyens ou inférieurs s'en remettent davantage à la décision des professionnels scolaires.

Les artisans, les ouvriers, les sans activité professionnelle (propre aux Mères) et les agriculteurs, n'interviennent pas dans le « *qui fait le choix de la filière au Bac* ».

Graphique 40 ^{xli}:



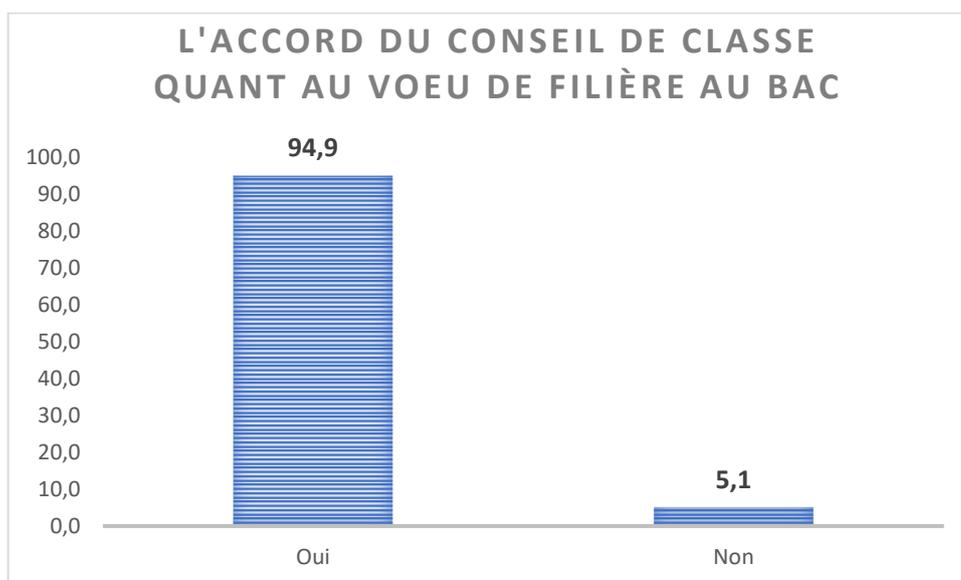
(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Bien sûr, le choix reste tout de même majoritairement celui de l'élève.

Ainsi au regard de ces résultats nous pouvons penser que l'ancien élève estime certes avoir pris seul sa décision toutefois l'existence d'une reproduction sociale ou d'un désir de mobilité pouvant émaner de la figure parentale peut exister et, dès lors, le choix ne serait pas que du libre arbitre mais aussi de l'habitus.

Que se passe-t-il toutefois si le vœu de filière au Baccalauréat en Seconde n'est pas acquiescé par le Conseil de classe (instance de décision). Parmi les anciens élèves cela fut le cas pour 5% d'entre eux.

Graphique 41 ^{xlii}:



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Le Conseil de classe n'est pas la dernière instance décisionnelle concernant le choix de filière au Baccalauréat. Si le vœu n'est pas satisfait, l'élève et la famille ont la possibilité de faire appel à la Direction de l'établissement, voire si celle-ci refuse également, en venir à une Commission d'appel, mais aucun cas n'a été spécifié dans cette enquête.

Néanmoins parmi les 5% de ceux n'ayant pas obtenu l'accord du Conseil de classe, un seul élève a fait appel à la Direction de l'établissement et ce dernier a réussi à maintenir son vœu de filière.

Tableau 2 :

Recourir à la Direction pour contester la décision du Conseil de classe		
	Fréquence	%
Oui	1	16.7
Non	5	83.3
Total	6	100.0

(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018)

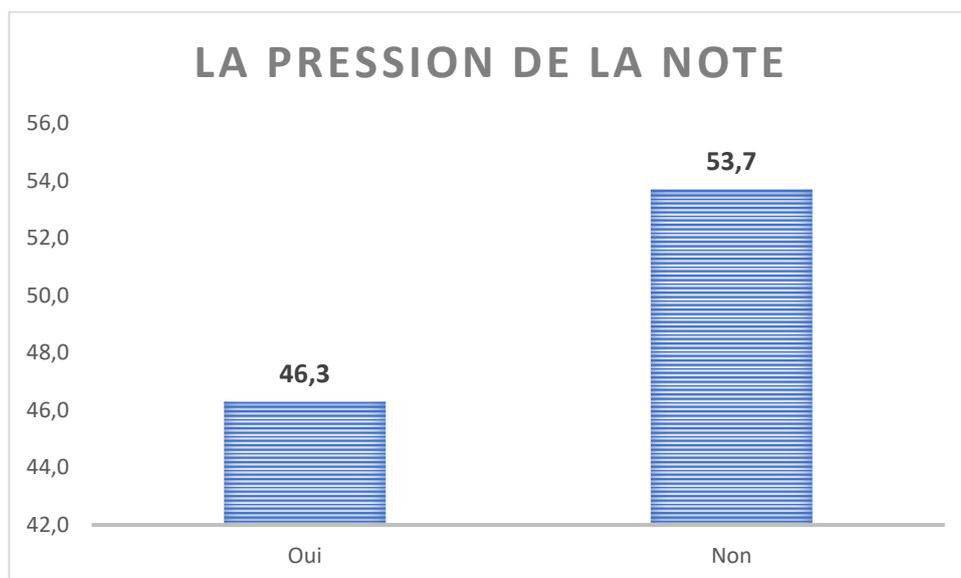
De ce choix filière découle une pression de la note et une maîtrise des codes de l'éducation nationale.

- **La pression de la note**

Lors des entretiens la notion de pression vis-à-vis des résultats ressortait continuellement. Pour les Professionnels scolaires et notamment les professeurs, elle émanait des parents, mais nous avons néanmoins démontré qu'elle émanait également des professeurs. La peur d'être « éjecté » du Lycée, du parcours général pour aller en parcours professionnel/technologique ressortaient comme « *trouille bleue* » de parents et l'habitude d'excellence, la note comme valeur absolue formait l'habitus des professeurs.

Ainsi il semble logique, lorsque l'on interroge les anciens élèves sur un potentiel sentiment de pression vis-à-vis de la note lorsqu'ils étaient dans ce Lycée, que 46.3% s'estimaient sous pression. Ce qui n'est tout de même pas rien.

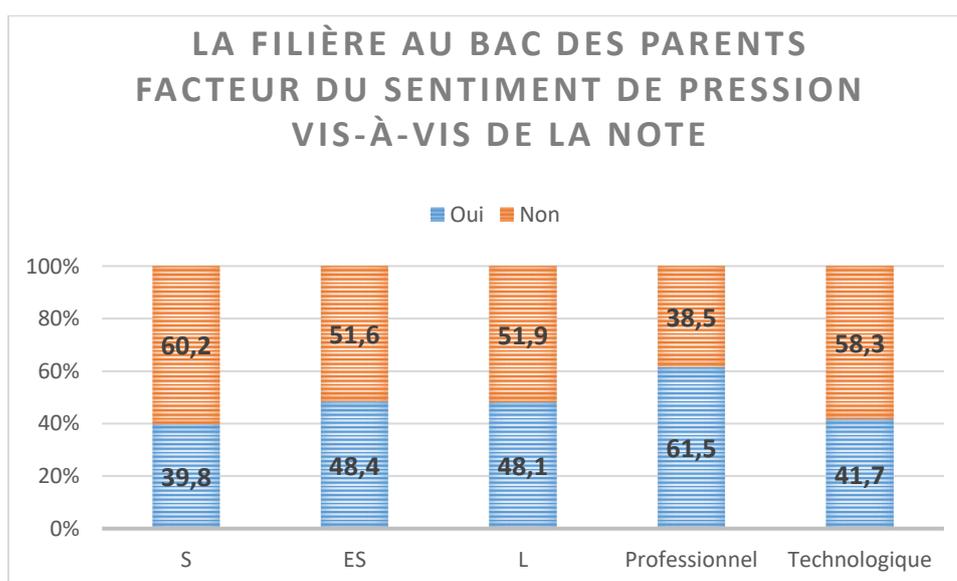
Graphique 42^{xliii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018; en %)

Les anciens élèves dont les parents ont fait un Baccalauréat Professionnel (61.5%) sont ceux estimant avoir le plus ressenti de pression vis-à-vis de la note. Viennent ensuite en seconde position ceux dont les parents ont suivi un Bac L (48.1 %) ou ES (48.4%). Pour finir, l'on retrouve ceux dont les parents ont passé un Bac Technologiques (41.7 %) et Scientifique (39.8 %).

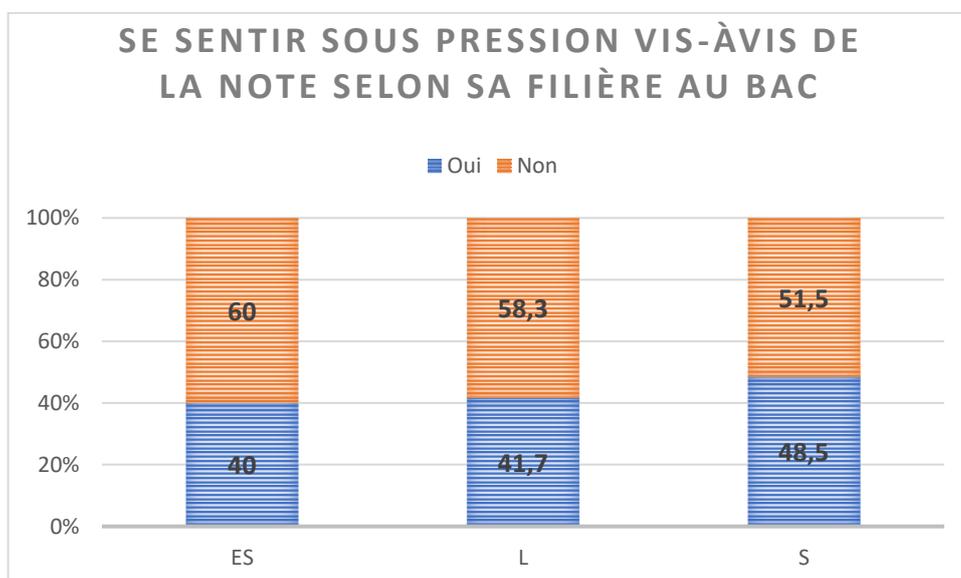
Graphique 43^{xliv} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018; en %)

En reprenant l'hypothèse d'un désir de mobilité, ou de « *manceuvrabilité* », d'une prise de conscience parentale que la voie Scientifique est la « *voie d'or* », l'on ne s'étonne pas que les élèves dont les parents sont issus de Bac L, ES ou Professionnel, soient ceux s'estimant les plus sous pression. Il y a le désir de maintien dans l'établissement (pas nécessairement valable que pour les anciens élèves ayant suivis un Bac S), le désir de maintien dans la filière scientifique et le désir d'un dossier de réussite.

Graphique 44^{xlv} :

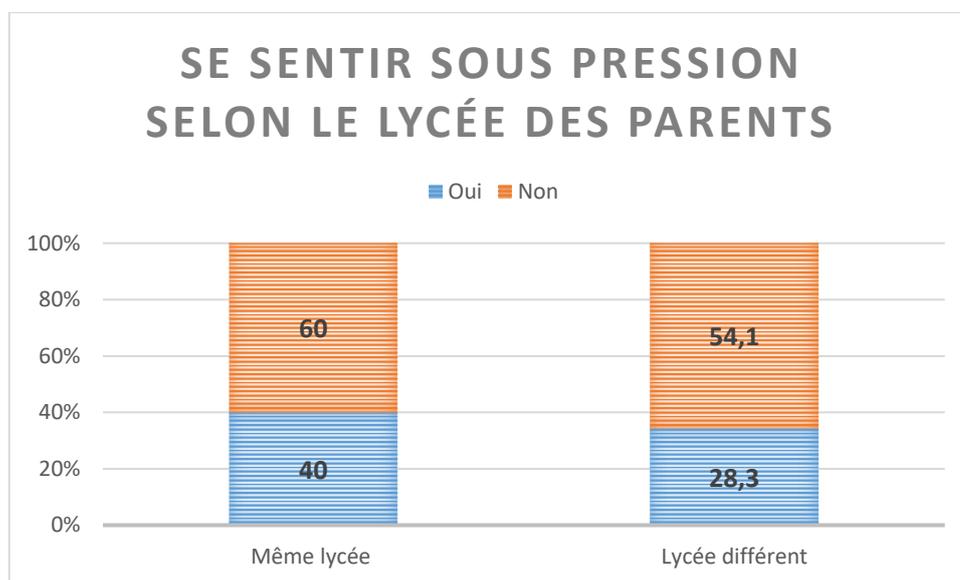


(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

De plus en observant le graphique ci-dessus, nous constatons que les anciens élèves s'estimant le plus sous pression vis-à-vis de la note, lorsqu'ils étaient au lycée, étaient des élèves de la filière scientifique à 48.5 % contrairement aux élèves de filière économique et sociale ou de littéraire qui la ressentait moins (bien qu'elle soit tout de même bien présente), entre 40 % et 41 % les concernant. Ce qui vient confirmer la théorie de « *la voie d'or* » liée au désir de réussite.

Mais un nouveau phénomène vient s'ajouter au facteur de pression. Hormis la filière au Bac des parents, l'on retrouve aussi un effet générationnel comme nous en avons évoqué l'existence lors du premier Mémoire. Par effet générationnel j'entends par là le fait que les parents soient allés dans le même lycée que leur enfant.

Graphique 45 ^{xlvi}:



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Effectivement lorsque l'on regarde le graphique nous constatons que les anciens élèves, dont les parents sont allés au même lycée qu'eux, s'estimaient bien plus sous pression (40 %) que ceux dont les parents venaient d'un lycée différent (28.3 %).

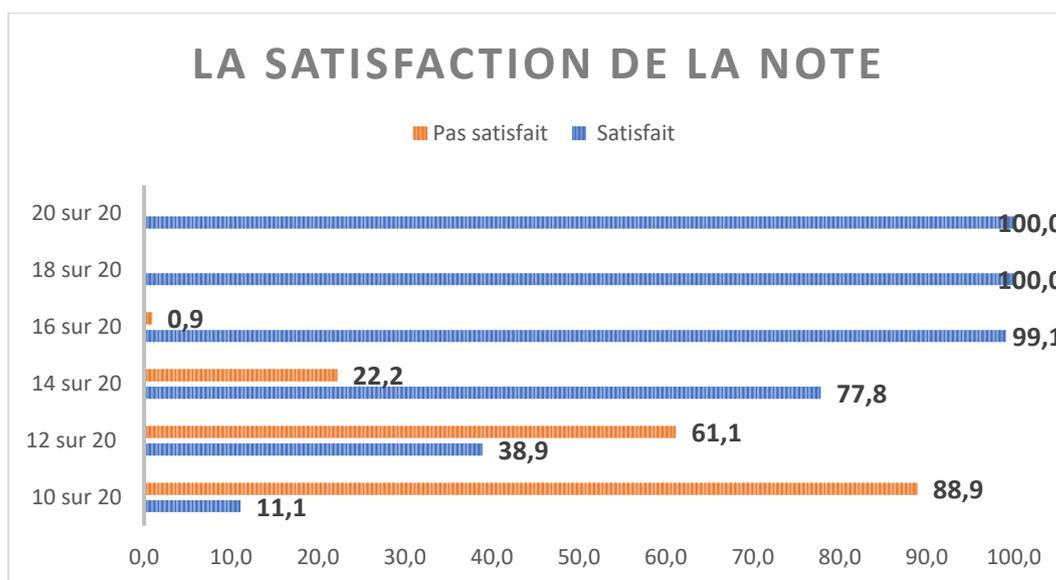
Les parents étant allés au même lycée connaissent l'établissement, son fonctionnement, ses exigences etc... et ont une volonté que leur enfant reste dans cet établissement, cela est connu de leur enfant, ce qui potentiellement leur rajoute une forte pression vis-à-vis de la note. L'idée serait : « *mes parents ont réussi ici moi aussi je dois réussir ici* ».

Or quel comportement la pression de la note engendrée par les parents et les professionnels scolaires, entraîne chez la figure parentale. Cette peur de la note peut déboucher sur une contestation de celle-ci qui *a fortiori*, nous l'avons vu, engendre une contestation du Pouvoir et de l'Autorité Professorale.

Regardons rapidement le graphique de satisfaction selon les notes proposées. Nous constatons que pour les anciens élèves de ce lycée avoir un 10/20 est catastrophique puisqu'à 88.9% ils ne sont pas satisfaits. De même lorsque l'on passe à une note de 12/20, la majorité soit 61.1% restent insatisfaits. Cette propension d'insatisfaction

réduit lorsque la note est de 14/20 mais elle reste présente, 22.2 % des anciens élèves s'estiment insatisfaits contre 77.8%. Un individu persiste à ne pas être satisfait avec une note de 16/20.

Graphique 46^{xlvii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018; en %)

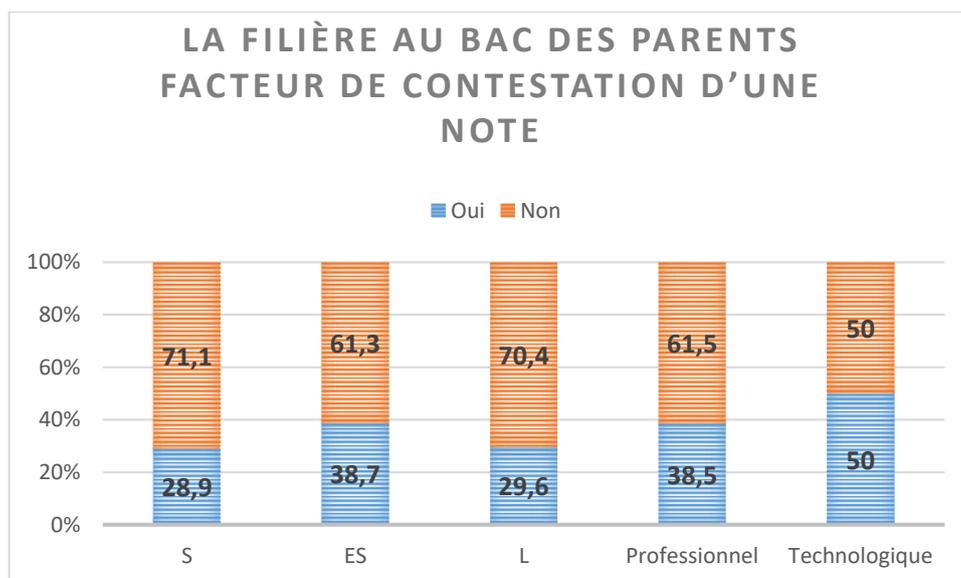
Nous constatons donc le rapport conflictuel à la note pour ces anciens élèves de ce Lycée. Certes l'on pourrait rétorquer que tous les élèves pourraient être insatisfaits lorsqu'ils ont 10 sur 20. Mais comme le disait le Proviseur lorsqu'il a réalisé une enquête sur les élèves des établissements avoisinants, 12 sur 20 est satisfaisant pour eux et l'on ne considère pas un élève comme étant en difficulté si ce sont ses résultats.

Etre insatisfait d'un 12 ou d'un 14 est propre à cet établissement du fait de la notion d'excellence présente dans l'esprit de l'élève, de sa famille et des professionnels scolaires car le Lycée en lui-même est considéré par tous comme lycée d'excellence, des habitudes naissent, s'inscrivent consciemment ou non et engendrent des comportements porteurs de pression.

Revenons sur le comportement de contestation de note. 29.6 % des anciens élèves ont contesté une note donnée par l'un de leur professeur. Là encore en reprenant la filière au Bac des parents, nous constatons que les anciens élèves, dont les parents

ont un Bac Technologique, sont ceux contestant le plus (50%) tandis que les anciens élèves dont les parents sont issus d'un Bac Professionnel ou Economique et Social arrivent en seconde position. Puis viennent les Parents issus de Bac Scientifique et Littéraire.

Graphique 47^{xlviii} :

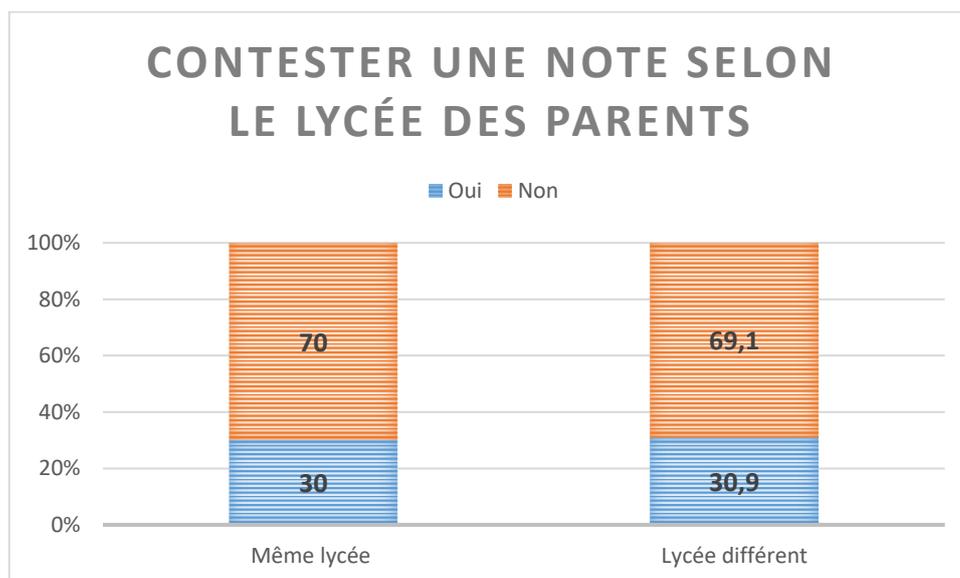


(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Nous retrouvons cette pression de la note pouvant être relative au désir d'obtenir la filière scientifique ou de rester dans l'établissement (si l'on part du principe que majoritairement les élèves ont souhaité et ont suivi un Bac Scientifique).

Cependant dans le cas d'une contestation, avoir des parents issus ou non du même lycée ne change rien. Un parent issu du même lycée (30 %) que son enfant aura autant tendance qu'un parent issu d'un lycée différent (31%) à contester la note. L'effet générationnel n'a donc pas d'influence.

Graphique 48^{xlix} :



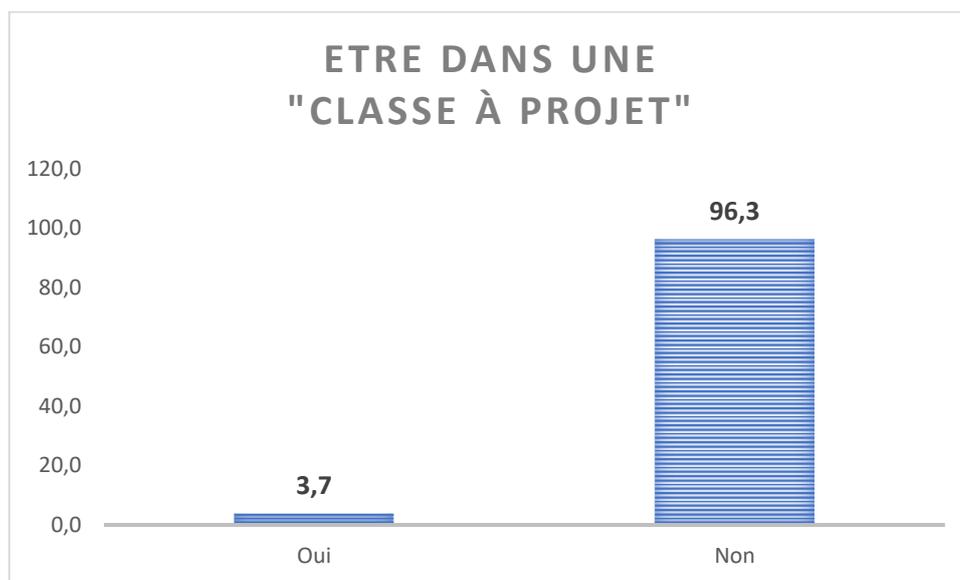
(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Un autre comportement des parents dans la perspective de la peur de la note serait celui de rejet du procédé « *classe à projet* ». Rappelons-le une classe dite « *à projet* » est une classe au sein de laquelle sont regroupés (« *sélectionnés* » pour reprendre la Conseillère principale d'éducation) des élèves que l'on catégorise comme étant en « *difficulté* » (le Proviseur avait déterminé que c'étaient des élèves ayant 12 de moyenne au Collège donc non en difficulté mais considérés comme tel car étant dans ce Lycée d'excellence).

Etre considéré en « *difficulté* » revient à dire dans l'esprit des parents et des élèves être en échec avec un risque de devoir quitter le Lycée tôt ou tard pour rejoindre une filière professionnelle ou technologique (dévalorisées dans les mentalités) qui n'y sont pas enseignées.

Dans la population de mon enquête quantitative 3.7% des élèves étaient en classe dite « *à projet* », ce qui représente 4 élèves sur 108.

Graphique 49¹ :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018; en %)

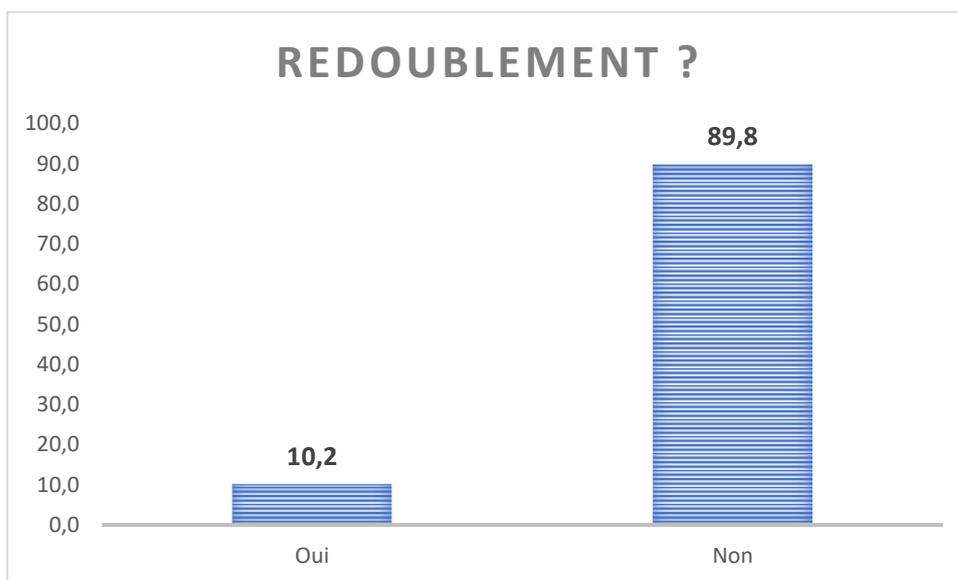
Sur ces 4 élèves, un a fait la demande de changer de classe, il ne souhaitait pas rester en classe à projet, ses parents ne le souhaitaient probablement pas non plus. Il a obtenu l'accord de la Direction quant à sa demande.

Bien que cela soit peut, il serait tout de même possible d'émettre l'hypothèse que la pression pour avoir un dossier de réussite puisse conduire un élève et ses parents à effectuer une demande de changement de classe. Il faudrait vérifier cette hypothèse en obtenant davantage de répondants à la question, car je ne peux confirmer cet argument pour l'heure.

De même la contestation d'un redoublement peut faire figure d'influence parentale en ce que ça ferait « tâche » dans la recherche d'un dossier de « réussite », il convient donc pour certains de le contester.

Dans ma population d'enquête 10.2% des anciens élèves ont failli redoubler ou on redoublé une classe. Ce qui représente 11 élèves sur 108.

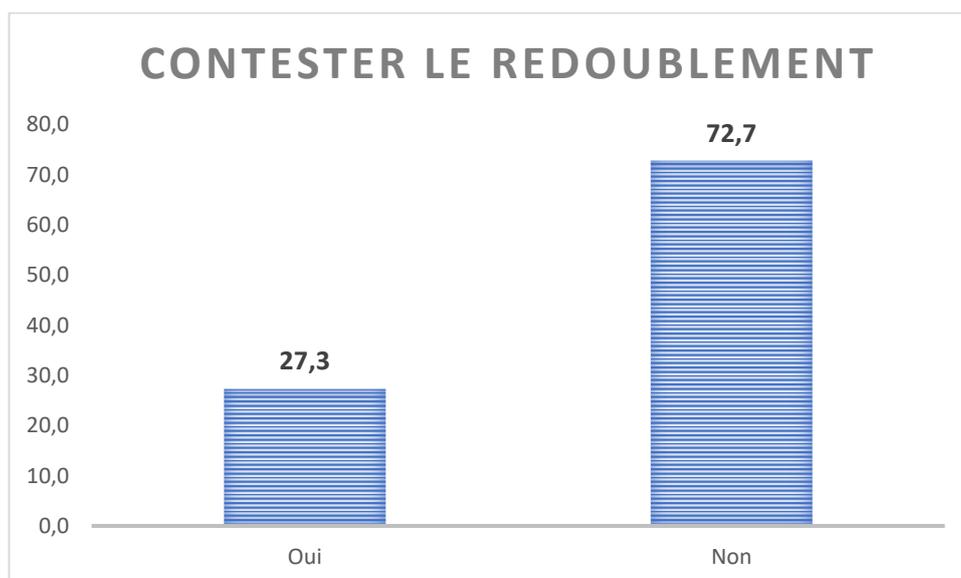
Graphique 50ⁱⁱ :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Sur ces 11 élèves, 27,3 % ont contesté ce redoublement contre 72,7 %. Ce qui représente tout de même plus d'1/4. Pour contester ce redoublement, un a fait appel à la Direction et a obtenu gain de cause.

Graphique 51ⁱⁱⁱ :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Pour la Direction accepter d'entériner un redoublement est synonyme de contrat de confiance avec l'élève. Si elle accepte de le laisser passer, l'élève doit avoir conscience qu'il n'a plus le droit à l'erreur, qu'il doit faire en sorte de réussir, d'honorer ce contrat de confiance que lui accorde la Direction, selon les dires du Proviseur.

Pour les parents, ils connaissent le fonctionnement d'APB, ils savent que les admissions « *moulinent sur les notes* » (Proviseur), ainsi il ne saurait être acceptable pour certains que leur enfant est un mauvais résultat ou redouble au risque de perdre sa potentielle place en étude supérieure dans des écoles souvent très sélectives (ex : CPGE).

Ces comportements de protestation et de choix de favoritisme envers la filière scientifique supposent une pression de la note, d'une pression du dossier de réussite issue d'une volonté de maintien du milieu social ou d'un désir de mobilité pour ses enfants. Tout du moins c'est une hypothèse.

Hormis la question de la note, certains outils peuvent venir favoriser la construction d'un dossier de réussite, tels que les aides scolaires ou extérieures ou encore la participation aux forums. Quel est l'impact de la famille quant à ces sujets ?

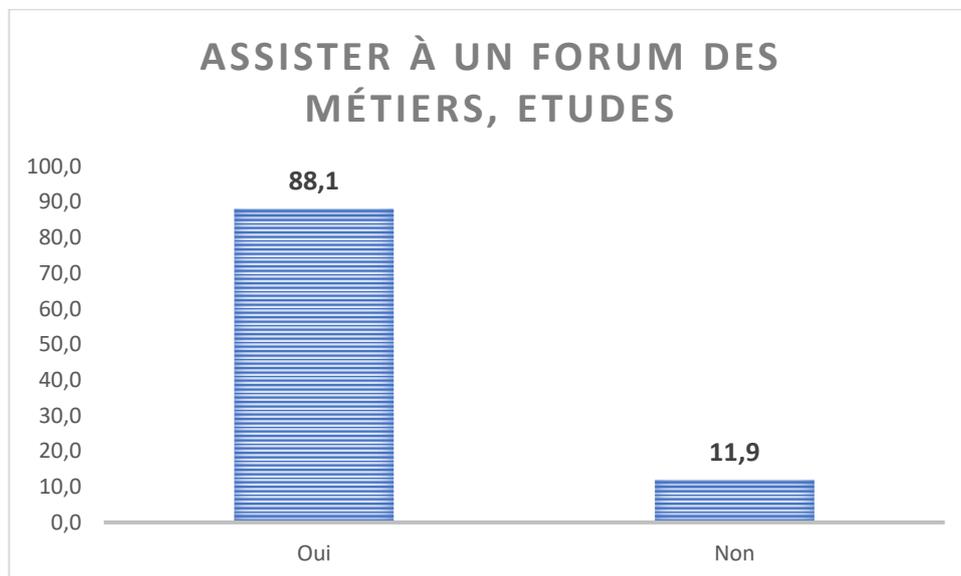
- **Les aides et outils**

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente de ce mémoire et dont nous avons reporté l'explication ici, parmi les raisons conduisant ou non à solliciter des aides scolaires ou extérieures dans le cadre du choix de la filière au Baccalauréat ou du choix Post-bac, se trouve présente la figure parentale. Elle fait office de figure d'Autorité (conseil) ou de figure de Pouvoir (impose) lorsqu'il s'agit de solliciter des aides.

Les forums font partie des outils mis à disposition par les professionnels scolaires pour les élèves afin qu'ils soient aiguillés sur des choix d'orientation. Comme nous l'avons dit il relève de la fonction du Professeur principal de faire circuler l'information aux élèves concernant un forum mis en place, et il relève de la fonction du Proviseur ou de son Adjoint de donner son accord, ou d'émettre l'idée de mise en place d'un forum.

Selon les anciens élèves interrogés, 88.1% d'entre eux ont assisté à un forum des métiers, études... au cours de leurs années lycée.

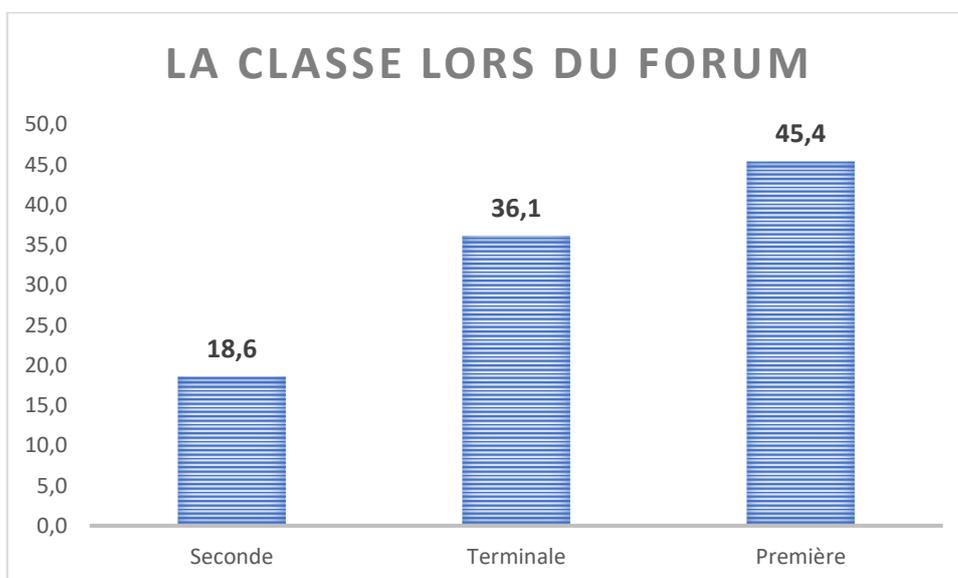
Graphique 52^{lii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Les classes les plus concernées par ces forums étaient les classes de Première (45.4 %). C'est année où l'on estime que les élèves sont le plus concernés par l'orientation Post-bac et ont plus le temps d'y réfléchir puisqu'en seconde il s'agit de l'orientation en filière au Bac et en Terminale les élèves se concentrent sur le passage du Bac.

Graphique 53^{lii} :



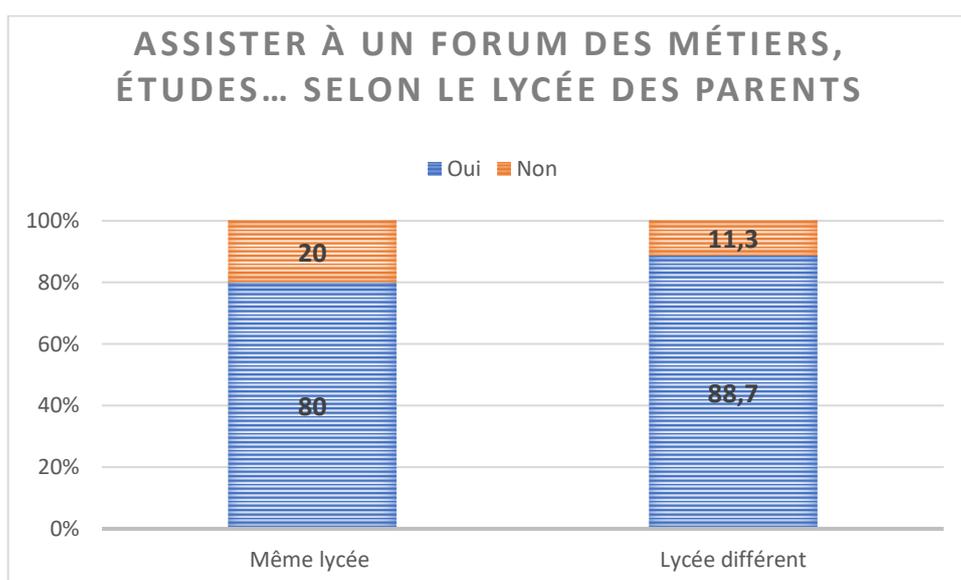
(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

La présence à des forums en terminale est deuxième du classement (36.1%). Comme on a pu le constater au travers de cette étude, les élèves lors du choix de Terminal Post-bac ont une forte demande de connaissance professionnelle relative aux études Post-bac il est donc plausible que des forums soient suivis à ce niveau d'étude et ce en dépit de la concentration et pression engendrées par le passage du Bac.

Reprenons le graphique 14 sur les raisons d'assister à un forum. La première raison nous l'avons vue est l'intérêt de l'élève à 89.6 %, la seconde raison, à 30.2 %, donc au-dessus des conseils des professionnels scolaires, est le conseil parental. Ceci montre bien l'influence des parents sur leurs enfants.

De plus lorsque l'on observe les résultats « assister à un forum » au prisme de l'effet générationnel, l'on constate que les anciens élèves dont les parents n'étaient pas issus du même lycée qu'eux ont davantage tendance (88.7%) que les anciens élèves dont les parents sont issus du même Lycée qu'eux (80%) à se rendre aux Forums organisés par l'établissement. Même si majoritairement les anciens élèves ont davantage tendance à se rendre aux Forums et ce peut importe le lycée d'origine des parents.

Graphique 54^{lv} :

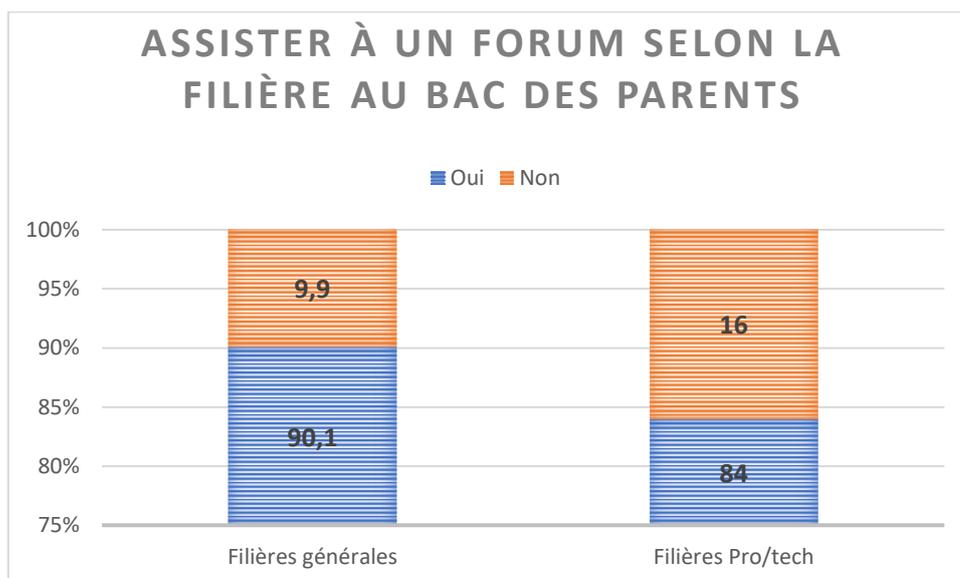


(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

L'hypothèse ici serait que ceux arrivant dans l'univers propre à l'établissement d'excellence, donc n'ayant pas nécessairement la connaissance des lieux, modes de fonctionnements etc... que les parents issus de l'établissement, ont davantage tendance à solliciter les outils mis à disposition.

Or, en croisant la question du Forum avec la filière au Baccalauréat des parents, on constate que ceux étant issu d'un Bac général ont davantage tendance à avoir vu leur enfant assisté à un forum que ceux ayant un Bac professionnel ou technologique. Nous avons émis l'idée que les parents issus de Bac professionnels/technologiques avaient davantage tendance à avoir des enfants ne sachant pas quel vœu de filière au Bac faire. Nous avons alors supposé un besoin d'information plus important. Mais alors pourquoi des individus se trouvant dans une logique de reproduction sociale plus « innée » (*filières générales – enfant en filière générale*) auraient davantage besoin d'informations que ceux se trouvant dans une logique d'acquisition d'une mobilité sociale pour leur(s) enfant(s) (*filières professionnelles/technologique – enfant en filière générale*) ?

Graphique 55^{vi} :



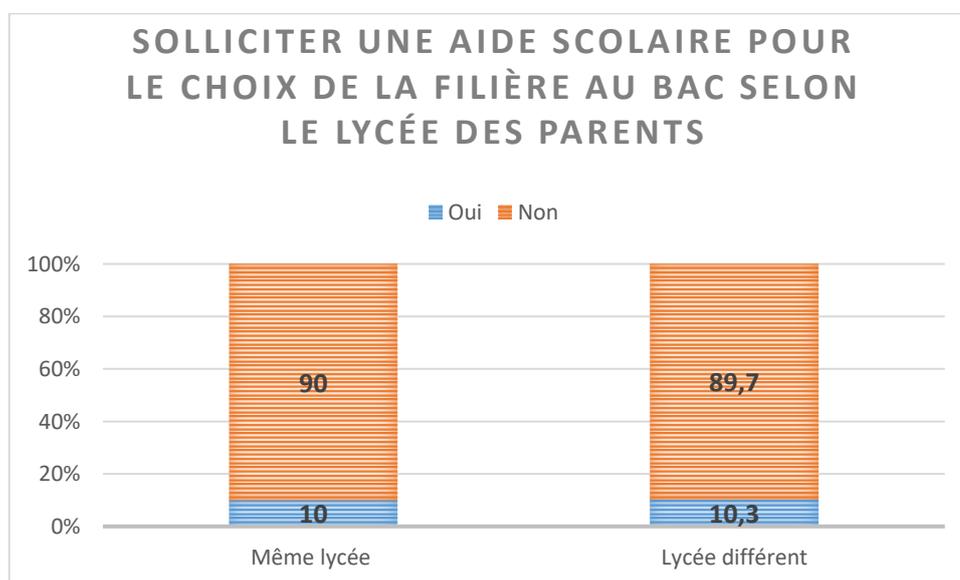
(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Les parents s'appuient peut-être sur d'autres outils que les forums ou font peut-être confiance à d'autres professionnels que ceux de l'établissement ?

Lorsque nous avons étudié les raisons aux sollicitations d'aides scolaires lors du choix de filière au Baccalauréat nous avons constaté que les parents étaient l'une des figures conseils (Autorité) influentes avec les professeurs. Et qu'*a contrario* au même titre que les professeurs, ils imposaient (Pouvoir) peu.

En observant les résultats obtenus au croisement : solliciter une aide scolaire pour le choix de la filière au Baccalauréat avec le lycée d'origine des parents ; nous obtenons que peu importe le lycée d'origine des parents, leurs enfants ont la même propension à consulter une aide scolaire (10 %).

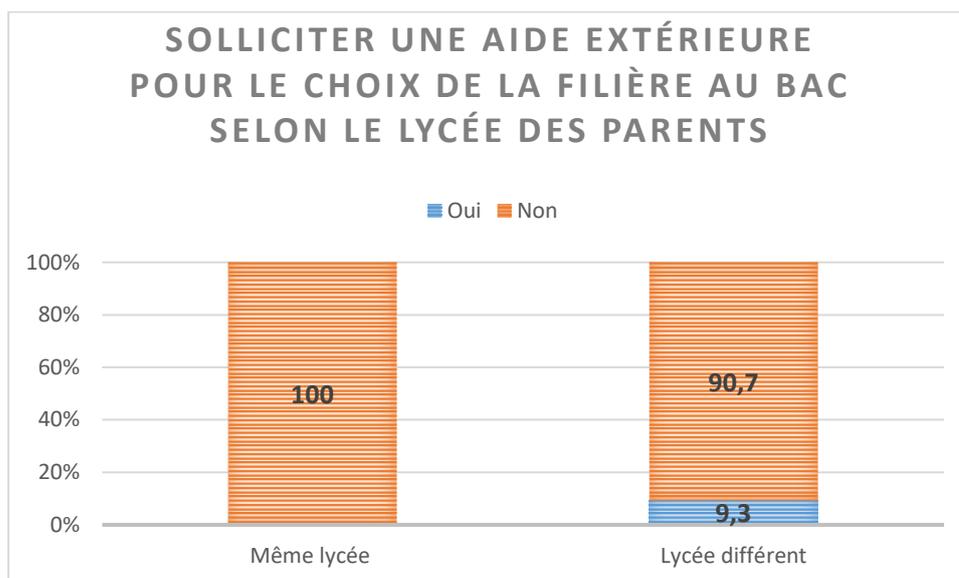
Graphique 56^{vii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Cependant en réalisant le même tableau mais cette fois-ci avec les aides extérieures, nous constatons que ce sont les anciens élèves dont les parents sont issus d'un lycée différent du leur qui ont davantage tendance à consulter une aide extérieure pour le choix du Baccalauréat (9.3%). Aucun ancien élève dont les parents sont issus du même lycée a consulté une aide extérieure à ce stade de l'orientation.

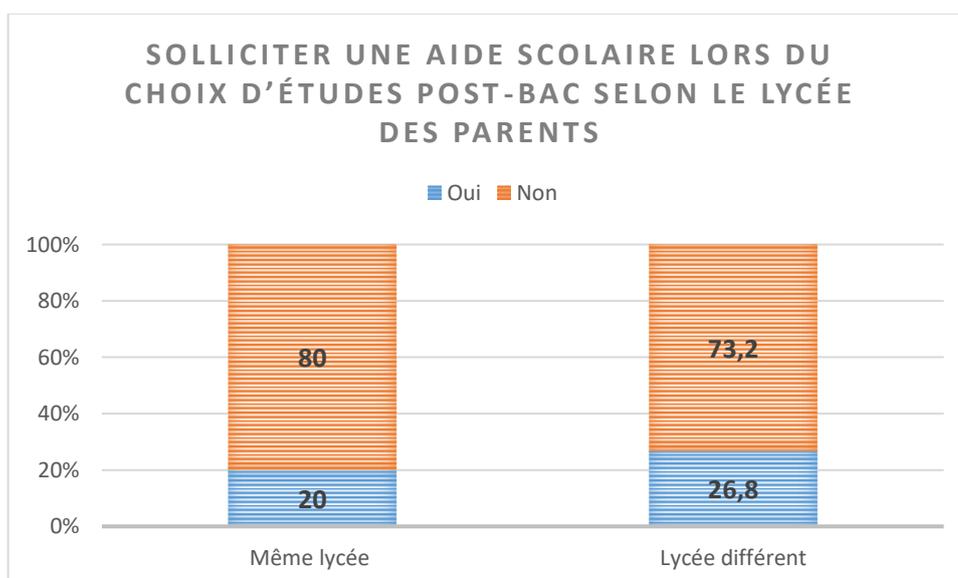
Graphique 57^{lviii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Toutefois en posant le même croisement mais en changeant de stade de l'orientation, soit en s'intéressant au choix d'études Post-bac, force est de constater que les résultats se modifient.

Graphique 58^{lix} :

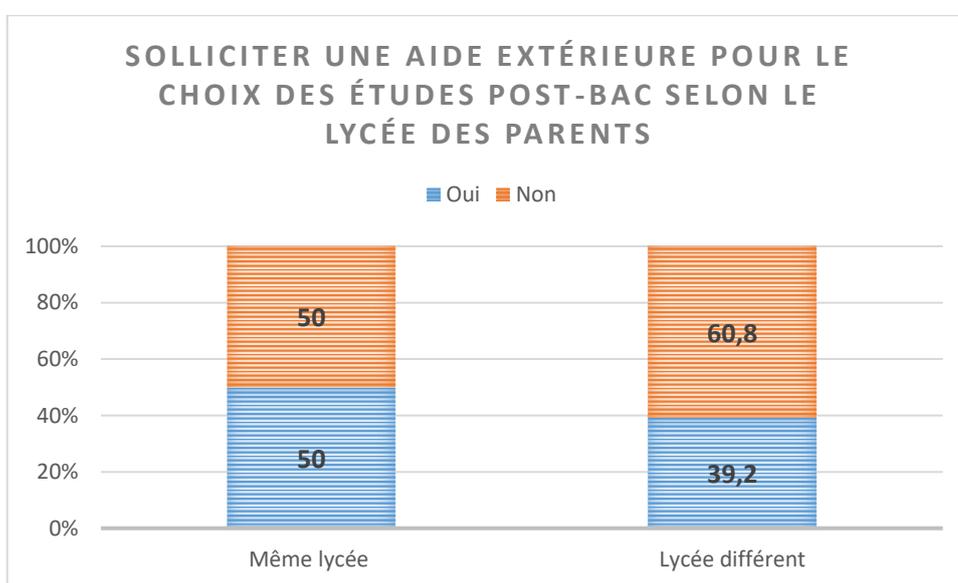


(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018; en %)

Les anciens élèves dont les parents sont issus d'un lycée différent d'eux ont davantage tendance que les anciens élèves dont les parents sont issus du même lycée, à avoir sollicité une aide scolaire lors du choix Post-Bac (soit 27 % contre 20 %).

Tandis que les anciens élèves dont les parents sont issus du même lycée qu'eux ont davantage tendance, que les anciens élèves dont les parents sont issus d'un lycée différent, à avoir sollicité une aide extérieure au lycée lors du choix Post-Bac (soit 50% contre 39 %).

Graphique 59^x :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018; en %)

Ainsi je pourrai émettre l'hypothèse que selon le stade de l'orientation et potentiellement l'importance que l'on y accorde, la confiance dans les connaissances des professionnels scolaires ou extra-scolaires change.

Lors du choix de filière au Bac, solliciter une aide scolaire est un choix réalisé autant pour les parents du même lycée que leurs enfants que pour les parents de lycées différents. Les aides extérieures sont moins de mise pour les parents du même lycée que pour les autres et ce par exemple car la reproduction sociale est intrinsèquement instaurée dans les consciences des enfants.

Suivre tel ou tel Bac ne relève pas d'une volonté de mobilité consciente que l'on retrouve chez les parents n'ayant pas suivi un Bac général, comme nous avons pu le voir en amont de cette partie. Cela relève d'une reproduction sociale, d'un « *habitus* » non remis en cause, il n'y a donc pas de nécessité à solliciter des aides.

Lors du choix Post-bac en revanche, solliciter une aide extérieure, avoir un autre point de vue est davantage nécessaire lorsque les parents sont issus du même lycée. Il y aurait un besoin d'avis autres que ceux donnés par des professionnels scolaires afin de mettre au jour un nouveau projet, celui de la reproduction du milieu social ? Il serait intéressant d'analyser ce point au travers d'une enquête qualitative.

Tous ces potentiels investissements dans l'orientation de leur(s) enfant(s) par la sphère familiale me mènent à m'interroger sur l'existence de « bifurcation » Post-bac et de leur raison d'être.

B) La « Bifurcation Post-bac »

▪ Qu'est-ce donc ?

Selon l'article parue en 2006 de Claire Bidart, *Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques*, lorsqu'un chercheur demande à son enquêté de raconter une « *histoire de vie* », le récit que va réaliser cet enquêté aura tendance à aplanir sa trajectoire. La dimension temporelle, l'hétérogénéité des épisodes et l'impact de potentiels évènements contingents ne transparaissent plus dans ce « *conte* ».

Or pour l'auteur ces éléments venant rendre le chemin de vie davantage chaotique tel qu'il est en réalité est ce qui l'intéresse. Sa recherche s'inscrit dans la logique de la sociologie interactionniste.

Les auteurs de cette sociologie (courant né aux Etats-Unis) s'opposaient à une vision de la société comme « *totalité supérieure* » à l'individu. La société serait le produit de multiples actions interindividuelles. Ainsi ce courant de la sociologie vient s'opposer à

la logique du déterminisme refusant de prendre en compte la dimension relationnelle entre les individus pour expliquer les comportements.

La « *bifurcation biographique* » consiste en un « changement important et brutal dans l'orientation de la trajectoire dont le moment et l'issue sont imprévisibles ».

Elle ne caractérise pas ce que l'on nomme une « *transition biographique* » qui *a contrario* est prévisible telle que la fin des études, ou encore la décohabitation parentale.

Elle n'est pas non plus un « *carrefour* » où un choix obligatoire doit s'opérer constituant un passage comme le choix de la filière au baccalauréat réalisé en classe de Seconde ou encore le choix des études Post-bac à la fin de la classe de Terminale.

Pour Claire Bidart il s'agit d'une « crise ouvrant sur un carrefour biographique imprévisible dont les voies sont elles aussi, au départ, imprévues [...] mais se limitent rapidement à quelques alternatives ». Il s'agit d'un « basculement ».

Ainsi nous pouvons tracer un lien entre ce que nomme Bidart comme « *bifurcation biographique* » et le changement de domaine d'étude Post-bac que peuvent avoir effectué certains anciens élèves. En effet effectuer un changement de domaine Post-bac est loin d'être une option envisagée pour les jeunes lorsqu'ils quittent le lycée pour entrer dans les études supérieures, tout du moins en théorie.

Il est donc possible d'envisager ce changement comme une crise, une remise en question de ce que l'élève/étudiant pensait être son domaine d'étude, pensait de lui-même etc... car un changement d'étude peut aussi jouer psychologiquement sur l'individu.

Bidart propose dans sa théorie de considérer la bifurcation comme issue de « *changement dans les logiques d'action* », « *d'inversion des priorités* », de « *modification des systèmes de contraintes* ».

Comme nous allons le voir dans les développements qui vont suivre ces trois facteurs de bifurcation peuvent être transposés dans notre logique de l'influence parentale.

Changer de domaine d'étude peut être la résultante d'une « *inversion des priorités* » dans le sens où une fois passée la pression de la note liée à l'environnement dans lequel évoluent les élèves et aux attentes parentales et professionnelles, les jeunes

étudiants vont davantage s'intéresser à leur orientation post-bac et réaliser un changement de domaine d'étude correspondant davantage à leurs attentes (choix plus réfléchi que lorsqu'ils étaient sous pression).

Ce changement peut être aussi une « *modification des systèmes de contraintes* » dans le sens où les jeunes étudiants sont davantage considérés comme « *en capacité* » de faire leur choix et d'agir pour ce qu'ils souhaitent obtenir.

Ou encore comme « *changement dans les logiques d'action* » si l'on considère la bifurcation comme réponse à la pression parentale, à la reproduction sociale. La bifurcation permet la mise en évidence de « *logiques de reproduction* » : « *En effet, si les bifurcations semblent au premier regard « transgresser » ces logiques de reproduction ou de trajectoires puisqu'elles en bouleversent le cours attendu, elles sont susceptibles pourtant de constituer des moments tout particuliers d'exercice de cette puissance déterminante. C'est peut-être en effet dans les périodes d'incertitude, d'ouverture des choix ou de remaniement des possibilités que vont se dégager et éventuellement se révéler autrement des tendances globales* ».

Selon l'auteur, la bifurcation biographique s'inscrit dans une dynamique d'accumulation de causes, de facteurs, plutôt que dans une cause « *originelle et stable* ». L'enquête qualitative possède les qualités nécessaires à la mise au jour de ces dynamiques, à l'inverse de l'enquête quantitative qui ne met en lumière que l'aspect structurel de celles-ci.

N'ayant pas réalisé d'enquête qualitative à ce sujet, je vais vous présenter succinctement les caractéristiques propres aux bifurcations biographiques relevées dans cet article grâce à l'enquête qualitative menée par l'auteur. Puis je poursuivrai mon développement par les structures de ces bifurcations mises au jour selon mon enquête quantitative.

Dans son article, Bidart pose un « *schéma typique* » de ces bifurcations :

« partant de la situation initiale commence une période critique de quelques mois, pendant laquelle les difficultés s'accumulent et la pression monte. Elle débouche sur un moment clé marqué par un ou plusieurs événements, plus ou moins liés au domaine en crise, qui ferment la situation de départ et ouvrent des voies alternatives. Un nouvel état de l'information s'offre alors à la personne, combinant l'apport de divers ordres

possibles et se distinguent des voies susceptibles d'être empruntées dans la suite du parcours. Entre ces voies, le jeune choisit alors celle qu'il va suivre, celle qui ici manifeste un tournant dans sa vie, et il abandonne les autres éventualités. Il reconstruit alors un monde à nouveau cohérent et intégrateur, qui concilie ses options et contraintes... pour un temps. »

Le premier seuil du déclenchement de la bifurcation biographique est celui de la limite du supportable. L'accumulation de problèmes fini par faire prendre conscience à l'individu qu'il n'est plus en mesure de supporter sa situation. Ce seuil lance ce que l'auteur appelle « *le travail du bilan* », l'individu doit faire le point. Dans le cas de la « *bifurcation Post-bac* » cela peut être les résultats infructueux, la perte de motivation etc...

Le second seuil caractérise les autres pans de la vie qui vont être touchés par la bifurcation biographique opérée dans un domaine autre. Par exemple un basculement dans la sphère du travail impactera aussi la sphère amoureuse, résidentielle, familiale ou les projets de vie, sinon on parle moins de « *bifurcation* ». Dans le cas de la « *bifurcation Post-bac* » le basculement touchera l'individu dans son orientation mais aussi dans ses projets de vie (métier envisagé etc...), sa relation avec ses parents etc...

Puis vient le temps de l'influence des « *échelles* ». « *L'état des lieux* » effectué sur la sphère concernée par la bifurcation mais aussi son implication dans les autres sphères vont mettre en évidence ce que l'auteur appelle « *l'impact des diverses échelles intermédiaires entre le niveau structurel et le niveau individuel* ». L'individu analyse inconsciemment, selon l'auteur, la situation selon des échelles afin de prendre sa décision.

Tout d'abord il y a l'échelle macro tenant compte du cadre historique, juridique, culturel... Puis l'échelle dite des « *réalités locales* » par exemple l'état du marché du travail régional, ou dans notre cas les écoles ouvertes aux admissions sous quelles conditions etc..., les débouchés, est-ce qu'il y en a etc... Enfin vient l'échelle des « *caractéristiques sociographiques* », les expériences antérieures et les capitaux humains et sociaux accumulés, en d'autres termes le bagage socio-culturel d'un individu. Ces différentes échelles intervenant inconsciemment chez l'individu, le

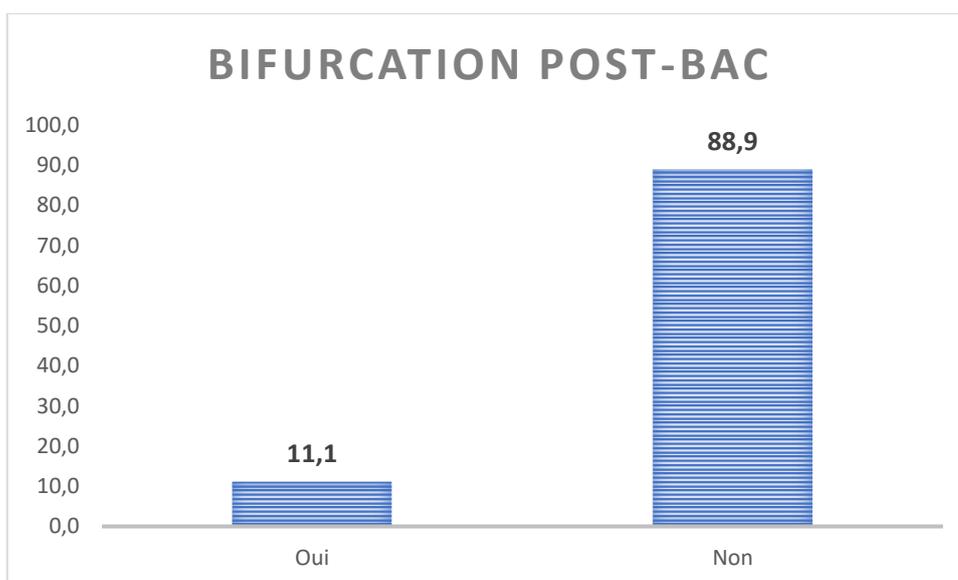
conduisent à prendre telle ou telle décision, à limité les alternatives qui s'offrent à lui lors de la bifurcation.

Maintenant que nous avons vu en quoi consistait une « *bifurcation biographique* » rebaptisée « *bifurcation Post-bac* » dans notre cas d'étude, nous allons à présent nous pencher sur la situation des anciens élèves.

- **Qu'en est-il chez nos anciens élèves ?**

Concernant le parcours Post-bac de mes enquêtés il s'avère que globalement la bifurcation Post-bac ne soit pas une norme. La part de la population d'anciens élèves ayant bifurqué représente 11 % de l'ensemble des enquêtés soit 14 élèves sur 126.

Graphique 60^{xi} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

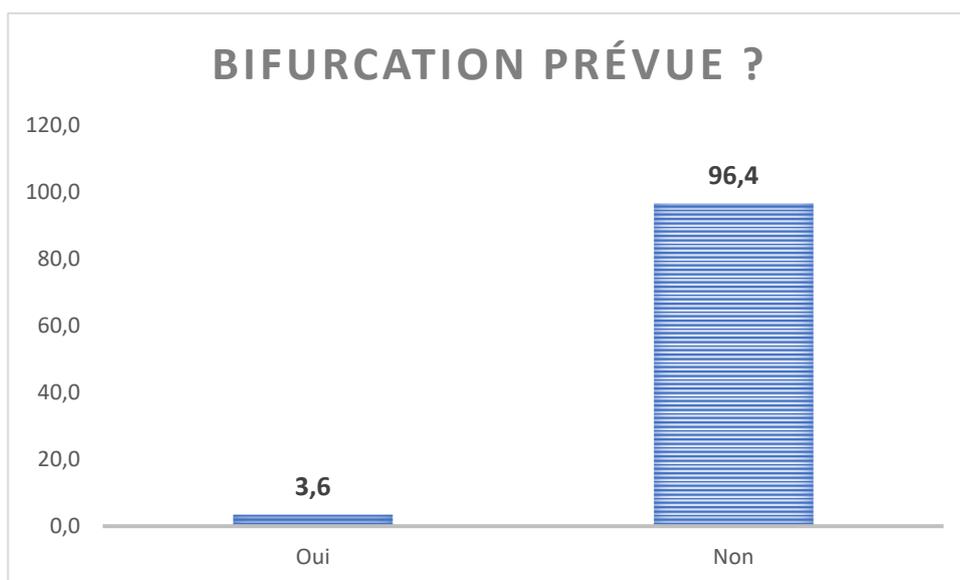
Ce résultat reste tout de même significatif. Nous savons que lors des études Post-bac et notamment au cours de la première année d'étude, de nombreux étudiants prennent conscience que ce qu'ils font ne leur correspond pas, que ce n'est pas ce qu'ils souhaitent faire, ou pour certains qu'ils ne réussissent pas dans le domaine choisi (soit ils refont une première année, soit ils changent de domaine d'étude).

Cette situation m'est arrivée. J'ai persisté deux ans dans un domaine qui ne me correspondait pas en recommençant une deuxième première année avant de décider de changer de parcours.

Dès lors nous pourrions dire que le choix imposé aux élèves lors du lycée : savoir ce que l'on veut faire plus tard ; est peut-être bien prématurer. Envisager un projet d'avenir ne se fait pas sans réflexion et à ces âges réfléchir à l'avenir ne semble pas primordial. C'est en cela que la mise en place de dispositifs d'aides ou d'actions collectives vis-à-vis de l'orientation et non ciblées sur des individus que l'on considère comme prioritaire car en « *difficulté* », doit être réfléchi. Notamment avec le changement de système entre APB et ParcoursSup' et les nouvelles prérogatives des professionnels scolaires, guider est d'autant plus nécessaire. Néanmoins, comme nous l'avons vu, solliciter une aide extérieure ou intérieure au lycée dépend du jeune et de sa famille, s'il ne vient pas de lui-même, n'étant pas un cas prioritaire aux yeux des professionnels (solliciter lui est imposé), personne ne fera la démarche à sa place.

En complément des anciens élèves ayant déjà effectué une bifurcation Post-bac, 3.6%, envisagent une bifurcation à venir. Cela signifie que la bifurcation est loin d'être un phénomène restreint.

Graphique 61^{lxii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

D'ailleurs nous pourrions nous demander pourquoi cantonner les jeunes dans un système qui, de toute évidence, conduit ces derniers à ne pas savoir ce qu'ils veulent faire, ce dont ils ont besoin et *a fortiori* à bifurquer ? pourquoi penser le système scolaire comme une ligne continue dont il ne faut pas sortir ? car il ne faut pas s'y méprendre, un jeune quittant le parcours en ligne droite, changeant etc... est perçu comme un profil potentiellement instable, à risque : « *il ne sait pas ce qu'il veut* », voilà ce que l'on entend régulièrement et lors d'entretiens pour du travail, les employeurs aiment à questionner sur des périodes de « *vide* » ou de « *changement* ».

En observant le système de nos voisins danois par exemple, les jeunes ont la possibilité d'articuler un parcours scolaire avec un parcours emploi. Ils peuvent sortir des études pour travailler et y revenir sans que cela ne soit perçu négativement.

Cela leur permet d'engranger de l'expérience et de savoir ce qu'ils veulent ou ne veulent pas faire. Ce serait, il me semble, une piste à réfléchir pour le système scolaire français, faire des réformes plus structurelles que paramétriques.

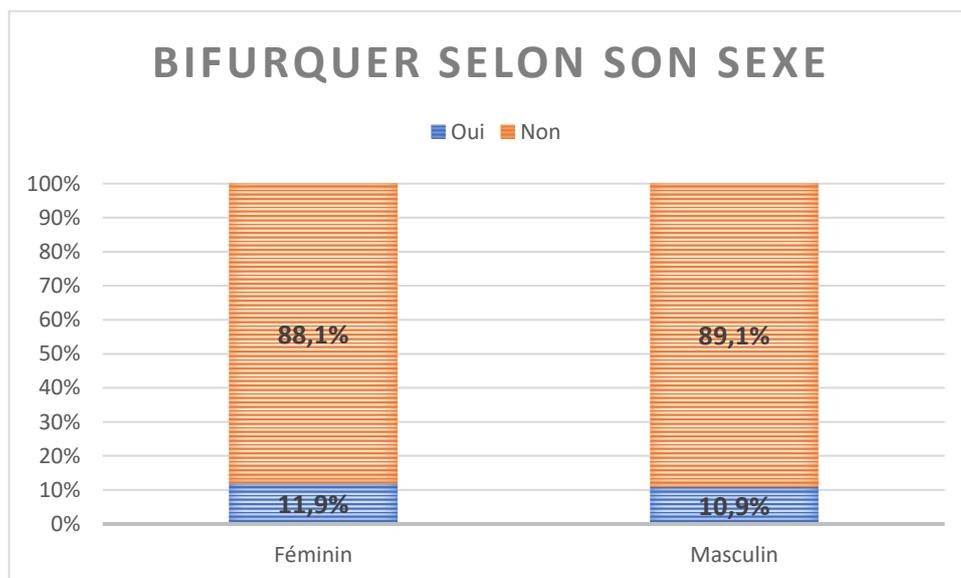
Penser un nouveau système de gestion des répartitions des nouveaux étudiants comme Parcoursup ne sert à rien selon moi tant que la question principale, à savoir : qu'est-ce que l'on veut faire plus tard ; n'est pas réglée.

Maintenant que nous avons analysé les données générales de la bifurcation Post-bac, questionnons les facteurs sociaux éventuels.

Nous pourrions nous demander dans un premier temps si la bifurcation post-bac peut être due à un effet du sexe de l'individu. Les hommes ou les femmes ont-ils/elles davantage tendance à effectuer un changement de domaine d'étude Post-bac ?

L'hypothèse liée à cette question serait que les filles étant plus rapidement matures que les garçons, celles-ci seraient moins enclines à bifurquer du fait que leur projet d'avenir est davantage réfléchi en amont du choix Post-bac.

Graphique 62^{lxiii} :

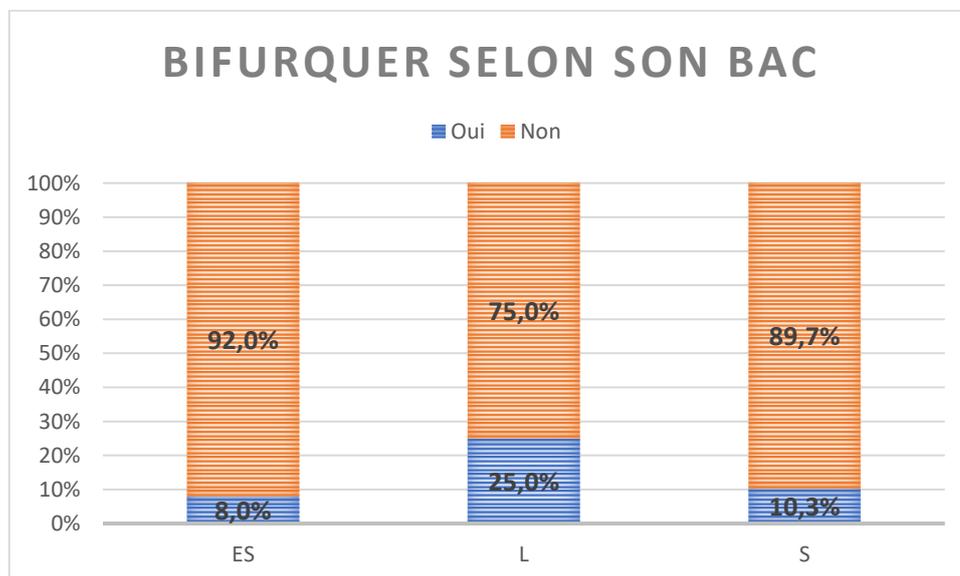


(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Or, en observant le graphique, nous constatons que bifurquer ou penser bifurquer n'est nullement en lien avec le sexe de la personne. Les garçons comme les filles ont autant tendance l'un comme l'autre à effectuer ou non une bifurcation Post-Bac.

Hormis le sexe, nous pourrions dire que la bifurcation est une question de filière au Bac passé. Si le choix de la filière Scientifique est effectivement le choix offrant le plus de manœuvrabilité dans les choix d'avenir, d'études Post-bac et que les autres Baccalauréat généraux sont davantage restrictifs, dès lors les élèves ayant suivi un Bac économique et social ou littéraire devraient être plus enclins à la bifurcation que les autres ayant suivi un Bac scientifique.

Graphique 63^{xiv} :

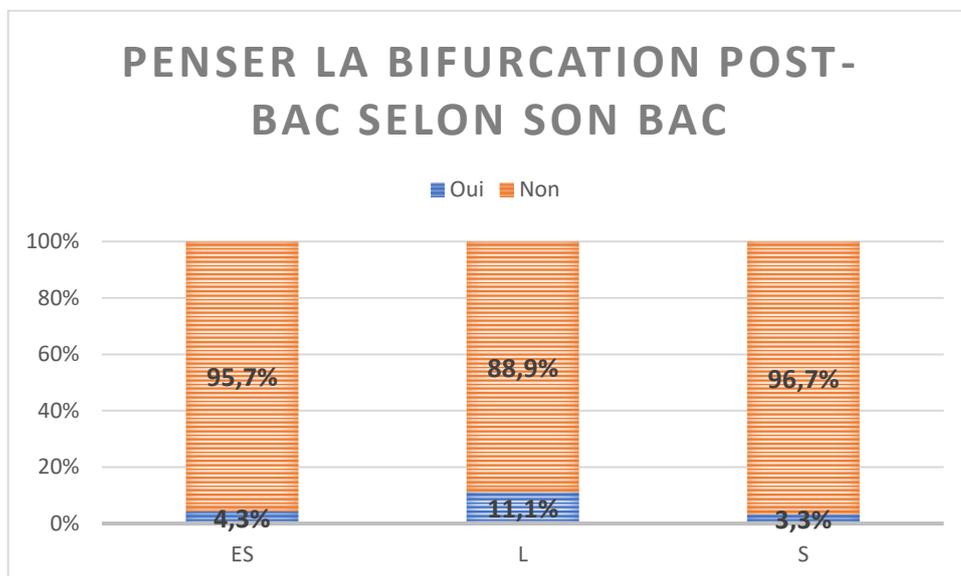


(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Effectivement en lisant le graphique force est de constater que les étudiants ayant réalisé un Bac littéraire (25 %) ont davantage bifurqué que ceux ayant suivi une filière scientifique (10 %). Toutefois nous constatons aussi l'écart minimum entre les étudiants issus d'un Bac économique et social (8 %) et ceux issus d'un Bac scientifique. Par cet écart nous pourrions supposer que le Bac économique et social est un Bac moins restrictif, spécialisé que le Bac littéraire et ouvre plus de porte, tout du moins autant que le Bac scientifique.

De même en interrogeant sur une éventuelle bifurcation, là encore ce sont les étudiants issus du Bac littéraire qui pensent le plus à effectuer un changement de domaine (11 % d'entre eux contre 4.3 % pour les étudiants issus de ES et 3.3 % pour ceux issus de S)

Graphique 64^{lxv} :



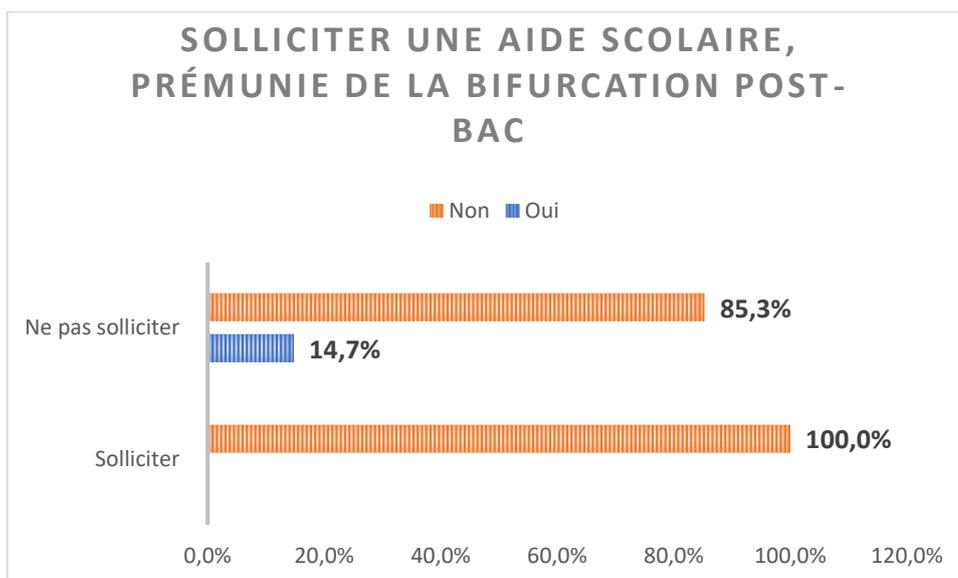
(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Ainsi nous pouvons dire que la bifurcation est une histoire de Bac.

Un autre facteur pourrait potentiellement venir influencer cette bifurcation, celui de la sollicitation d'aide scolaire ou extérieure lors du choix Post-bac. Nous avons vu qu'à ce stade de l'orientation, la demande d'aide s'accroît fortement par rapport à la demande faite en classe de Seconde. E

n toute logique construire son projet d'étude en s'appuyant sur les connaissances des professionnels devrait garantir un choix correspondant aux attentes et capacités de l'élève et ainsi le prémunir contre une situation de changement.

Graphique 65 ^{lxvi} :

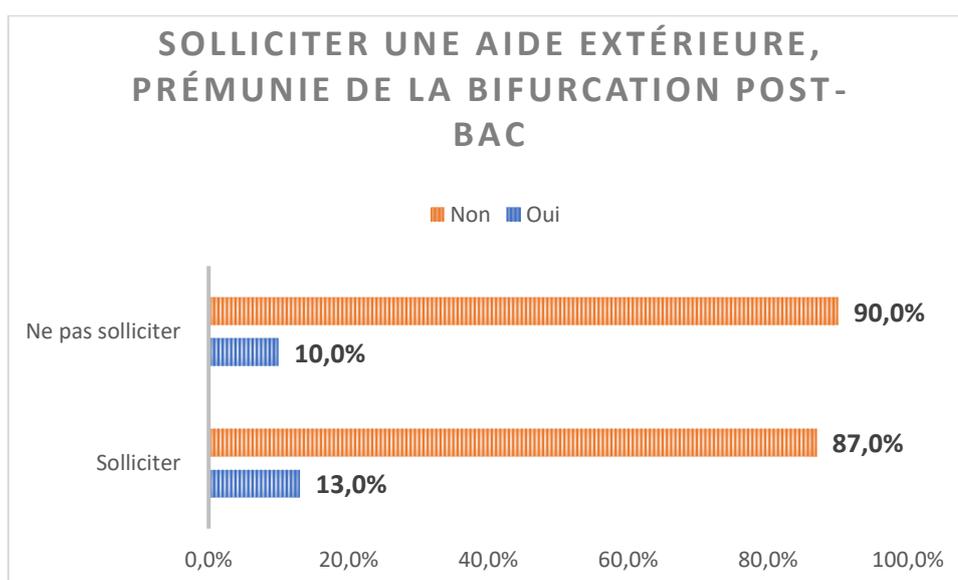


(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

En croisant la demande d'aide scolaire avec les anciens élèves ayant bifurqué ou non nous constatons que ceux qui ont sollicité une aide de leur lycée n'ont pas effectué de bifurcation Post-bac tandis que ceux n'ayant pas rechercher de l'aide ont à 14.7 % bifurqué.

Solliciter une aide scolaire lors du choix Post-bac semble bel et bien prémunir contre une bifurcation Post-bac (« contre » si l'on considère cela de façon négative).

Graphique 66 ^{lxvii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Or, en observant les résultats obtenus sur le même postulat mais en changeant l'origine de l'aide sollicitée, non plus scolaire mais extérieure, nous constatons que les anciens élèves, peu importe qu'ils aient sollicité ou non d'aide, ont autant tendance les uns comme les autres à bifurquer.

Par là-même nous pouvons revenir sur l'un des argument émis en faveur des consultations d'aides extérieures avançant les biens faits de la diversité des points de vue, mais aussi sur l'argument suivant : consulter une aide scolaire car ces professionnels connaissent l'élèves, ses capacités, ses défaillances, ses envies et parce qu'ils sont en contact quotidiennement.

Nous pourrions dire que les aides extérieures apportent certes des points de vue divers, ouvrent d'autres pistes, ont peut-être d'autres outils pour aider à l'orientation, mais elles peuvent tout aussi bien être une situation de connaissances insuffisantes vis-à-vis de l'élève. Des connaissances que nous pourrions appeler pragmatiques.

Par exemple lorsque moi-même j'ai consulté une aide extérieure pour mon orientation, la professionnelle m'a fait passer des tests de centres d'intérêts etc... mais il ne pas jamais été demandé mes bulletins de note.

Or la note bien qu'elle soit contestée, (sujet à pression) désapprouvée pour certains ou attribuée par les professeurs à « la tête du client », elle pose tout de même un constat pragmatique quant aux capacités scolaires de l'individu.

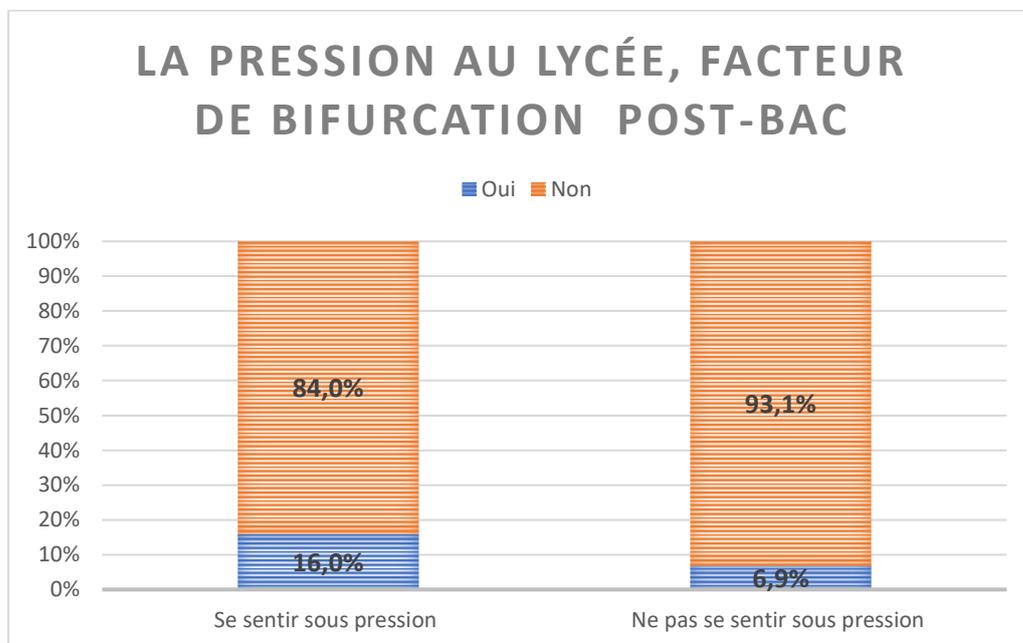
Lorsque l'on pense orientation on pense épanouissement psychique, bien-être ou alors on pense « *orientation négative* » basée que sur la note et là pour « *gérer les flux* ». L'orientation est à mon sens investie de ces deux prérogatives, elle a un devoir d'articuler envies et capacités.

En parlant de notes, qu'en est-il si nous supposons qu'un élève se sentant sous pression vis-à-vis d'elle au lycée aurait davantage tendance à bifurquer dans les études supérieures ?

Nous l'avons dit la note est sujette à des fortes pressions, tensions entre la Famille, les professeurs qui retombent sur l'élève. L'article de A. Moyne, Y. Barthod-Malat et

V. Kubiszewski,¹⁶ le prouve aussi. La nécessité d'un dossier de réussite est une pression palpable. L'hypothèse serait ici qu'un élève sous cette pression pense d'abord aux résultats avant de penser projet.

Graphique 67^{lxviii} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

D'ailleurs, lors de discussions que j'ai pu mener avec les professionnels scolaires, on m'a régulièrement dit que les élèves ne voyaient que par la note et ne réfléchissaient pas à l'« après ».

On peut aussi le remarquer dans l'utilisation de l'espace dédié à l'orientation au sein du CDI (bibliothèque). La professeur-documentaliste entretenue l'an passé avait bien signifié le CDI est d'abord pensé pour répondre à la plus grande demande des élèves : un espace de travail, de révision ; ce qui est aussi le cas lorsque l'on observe l'investissement du lieu dédié à l'orientation. Les élèves ne prennent pas des revues sur les études supérieures, ils prennent leurs livres et cahiers de cours.

Les élèves sont happés par la pression de la note, de la réussite et n'ont pas dans leur esprit de place à une réflexion continue et poussée sur la question de l'orientation. Cette dernière survient lorsqu'on les met en situation d'y réfléchir, par exemple

¹⁶ *Psychologie de l'éducation : Stess scolaire des collégiens et des lycéens : effet de l'appréhension de l'orientation et de la pression de la note.* (2017)

lorsqu'on les informe de la mise en place d'un forum des métiers, études... ou encore lorsqu'un module de formation à (anciennement) APB est créé par leur professeur principal et la conseillère d'orientation psychologue, ou encore lorsqu'il faut entrer ses vœux dans le système de gestion Post-bac ou sur le papier officiel relatif au vœu de filière au Bac distribué par le professeur principal et étudié en Conseil de classe.

Ainsi rien d'étonnant, en lisant le graphique, à ce que se sentir sous pression vis-à-vis de la note au lycée soit facteur de bifurcation Post-bac. 16 % des anciens élèves se sentant sous pression ont bifurqué, tandis que seulement 7 % de ceux ne se sentant pas sous pression au lycée ont bifurqué.

La pression est donc source de bifurcation en ce qu'elle peut réduire, voir rendre inexistante une réflexion profonde sur le projet d'avenir. Mais cela reste une hypothèse, elle serait à vérifier par des entretiens qualitatifs auprès des élèves, anciens élèves.

En pensant « pression » n'y en aurait-il pas une inhérente à l'habitus parental ?

- **L'influence parentale**

Dans cette dernière sous-partie j'aimerais étudier la question de la bifurcation Post-bac en lien avec l'influence parentale sous-jacente.

Lorsque l'on interroge les anciens élèves sur leur choix Post-bac, la majorité répond qu'ils ont eux-mêmes fait leur choix.

Les anciens élèves ayant fait une bifurcation Post-bac répondent de même pour le choix de leur ancien domaine d'étude ainsi que pour le nouveau.

Tableau 3 :

Le choix du nouveau domaine d'étude		
	Fréquence	%
J'ai plutôt choisi par moi-même	12	85.7
Autres réponses		
Choix personnel mais le précédent avait été pris par défaut	1	7.15
Pas eu le concours	1	7.15

(112 systèmes manquants pour le choix du nouveau domaine ; 124 système manquant pour Autres)
 (source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)
 Question à choix multiples

Tableau 4 :

Le choix de l'ancien domaine d'étude		
	Fréquence	%
J'ai plutôt choisi par moi-même	14	100.0

(112 systèmes manquants ; Lors du choix de l'ancien domaine d'étude, l'intervention des parents ou des professionnels scolaires n'a pas été de mise.) (source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018; en %)

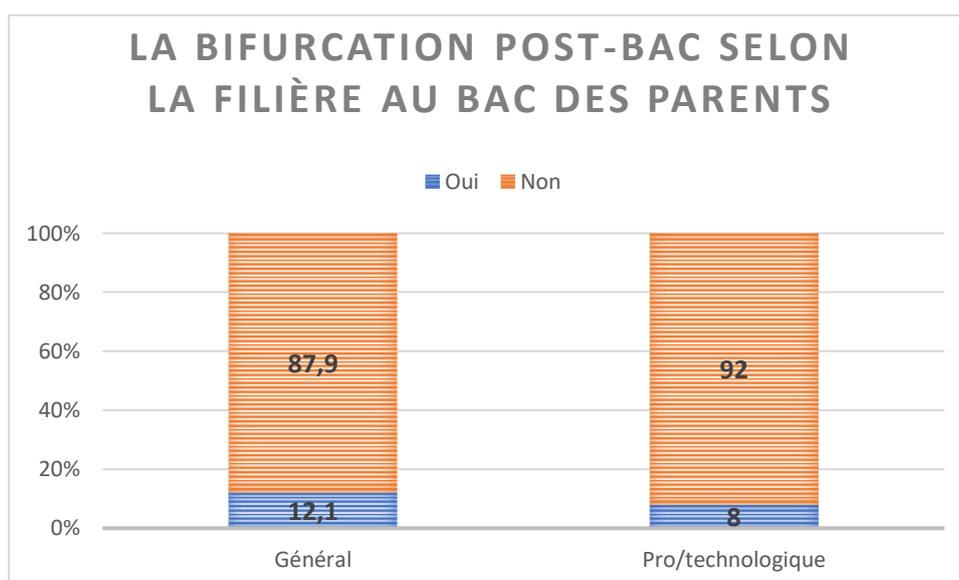
Toutefois n'y aurait-il pas tout de même un « *habitus* » caché ? Nous avons vu dans la partie sur l'influence parentale que la filière au Bac des parents ou encore le lycée dans lequel ils ont été pouvait influencer les choix de leur(s) enfant(s) en matière de filière etc...

Ne serait-ce pas la même chose en matière de bifurcation Post-bac ? Interrogeons-la au regard de la filière au Baccalauréat des parents.

Nous avons précédemment vu que la bifurcation pouvait être en lien avec la filière au Bac choisi par les élèves, or si cette filière est un choix issu d'une reproduction sociale consciente ou non du modèle familial dès lors nous pourrions supposer que le choix de filière au Baccalauréat des parents pourrait influencer la bifurcation Post-bac de leur(s) enfant(s).

Lorsque l'on observe la filière au Bac des parents, l'on constate qu'elle n'a pas d'influence significative sur la bifurcation Post-bac des anciens élèves.

Graphique 68^{lxi} :

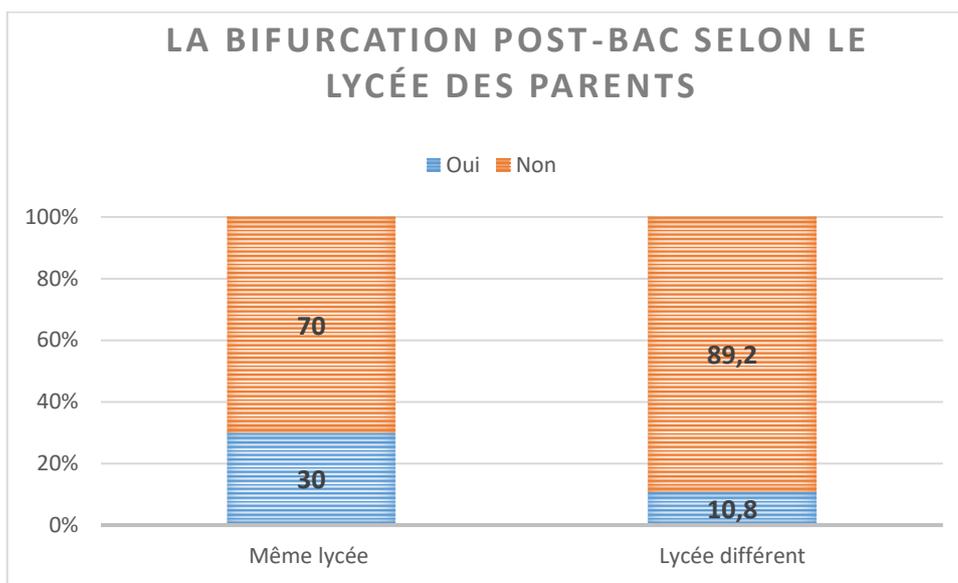


(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Les parents issus d'un Bac technologique/professionnel ont eu autant tendance à voir leur(s) enfant(s) faire une bifurcation Post-bac que les parents issus d'un Bac général.

Ainsi l'influence parentale ici ne se joue pas selon la filière au Bac des parents.

Graphique 69^{lx} :



(source : Base de données SPSS, Orientation et devenir des anciens élèves 2017/2018 ; en %)

Toutefois elle semble se jouer lorsque l'on interroge l'effet générationnel. Nous constatons qu'il porte aussi ses fruits lors de la bifurcation Post-bac. En effet les parents issus du même lycée que leur(s) enfant(s) ont vu davantage, que les parents issus d'un lycée différent, leurs enfants faire une bifurcation Post-bac (30 % contre 11%).

La bifurcation Post-bac pourrait être, dans le cas de l'établissement fréquenté, une rupture avec la reproduction sociale. Peut-être due au fait que l'ancien élève, sorti de son carcan « *mes parents ont réussi dans ce lycée je dois y réussir aussi* », modifie ses logiques d'actions (perspectives d'avenir) puisque les contraintes qui pèsent sur lui se modifient (la pression parentale de l'effet générationnel).

Conclusion

Selon la volonté de ce mémoire j'ai réévalué les résultats de l'an passé concernant les pouvoirs des professionnels selon les pouvoirs détenus par les anciens élèves et leur famille lors de leur orientation lycéenne.

Nous avons pu en conclure que ces pouvoirs des professionnels scolaires sont avérés. En observant les résultats concernant l'inscription au système APB (hormis quelques « *irréductibles* »), ou les aides sollicitées par les anciens élèves, globalement les professionnels scolaires exercent les pouvoirs liés à leur fonction.

Ce qui vient infirmer l'idée que j'avais alors tirée des entretiens avec les professionnels scolaires selon laquelle leur pouvoir serait quasi systématiquement remis en cause par les élèves et leur famille. Dans leur discours, l'impression d'une opposition systématique de ces derniers semblait ressortir. Dès lors, en réalisant mon questionnaire pour l'enquête quantitative j'avais fixé la recherche du contre-pouvoir de l'élève et de sa famille dans l'esprit de contradiction au travers de la contestation de la note, d'un avis scolaire, d'un redoublement ou encore de se rendre ou non à des forums etc...

Or il s'avère au regard des résultats majeurs que les pouvoirs des professionnels scolaires ne sont pas tant remis en question que cela. Loin de là. Il semble globalement se produire une conformité des élèves et des parents aux pouvoirs de ces professionnels.

Toutefois comme le suggéraient les entretiens qualitatifs, ces pouvoirs peuvent tout de même être soumis à une volonté autre que celles des professionnels dans le cas où l'orientation de l'élève n'est pas reconnue en difficulté par ceux-ci.

L'élève et sa famille peuvent former un contre-pouvoir lors des décisions d'orientation en classe de Seconde et en classe de Terminale, ainsi qu'en classe de Première pour tout ce qui a trait aux Forums.

Majoritairement, la sollicitation d'aides scolaires est issue de la volonté propre de l'élève. C'est à lui de faire la démarche, sauf s'il se trouve en position de « *difficulté* » reconnue par les professionnels, auquel cas une obligation de consultation se met en place.

De plus j'ai pu constater une hiérarchisation des stades de l'orientation suggérant une importance plus ou moins donnée à ceux-ci et qui se trouve être de la volonté de l'élève. Ainsi le choix Post-bac semble orchestrer une attention plus particulière que lorsqu'il s'agit du choix de filière au Baccalauréat.

L'élève déploie davantage ses forces dans le recueil d'informations, la recherche d'aide etc...

Ce déploiement de force se tourne également vers les aides extérieures au Lycée où les anciens élèves étaient. Là encore plus fortement sollicitées lors du choix Post-bac.

Ces aides extérieures peuvent constituer comme nous l'avons vu une potentielle concurrence aux aides scolaires. Elles ont eu davantage tendance à être sollicitées que les aides scolaires par les anciens élèves. D'ailleurs je retrouve également le pouvoir de l'ancien élève en ce que c'est de sa volonté (majoritairement) qu'il a été les sollicitées.

Toutefois en interrogeant cette volonté au prisme de la pression ressentie vis-à-vis de la note nous avons pu remettre quelque peu en question cette volonté intrinsèque aux anciens élèves et suggérer une influence (peut-être) supérieure de la famille. Et cela bien que les anciens élèves n'en n'aient pas nécessairement conscience à la vue de leurs réponses.

En effet la pression de la note a conduit les anciens élèves à consulter davantage d'aide (particulièrement pour le choix Post-bac). Or, dans l'étude de l'année dernière j'avais ralié la pression de la note à la pression du « *dossier de réussite* » qui impliquent, je pense, une peur latente de devoir quitter l'établissement et une filière générale pour suivre un Bac technologique ou professionnel (non enseignés dans ce Lycée).

Dès lors la première hypothèse que l'on pouvait suggérer était la présence sous-jacente bien plus importante qu'il n'y paraît dans les résultats quantitatifs de l'influence parentale dans l'orientation de ces anciens élèves.

Nous avons donc interrogé cette influence au regard de cas particuliers de déviance dans les comportements comme la contestation d'une note, d'un redoublement, d'un avis du Conseil de classe concernant le choix de la filière au Bac.

Bien que les résultats que j'ai pu obtenir grâce à l'enquête quantitative soient très peu étoffés du fait d'un effectif de répondants très faible sur ces sujets, nous avons pu tout de même émettre des pistes d'analyses. Ces pistes seraient à approfondir par une enquête qualitative afin de définir les motivations (et non simplement la structure) mais aussi par la relance de l'enquête quantitative auprès des anciens élèves sans passer cette fois par l'intermédiaire des parents (ce qui permettrait peut-être d'obtenir davantage de répondants).

En m'intéressant à la théorie de la reproduction sociale des anciens élèves envers leur famille par l'intermédiaire des questions portant sur la filière au Bac suivie par les parents mais aussi par l'effet générationnel, à savoir leur lycée d'origine. J'ai pu mettre en évidence la piste de leur influence lors des choix de filière au Bac, mais aussi lorsqu'il s'agissait de contester ou non une note, un avis du Conseil de classe ou un redoublement. Que cette influence pût être soit liée à la filière au Bac suivie par les parents soit au lycée dans lequel ils ont fait leurs études, soit les deux à la fois. Dès lors nous avons pu dégager deux théories quant à cette influence. Tout d'abord la théorie d'une influence en lien avec une reproduction sociale (filières générales, notamment la filière scientifique). Ensuite la théorie d'une influence en lien avec un désir de mobilité sociale pour les enfants chez les parents issus de bac professionnels/technologiques.

Enfin j'ai pu constater que la bifurcation Post-bac pouvait varier selon la filière au Bac des anciens élèves, selon les aides scolaires ou extérieures qu'ils ont pu ou non solliciter lors de leur choix Post-bac, mais aussi selon leur ressenti relatif à la pression exercée par la note. L'effet générationnel tient aussi, semble-t-il un rôle. La bifurcation pourrait ainsi être le résultat d'un choix trop restrictif vis-à-vis du Bac (le Bac L est très spécialisé contrairement au Bac S ou ES qui permet une plus grande manœuvrabilité dans les études supérieures) ; de ne pas avoir sollicité d'aide permettant d'effectuer

un choix réfléchi selon leurs capacités et envies ; d'avoir été contraints par la note et/ou l'exigence sous-jacente au lycée d'origine des parents, de ne penser qu'à l'excellence et non à l'avenir.

Ainsi les choix ou sollicitations d'outils, comme les aides scolaires, extérieures ou encore les forums, ne sont pas dénués d'influence parentale dans la volonté des anciens élèves. De même lorsqu'il s'agit de bifurcation Post-bac. Mais là encore les résultats restent limités et ne me permettent que de suggérer des pistes de recherches à approfondir, à mon sens.

Tout cela peut aussi nous conduire à nous interroger sur la récente réforme de l'éducation nationale nommée Parcoursup. Nous l'avons vue lors de l'introduction, cette réforme engendre des craintes, des pressions supplémentaires. Dès lors qu'en est-il lorsqu'on ajoute ces dernières aux pressions d'ors et déjà existantes dans un lycée tel que celui-ci où l'excellence est le mot d'ordre. Les parents exerceront ils davantage de pression ? Le « *dossier de réussite* » sera-t-il encore plus sujet à contestations ? les professionnels scolaires garderont ils leurs pouvoirs, ne seront-ils pas, encore plus qu'ils ne le disent eux-mêmes, remis en cause par les élèves et leur famille ? assisterons-nous davantage à des bifurcations Post-bac ?

Je vais maintenant pour terminer cette conclusion, et par là même ce mémoire, faire un retour critique sur mon travail.

L'effectif des répondants à mon enquête forme ainsi la plus grande limite de mon analyse puisque les cas déviants qui pouvaient me servir dans mon questionnement sur l'influence parentale et le pouvoir des anciens élèves sont moindres. Les résultats obtenus ne sont pas représentatifs statistiquement de cette population hors du parcours linéaire et sans tâche du lycéen lambda. Il y a peu de cas de redoublement ayant contesté, ou peu de cas où la contestation d'une note ou d'un avis du Conseil de classe a terminée devant la Direction de l'établissement ou devant un professeur principal, de même qu'il y a peu de cas de demande de changement de classe lorsque l'élève se trouvait être en classe à projet. Ainsi les résultats ne suggèrent que des pistes et non de véritables tendances d'actions.

Ce qui m'amène au premier apport que je peux tirer de ce mémoire, de cette expérience d'enquête : une enquête quantitative peut être très délicate à mener lorsque les circonstances n'y sont pas totalement favorables. J'entends par là que

l'enquête quantitative n'était peut-être pas la meilleure des méthodes à adopter pour ma recherche sachant la difficulté latente à ne pas détenir les adresses personnelles des anciens élèves et devoir passer par celle de leurs parents pour leur faire parvenir le questionnaire.

De même je n'avais pas envisagé que certaines questions puissent conduire à un abandon du questionnaire, particulièrement celles concernant les parents. La filière au Bac ou la catégorie socio-professionnelles des parents ne sont pas nécessairement connues de leur(s) enfants ou ils n'ont tout simplement pas envie d'y répondre. Ainsi je n'aurais certainement pas dû rendre ces questions obligatoires.

Le second apport de cette expérience est donc la reconnaissance de l'importance du collectif pour mener à bien un projet quantitatif. Toutes les questions, les modalités de réponses et interprétations ne sont pas détenues par une seule personne. Discuter, débattre avec d'autres peut s'avérer très utile et permet d'éviter certains écueils.

Néanmoins bien qu'il y ait des points de critique concernant mon mémoire, cela m'a tout de même permis de m'exercer à ce type d'exercice et ainsi de satisfaire l'une de mes volontés premières lorsque j'ai réalisé cette enquête : travailler mon approche quantitative.

- Laufer, Jacqueline. 2013. “ Le plafond de verre : un regard franco-américain”, in Margaret Maruani, *Travail et genre dans le monde*, Paris, La Découverte, p. 298-308.
- Maccio, Charles. 1980. *Autorité, Pouvoir, Responsabilité [Texte Imprimé] : Du Conflit à l'affrontement, La Prise de Décision*. Collection Synthèse: 3. Lyon : Chronique sociale de France.; Paris : Éditions du Cerf. 1980.
- Morin, Jean-Michel. 2010. *La Sociologie [Texte Imprimé]*. Repères Pratiques: 43. Paris : Nathan. impr. 2010.
- Moyne, A., Barthod-Malat Y., and Kubiszewski V. 2017. “Psychologie de l'éducation: Stress Scolaire Des Collégiens et Des Lycéens : Effet de l'appréhension de l'orientation et de La Pression de La Note.” *School Stress among Secondary Students: Effects of Academic Orientation Related Worries and Apprehension of School Evaluation (English)*, July. <http://frodon.univ-paris5.fr/login?url=http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=edselp&AN=S1269176317300573&lang=fr&site=eds-live&scope=site>
- Quelquejeu, Bernard. 2001. “La Nature Du Pouvoir Selon Hannah Arendt.” *Revue Des Sciences Philosophiques et Théologiques*, Varia, , no. 3:511. <https://doi.org/10.3917/rspt.853.0511>.
- Sintomer, Yves. 1994. “Pouvoir et Autorité Chez Hannah Arendt.” *L Homme et La Société*, no. 3:117. <https://doi.org/10.3406/homso.1994.2756>.
- Van Campenhoudt, Luc, Jacques Marquet, and Raymond Quivy. 2017. *Manuel de Recherche En Sciences Sociales*. Paris : Dunod. DL 2017.

Déclaration d'originalité

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT (à insérer dans chaque mémoire)

Afin de valoriser le travail personnel, l'équité, la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, il est rappelé que le plagiat, qui consiste à « s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens », est interdit.

Quelques exemples de plagiat :

- copier le passage d'un livre, d'une revue ou d'une page WEB ou encore du mémoire ou du rapport de stage sans le mettre entre guillemets et /ou sans en mentionner la source ;
- résumer les mêmes types de document sans mentionner la source ;
- insérer dans un travail des données, des graphiques, des images en provenance de sources extérieures non identifiées, non citées ;
- traduire partiellement ou totalement un texte ou réutiliser un travail produit, sans avoir obtenu au préalable l'accord de son auteur ;

Ce qu'il est possible de faire :

- il est possible de reprendre ponctuellement les idées d'un auteur (y compris d'un autre étudiant) ou ses travaux mais il est obligatoire d'indiquer les références utilisées ;
- emprunter textuellement aux autres est possible, sous réserve de placer les citations ou les extraits de textes « entre guillemets » et d'en mentionner la provenance de manière précise y compris pour les images, les tableaux et schémas. Les citations et emprunts doivent être de longueur raisonnable et adaptée aux propos du travail personnel.

Je, soussigné(e) **Orane ROBERT**, atteste avoir pris connaissance du contenu de cet engagement de « non-plagiat » et déclare m'y conformer dans le cadre de la rédaction de ce mémoire. Je déclare sur l'honneur que le contenu du présent mémoire est original et reflète mon travail personnel. J'atteste que les citations sont correctement signalées par des guillemets et que les sources de tous les emprunts ponctuels à d'autres auteur-e-s, textuels ou non textuels, sont indiquées.

Le non respect de cet engagement m'exposerait à des sanctions.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».

Lu et approuvé



Annexes

i

Sexe des répondants		
	Fréquence	%
Femme	59	56,2
Homme	46	43,8
Total	105	100,0

(21 systèmes manquants)

ii

L'âge des répondants		
	Fréquence	%
17 ans	5	4,8
18 ans	36	34,3
19 ans	29	27,6
20 ans	16	15,2
21 ans	15	14,3
22 ans	1	1,0
24 ans	1	1,0
25 ans	2	1,9
Total	105	100,0

(21 systèmes manquants)

iiii

L'année du Bac		
	Fréquence	%
2010	3	2,9
2014	13	12,4
2015	16	15,2
2016	22	21,0
2017	51	48,6
Total	105	100,0

(21 systèmes manquants)

iv

Filières du Bac		
	Fréquence	%
ES	25	23,8
L	12	11,4
S	68	64,8
Total	105	100,0

(21 systèmes manquants)

v

Suivre des études à l'étranger		
	Fréquence	%
Oui	18	17,1
Non	87	82,9
Total	105	100,0

(21 systèmes manquants)

vi

Domaine d'études Post-bac actuel		
	Fréquence	%
Droit	8	7,5
Psychologie	2	1,9
Arts	5	4,7
Journalisme	1	,9
Lettres	3	2,8
Histoire	2	1,9
BTS	1	,9
DUT	4	3,8
CPGE	18	17,0
Informatique	2	1,9
Economie	3	2,8
Architecture	2	1,9
Commerce	5	4,7
Social	2	1,9
Sciences politiques	8	7,5
Ingénierie(s)	25	23,6

Paramédicales	5	4,7
Médecine	10	9,4
Total	106	100,0

(20 systèmes manquants)

Autres domaines d'études cités		
	Fréquence	%
Anthropologie	1	5,0
Biologie, Agronomie	1	5,0
Chimie	1	5,0
Design des produits	1	5,0
Ingénierie Biomédicale	1	5,0
L3 biologie santé	1	5,0
Langue	1	5,0
Licence	1	5,0
Master de biologie moléculaire et cellulaire	1	5,0
Matériaux	1	5,0
Mathématiques et allemand	1	5,0
Maths	1	5,0
Philosophie	1	5,0
Recherche	1	5,0
Science de l'éducation	1	5,0
Science des sports	1	5,0
Sciences de l'éducation	1	5,0
STAPS	2	10,0
Vétérinaire	1	5,0
Total	20	100,0

(106 systèmes manquants)

vii

Filière au Bac des Parents			
		Fréquence	%
Père	S (D, D', C, E)	47	53,4
	ES (B)	13	14,8
	L (A)	4	4,5
	Professionnels	8	9,1
	Technologiques	8	9,1
	Sans réponse	8	9,1
	Total	88	100,0

Mère	S (D, D', C, E)	36	39,6
	ES (B)	18	19,8
	L (A)	23	25,3
	Professionnels	5	5,5
	Technologiques	4	4,4
	Sans réponse	5	5,5
	Total	91	100,0

(38 systèmes manquants pour le père ; 35 systèmes manquants pour la mère)

viii

Les Parents au même lycée que leur(s) enfant(s) ?			
		Fréquence	%
Père	Oui	5	5,0
	Non	96	95,0
	Total	101	100,0
Mère	Oui	5	4,9
	Non	98	95,1
	Total	103	100,0

(25 systèmes manquants pour le père ; 23 systèmes manquants pour la mère)

ix

La CSP des Parents			
		Fréquence	%
Père	Agriculteurs exploitants	2	2,0
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7	7,0
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	70	70,0
	Professions Intermédiaires	3	3,0
	Employés	12	12,0
	Ouvriers	1	1,0
	Sans réponse	5	5,0
	Total	100	100,0
	Mère	Agriculteurs exploitants	1

	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	9	9,5
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	38	40,0
	Professions Intermédiaires	13	13,7
	Employés	20	21,1
	Ouvrier	1	1,1
	Sans activité professionnelle	10	10,5
	Sans réponse	3	3,2
	Total	95	100,0

(26 systèmes manquants pour le père ; 31 systèmes manquants)

x

Les aides scolaires sollicités pour le choix de la filière au Bac		
	Fréquence	%
Surveillant	1	9.1
Professeur-documentaliste	1	9.1
COP	3	27.3
PP	3	27.3
Professeurs	7	63.6
Proviseur	1	9.1

(115 systèmes manquants)

xi

Les aides scolaires sollicités pour les études Post-bac		
	Fréquence	%
Professeur-documentaliste	2	6,5
COP	7	22,6
CPE	1	3,2
PP	13	41,9
Professeurs	19	61,3

(95 systèmes manquants pour chacun)

xii

APB est un outil... (%)		
	D'accord	Pas d'accord
Facile d'utilisation	45,4	54,6
D'aide à la recherche d'études	33,3	66,7
Pratique pour gérer les demandes d'inscription en études supérieures	48,1	51,9

(18 système manquant)

xiii

Pourquoi ne pas avoir eu recours à APB ?		
	Fréquence	%
Candidature spontanée	24	68,6
Inscription à l'étranger	11	31,4
Total	35	100,0

(91 système manquant)

xiv

Avoir recours à APB			
		Fréquence	%
Valide	Oui	100	92,6
	Non	8	7,4
	Total	108	100,0

(18 systèmes manquant)

xv

Pourquoi assister au Forum ?				
	Fréquence	Fréquence	%	%
	Oui	Non sélectionné	Oui	Non sélectionné
J'étais intéressé(e)	86	10	89,6	10,4
C'était obligatoire	18	78	18,8	81,3
Mes parents m'ont conseillé d'y aller	29	67	30,2	69,8
Les professeurs me l'ont conseillé	13	83	13,5	86,5
Le professeur principal me l'a conseillé	11	85	11,5	88,5

(30 Systèmes manquants)

xvi

Le ressenti du forum selon Ego			
		Fréquence	%
Les sujets des forums etc... étaient adaptés à votre projet d'orientation	Tout à fait d'accord / D'accord	73	76,8
	Pas d'accord / Pas du tout d'accord	22	23,2
L'organisation des forums était réussie (horaires, jours)	Tout à fait d'accord / D'accord	80	84,2
	Pas d'accord / Pas du tout d'accord	15	15,8
Les intervenants répondaient à vos questions	Tout à fait d'accord / D'accord	86	90,5
	Pas d'accord / Pas du tout d'accord	9	9,5
Vous aviez été informés en amont par votre professeur principal ou autre professionnel scolaire de l'existence de ce(s) forum(s)	Tout à fait d'accord / D'accord	73	76,8
	Pas d'accord / Pas du tout d'accord	22	23,2
Vous aviez préparé le forum (questions, choix, envies etc...) en amont avec votre professeur principal, ou/et COP, ou/et CPE...	Tout à fait d'accord / D'accord	17	17,9
	Pas d'accord / Pas du tout d'accord	78	82,1

(31 systèmes manquants)

xvii

Solliciter une aide scolaire pour le choix de la filière		
	Fréquence	%
Oui	11	9,3
Non	107	90,7
Total	118	100,0

(8 systèmes manquants)

xviii

Les raisons aux sollicitations d'aides scolaires pour le choix de la filière au Bac		
	Fréquence	%
J'en ai ressenti le besoin	7	63,6
Mes professeurs me l'ont conseillé	4	36,4
Mes professeurs me l'ont imposé	1	9,1
Le Conseil de classe me l'a conseillé	2	18,2
Mes parents me l'ont imposé	1	9,1
Mes parents me l'ont conseillé	4	36,4

(115 systèmes manquants)

xix

Les raisons aux non sollicitations d'aides scolaires pour la filière au Bac		
	Fréquence	%
Je n'en ai pas ressenti le besoin	92	86,0
Je n'osais pas demander de l'aide	4	3,7
Nous n'avions pas d'informations sur les aides mis à notre disposition (manque de communication)	5	4,7
Mes professeurs ne me l'ont pas conseillé	3	2,8
Mes professeurs ne me l'ont pas imposé	1	0,9
Mon professeur principal ne me l'a pas conseillé	1	0,9
Mon professeur principal ne me l'a pas imposé	1	0,9
Le conseil de la classe ne me l'a pas conseillé	1	0,9
Le conseil de classe ne me l'a pas imposé	2	1,9
Mes parents ne me l'ont pas conseillé	4	3,7
Mes parents ne me l'ont pas imposé	3	2,8
Autres raisons		
Aucune utilité	2	1,9

(19 systèmes manquants pour les raisons principales ; 124 systèmes manquants pour Autres)

xx

Solliciter l'aide des professionnels scolaires pour les études Post-bac		
	Fréquence	%
Oui	31	24,6
Non	95	75,4
Total	126	100,0

xxi

Les raisons aux sollicitations d'aides scolaires pour les études Post-bac		
	Fréquence	%
J'en ai ressenti le besoin	23	74,2
Mes professeurs me l'ont conseillé	3	9,7
Mes professeurs me l'ont imposé	1	3,2
Mon professeur principal me l'a conseillé	2	6,5
Mes parents me l'ont conseillé	7	22,6
Mes parents me l'ont imposé	1	3,2
Autres raisons		
Besoin de l'avis de personnes ayant les connaissances dans le domaine visé	1	3,2
Je pensais que ce serait utile	1	3,2
Ils ont connaissance d'une partie de mes aptitudes, caractères, motivation.....	1	3,2

(95 systèmes manquants pour les raisons principales ; 123 systèmes manquants pour les Autres)

xxii

Se sentir sous pression vis-à-vis de la note, facteur de sollicitation d'aide scolaire pour le choix de la filière au Bac				
		Oui	Non	Total
Se sentir sous pression	Fréquence	5	45	50
	%	10.0	90.0	100.0
Ne pas se sentir sous pression	Fréquence	6	52	58
	%	10.3	89.7	100.0
Total	Fréquence	11	97	108
	%	10.2	89.8	100.0

xxiii

Se sentir sous pression vis-à-vis de la note, facteur de sollicitation d'aide scolaire pour le choix Post-bac				
		Oui	Non	Total
Se sentir sous pression	Fréquence	16	34	50
	%	32.0	68.0	100.0
Ne pas se sentir sous pression	Fréquence	12	46	58
	%	20.7	79.3	100.0

Total	Fréquence	28	80	108
	%	25.9	74.1	100.0

xxiv

Les aides extérieures sollicités pour le choix de filière du Bac		
	Fréquence	%
CIO	2	18,2
Mon Père	7	63,6
Ma Mère	7	63,6
Ma Sœur	1	9.1
Autre(s) membre(s) de la famille	1	9.1
Des amis à moi	2	18.2
Des amis à mes parents	1	9.1

(115 systèmes manquants)

xxv

Les aides extérieures pour les études Post-bac		
	Fréquence	%
CIO	15	32,6
Mon père	20	43,5
Ma mère	22	47,8
Mon frère	4	8,7
Ma sœur	8	17,4
Autre(s) membres de ma famille	10	21,7
Mon/ ma meilleur(e) ami(e)	3	6,5
Des amis à moi	9	19,6
Des amis à mes parents	12	26,1
Un professionnel lors d'un stage	5	10,9
Autres raisons		
Cidj	3	6.5
COREP	1	2.2
Mon prof de théâtre amateur	1	2.2
Professeur particulier	2	4.4
Un coach d'orientation spécialisé APB	1	2.2
Un professionnel de l'orientation	1	2.2
Via internet	1	2.2

(80 systèmes manquants pour les aides extérieures principales ; 117 systèmes manquants pour les Autres)

xxvi

Solliciter une aide extérieure pour le choix de la filière au Bac		
	Fréquence	%
Oui	11	9,3
Non	107	90,7
Total	118	100,0

(8 systèmes manquants)

xxvii

Solliciter l'aide extérieure au lycée pour les études Post-bac		
	Fréquence	%
Oui	46	36,5
Non	80	63,5
Total	126	100,0

xxviii

Les raisons aux sollicitations d'aides extérieures pour le choix de la filière au Bac		
	Fréquence	%
J'en ai ressenti le besoin	7	63,6
Mes parents me l'ont conseillé	9	81,8
Mes parents me l'ont imposé	1	9,1

(115 systèmes manquants)

xxix

Les raisons aux sollicitations d'aides extérieures pour les études Post-bac		
	Fréquence	%
J'en ai ressenti le besoin	24	63,5
Mes parents ne me l'ont pas conseillé	21	45,7
Mes parents ne me l'ont pas imposé	1	2,2
D'autres personnes ne me l'ont pas conseillé	4	8,7
Des ami·es ne me l'ont pas conseillé	5	10,9
Autres raisons		
Je pensais que ce serait utile	1	2,2
ma professeur particulière de l'époque me l'a conseillé	1	2,2
pour avoir des avis variés	1	2,2
Pour avoir des informations sur le métier et l'accès	1	2,2
pour leur connaissance sur des filières que je ne connaissais pas et pour un regard extérieur et éventuellement pour le timing d'	1	2,2

(80 systèmes manquants pour les raisons principales ; 121 pour les Autres)

xxx

Se sentir sous pression vis-à-vis de la note, facteur de sollicitation d'aide extérieure pour le choix de la filière au Bac				
		Oui	Non	Total
Se sentir sous pression	Fréquence	2	48	50
	%	4.0	96.0	100.0
Ne pas se sentir sous pression	Fréquence	7	51	58
	%	12.1	87.9	100.0
Total	Fréquence	9	99	108
	%	8.3	91.7	100.0

xxxii

Se sentir sous pression vis-à-vis de la note, facteur de sollicitation d'aide extérieur pour le choix Post-bac				
		Oui	Non	Total
Se sentir sous pression	Fréquence	21	29	50
	%	42.0	58.0	100.0
Ne pas se sentir sous pression	Fréquence	20	38	58
	%	34.5	65.5	100.0
Total	Fréquence	41	67	108
	%	38.0	62.0	100.0

xxxiii

Solliciter une aide scolaire pour le choix de la filière au Bac facteur d'accord du Conseil de classe				
		Oui	Non	Total
Solliciter	Fréquence	9	2	11
	%	81.8	18.2	100.0
Pas solliciter	Fréquence	103	4	107
	%	96.3	3.7	100.0
Total	Fréquence	112	6	118
	%	94.9	5.1	100.0

xxxiiii

L'accord du Conseil de classe selon les aides scolaires sollicitées pour le choix de la filière au Bac		
	Oui	Non
Professeur-documentaliste	1	0

	100.0	0.0
COP	2	1
	66.7	33.3
Proviseur	0	1
	0.0	100.0
Professeurs	6	1
	85.7	14.3
Surveillant	1	0
	100.0	0.0
Professeur principal	2	1
	66.7	33.3

xxxiv

La satisfaction selon l'aide scolaire sollicitée pour le choix de la filière au Bac			
		Fréquence	%
Proviseur	Satisfait	2	9,1
	Pas satisfait	1	9,1
	Ne se prononce pas	8	72,7
Professeurs	Satisfait	7	63,6
	Pas satisfait	0	0,0
	Ne se prononce pas	4	36,4
PP	Satisfait	4	36,4
	Pas satisfait	1	9,1
	Ne se prononce pas	6	54,5

	pas		
CPE	Satisfait	2	18,2
	Pas satisfait	1	9,1
	Ne se prononce pas	8	72,7
COP	Satisfait	2	18,2
	Pas satisfait	1	9,1
	Ne se prononce pas	8	72,7
Professeur-documentaliste	Satisfait	0	0.0
	Pas satisfait	0	0.0
	Ne se prononce pas	11	100.0
Surveillant	Satisfait	3	27.3
	Pas satisfait	0	0.0
	Ne se prononce pas	8	72.7

xxxv

La satisfaction selon les aides scolaires lors du choix Post-bac			
		Fréquence	%
Proviseur	Satisfait	2	6,7
	Pas satisfait	3	10,0
	Ne se prononce pas	25	83,3
Proviseur Adjoint	Satisfait	1	3,3
	Pas satisfait	3	10,0
	Ne se prononce pas	26	86,7
Professeurs	Satisfait	19	63,3
	Pas satisfait	4	13,3
	Ne se prononce pas	7	23,3
PP	Satisfait	19	61,3
	Pas satisfait	3	9,7
	Ne se prononce pas	9	29,0
CPE	Satisfait	3	10,0
	Pas satisfait	3	10,0

	Ne se prononce pas	24	80,0
COP	Satisfait	4	13,3
	Pas satisfait	6	20,0
	Ne se prononce pas	20	66,7
CIO	Satisfait	3	9,7
	Pas satisfait	9	29,0
	Ne se prononce pas	19	61,3
Professeur-documentaliste	Satisfait	4	13,3
	Pas satisfait	4	13,3
	Ne se prononce pas	22	73,3
Surveillant	Satisfait	3	10,0
	Pas satisfait	4	13,3
	Ne se prononce pas	23	76,7

(96 systèmes manquants)

xxxvi

En seconde saviez-vous ce que vous vouliez faire comme filière ?		
	Fréquence	%
Oui	86	72,9
Non	32	27,1
Total	118	100,0

(8 systèmes manquants)

xxxvii

Savoir le vœu de filière en classe de Seconde selon la filière au Bac du Père				
		Oui	Non	Total
Général	Fréquence	48	16	64
	%	75.0	25.0	100.0
Pro/Techno	Fréquence	11	5	16
	%	68.8	31.3	100.0
Total	Fréquence	59	21	80
	%	73.8	26.3	100.0

xxxviii

Savoir son vœu de filière en Seconde selon la filière au Bac de la Mère				
		Oui	Non	Total
Général	Fréquence	55	22	77
	%	71.4	28.6	100.0
Pro/Techno	Fréquence	9	0	9
	%	100.0	0.0	100.0
Total	Fréquence	64	22	86

	%	74.4	25.6	100.0
--	---	------	------	-------

xxxix

Le vœu de filière en Seconde		
	Fréquence	%
L	12	10,2
ES	24	20,3
S	82	69,5
Total	118	100,0

(8 systèmes manquant)

xl

La filière au Bac des Parents facteur de la filière au Bac des anciens élèves					
		ES	L	S	Total
S	Fréquence	14	7	69	90
	%	15.6	7.8	76.7	100.0
ES	Fréquence	11	3	27	41
	%	26.8	7.3	65.9	100.0
L	Fréquence	8	3	25	36
	%	22.2	8.3	69.4	100.0
Professionnel	Fréquence	5	1	10	16
	%	31.3	6.3	62.5	100.0
Technologique	Fréquence	6	1	7	14
	%	42.9	7.1	50.0	100.0
Total	Fréquence	44	15	138	197
	%	22.3	7.6	70.1	100.0

xli

Le choix de la filière au Bac selon la CSP des parents					
Père/Mère rassemblés					
		Ego	Parents	Professionnels scolaires	Total
Agriculteurs exploitants	Fréquence	3	0	0	3
	%	100.0	0.0	0.0	100%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Fréquence	15	0	1	16
	%	93.8	0.0	6.3	100%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Fréquence	106	2	2	110
	%	96.4	1.8	1.8	100%
Professions Intermédiaires	Fréquence	15	1	0	16

	%	93.8	6.3	0.0	100%
Employés	Fréquence	25	2	5	32
	%	78.1	6.3	15.6	100%
Ouvriers	Fréquence	2	0	2	4
	%	50.0	0.0	50.0	100%
Sans activité professionnelle	Fréquence	10	0	0	10
	%	100.0	0.0	0.0	100%
Total	Fréquence	176	5	10	191
	%	92.1	2.6	5.2	100.0

xlii

L'accord du Conseil de classe quant au vœu de filière au Bac		
	Fréquence	%
Oui	112	94,9
Non	6	5,1
Total	118	100,0

xliii

Se sentir sous pression vis-à-vis des résultats au lycée		
	Fréquence	%
Oui	50	46.3
Non	58	53.7
Total	108	100.0

(18 systèmes manquants)

xliv

La filière au Bac des Parents facteur du sentiment de pression vis-à-vis de la note				
		Oui	Non	Total
S	Fréquence	33	50	83
	%	39.8	60.2	100.0
ES	Fréquence	15	16	31
	%	48.4	51.6	100.0
L	Fréquence	13	14	27
	%	48.1	51.9	100.0
Professionnel	Fréquence	8	5	13
	%	61.5	38.5	100.0
Technologique	Fréquence	5	7	12
	%	41.7	58.3	100.0

Total	Fréquence	74	92	166
	%	44.6	55.4	100.0

xliv

Se sentir sous pression vis-à-vis de la note selon sa filière au Bac				
		Oui	Non	Total
ES	Fréquence	10	15	25
	%	40.0	60.0	100.0
L	Fréquence	5	7	12
	%	41.7	58.3	100.0
S	Fréquence	33	35	68
	%	48.5	51.5	100.0
Total	Fréquence	48	57	105
	%	45.7	54.3	100.0

xlvi

Se sentir sous pression selon le Lycée des parents				
		Oui	Non	Total
Même Lycée	Fréquence	4	6	10
	%	40.0	60.0	100.0
Lycée différent	Fréquence	89	105	194
	%	28.3	54.1	100.0
Total	Fréquence	93	111	204
	%	45.6	54.4	100.0

xlvii

Etre ou non satisfait selon les notes			
		Fréquence	%
10	Très satisfait / Satisfait	12	11,1
	Pas satisfait / Pas du tout satisfait	96	88,9
12	Très satisfait / Satisfait	42	38,9
	Pas satisfait / Pas du tout satisfait	66	61,1
14	Très satisfait / Satisfait	84	77,8
	Pas satisfait / Pas du tout satisfait	24	22,2
16	Très satisfait / Satisfait	107	99,1
	Pas satisfait / Pas du tout satisfait	1	0,9
18	Très satisfait / Satisfait	108	100,0
	Pas satisfait / Pas du tout satisfait	0	0,0
20	Très satisfait / Satisfait	108	100,0

	Pas satisfait /Pas du tout satisfait	0	0,0
--	---	---	-----

(18 systèmes manquant pour chaque note)

xlvi

La filière au Bac des Parents facteur de contestation d'une note				
		Oui	Non	Total
S	Fréquence	24	59	83
	%	28.9	71.1	100.0
ES	Fréquence	12	19	31
	%	38.7	61.3	100.0
L	Fréquence	8	19	27
	%	29.6	70.4	100.0
Professionnel	Fréquence	5	8	13
	%	38.5	61.5	100.0
Technologique	Fréquence	6	6	12
	%	50.0	50.0	100.0
Total	Fréquence	55	111	166
	%	33.1	66.9	100.0

xlix

Contester une note selon le Lycée des parents				
		Oui	Non	Total
Même Lycée	Fréquence	3	7	10
	%	30.0	70.0	100.0
Lycée différent	Fréquence	60	134	194
	%	30.9	69.1	100.0
Total	Fréquence	63	141	204
	%	30.9	69.1	100.0

i

Etre dans une « Classe à projet »		
	Fréquence	%
Oui	4	3,7
Non	104	96,3
Total	108	100,0

(18 systèmes manquants)

ii

Le Redoublement		
	Fréquence	%
Oui	11	10,2
Non	97	89,8

Total	108	100,0
--------------	-----	-------

(18 systèmes manquants)

iii

Contester le redoublement		
	Fréquence	%
Oui	3	27.3
Non	8	72.7
Total	11	100.0

(115 systèmes manquants)

liii

Assister à un Forum des métiers, formations, études		
	Fréquence	%
Oui	96	88.1
Non	13	11.9
Total	109	100.0

(17 systèmes manquants)

liv

Assister à un Forum des métiers, formations, études, en quelle classe ?		
	Fréquence	%
Seconde	18	18.6
Première	44	45.4
Terminale	35	36.1
Total	97	100.0

(29 systèmes manquants)

lv

Assister à un forum des métiers, études... selon le Lycée des parents				
Même Lycée		Oui	Non	Total
	Fréquence	8	2	10
%	80.0	20.0	100.0	

Lycée différent	Fréquence	172	22	194
	%	88.7	11.3	100.0
Total	Fréquence	180	24	204
	%	88.2	11.8	100.0

lvi

Assister à un forum selon la filière au Bac des parents				
		Oui	Non	Total
Général	Fréquence	127	14	141
	%	90.0	9.9	100.0
Pro/Techno	Fréquence	21	4	25
	%	84.0	16.0	100.0
Total	Fréquence	148	18	166
	%	89.2	10.8	100.0

lvii

Solliciter une aide scolaire pour le choix de la filière au Bac selon le Lycée des parents				
		Oui	Non	Total
Même Lycée	Fréquence	1	9	10
	%	10.0	90.0	100.0
Lycée différent	Fréquence	20	174	194
	%	10.3	89.7	100.0
Total	Fréquence	21	183	204
	%	10.3	89.7	100.0

lviii

Solliciter une aide extérieure pour le choix de la filière au Bac selon le Lycée des parents				
		Oui	Non	Total
Même Lycée	Fréquence	0	10	10
	%	0.0	100.0	100.0
Lycée différent	Fréquence	18	176	194
	%	9.3	90.7	100.0
Total	Fréquence	18	186	204
	%	8.8	91.2	100.0

lix

Solliciter une aide scolaire lors du choix d'études Post-bac selon le Lycée des parents				
		Oui	Non	Total
Même Lycée	Fréquence	2	8	10
	%	20.0	80.0	100.0
Lycée différent	Fréquence	52	142	194
	%	26.8	73.2	100.0
Total	Fréquence	54	150	204
	%	26.5	73.5	100.0

lx

Solliciter une aide extérieure pour le choix des études Post-bac selon le Lycée des parents				
		Oui	Non	Total
Même Lycée	Fréquence	5	5	10
	%	50.0	50.0	100.0
Lycée différent	Fréquence	76	118	194
	%	39.2	60.8	100.0
Total	Fréquence	81	123	204
	%	39.7	60.3	100.0

lxi

Bifurcation Scolaire Post-bac		
	Fréquence	%
Oui	14	11,1
Non	112	88,9
Total	126	100,0

lxii

Possibilité d'un changement d'étude ?		
	Fréquence	%
Oui	4	3,6
Non	108	96,4
Total	126	100.0

lxiii

La bifurcation Post-bac selon le sexe d'égo				
		Oui	Non	Total
Féminin	Fréquence	7	52	59
	%	11.9	88.1	100.0
Masculin	Fréquence	5	41	46
	%	10.9	89.1	100.0
Total	Fréquence	12	93	105
	%	11.4	88.6	100.0

lxiv

La bifurcation Post-bac selon la filière du Bac				
		Oui	Non	Total
ES	Fréquence	2	23	25
	%	8.0	92.0	100.0
L	Fréquence	3	9	12
	%	25.0	75.0	100.0
S	Fréquence	7	61	68
	%	10.3	89.7	100.0

Total	Fréquence	12	93	105
	%	11.4	88.6	100.0

lxv

Penser la bifurcation Post-bac selon la filière au Bac				
		Oui	Non	Total
ES	Fréquence	1	22	23
	%	4.3	95.7	100.0
L	Fréquence	1	8	9
	%	11.1	88.9	100.0
S	Fréquence	2	59	61
	%	3.3	96.7	100.0
Total	Fréquence	4	89	93
	%	4.3	95.7	100.0

lxvi

Solliciter une aide scolaire pour le choix Post-bac prémunie contre le bifurcation Post-bac ?				
		Oui	Non	Total
Solliciter	Fréquence	0	31	31
	%	0.0	100.0	100.0
Ne pas solliciter	Fréquence	14	81	95
	%	14.7	85.3	100.0
Total	Fréquence	14	112	126
	%	11.1	88.9	100.0

lxvii

Solliciter une aide extérieure pour le choix Post-bac prémunie contre la bifurcation Post-bac ?				
		Oui	Non	Total
Solliciter	Fréquence	6	40	46
	%	13.0	87.0	100.0
Ne pas solliciter	Fréquence	8	72	80
	%	10.0	90.0	100.0
Total	Fréquence	14	12	26
	%	11.1	88.9	100.0

lxviii

Se sentir sous pression vis-à-vis des notes, facteur de bifurcation Post-bac				
		Oui	Non	Total
Se sentir sous pression	Fréquence	8	42	50
	%	16.0	84.0	100.0
Ne pas se sentir sous pression	Fréquence	4	54	58
	%	6.9	93.1	100.0
Total	Fréquence	12	96	108
	%	11.1	88.9	100.0

lxix

Bifurquer selon la filière au Bac des parents				
		Oui	Non	Total
Général	Fréquence	17	124	141
	%	12.1	87.9	100.0
Pro/Techno	Fréquence	2	23	25

	%	8.0	92.0	100.0
Total	Fréquence	19	69	166
	%	11.4	41.6	100.0

lxx

Bifurquer selon le lycée des parents				
		Oui	Non	Total
Même Lycée	Fréquence	3	7	10
	%	30.0	70.0	100.0
Lycée différent	Fréquence	21	173	194
	%	10.8	89.2	100.0
Total	Fréquence	24	180	204
	%	11.8	88.2	100.0